

JIHOČESKÁ UNIVERZITA V ČESKÝCH BUDĚJOVICÍCH

FILOZOFICKÁ FAKULTA

ÚSTAV ROMANISTIKY

DIPLOMOVÁ PRÁCE

Les mots composés V-N (casse-noisettes) en français
contemporain: analyses de corpus (frWac)

Vedoucí práce: doc. PhDr. Jan Radimský, Ph.D.

Autorka práce: Jana Kohoutová

Studijní obor: Francouzský jazyk

Ročník: 4.

2017

Prohlašuji, že svoji diplomovou práci jsem vypracovala samostatně, pouze s použitím pramenů a literatury uvedených v seznamu citované literatury.

Prohlašuji, že v souladu s § 47b zákona č. 111/1998 Sb. v platném znění, souhlasím se zveřejněním své diplomové práce, a to v nezkrácené podobě ve veřejně přístupné části databáze STAG provozované Jihočeskou univerzitou v Českých Budějovicích na jejích internetových stránkách, a to se zachováním mého autorského práva k odevzdanému textu této kvalifikační práce. Souhlasím také s tím, aby toutéž elektronickou cestou byly v souladu s uvedeným ustanovením zákona č. 111/98 Sb. zveřejněny posudky školitele a oponentů práce i záznam o průběhu a výsledku obhajoby kvalifikační práce. Rovněž souhlasím s porovnáním textu mé kvalifikační práce s databází kvalifikačních prací Theses.cz provozovanou národním registrem vysokoškolských kvalifikačních prací a systémem na odhalování plagiátů.

V Českých Budějovicích, dne 9. května 2017

Jana Kohoutová

Poděkování

Ráda bych touto cestou poděkovala panu doc. PhDr. Janu Radimskému, Ph.D. za jeho cenné rady, připomínky a vedení v celém průběhu této diplomové práce.

Anotace

Předmětem této diplomové práce jsou kompozita typu V-N (*casse-noisettes*) a jejich výskyt v korpusu frWac.

Prvním cílem této práce je popsat proces kompozice obecně a francouzská kompozita, a to konkrétně kompozita V-N. Druhým cílem je ověřit jejich stav v korpusu frWac a popsat jejich sémantické a morfosyntaktické vlastnosti.

Práce je rozdělena na dvě části: teoretickou a praktickou. V první části budou vymezeny teoretické pojmy týkající se problematiky procesu kompozice a kompozit ve francouzštině a charakteristika VN kompozit.

Praktická část obsahuje kvantitativní a kvalitativní analýzy v korpusu frWac. Předmětem zkoumání jsou kompozita VN s ohledem na jejich morfosyntaktické a sémantické vlastnosti.

Klíčová slova: kompozice, kompozita VN, morfologie, syntax, sémantika, korpusová analýza

Annotation

This thesis deals with french V-N compounds (*casse-noisettes*) and their occurrences in frWac corpus.

The first aim of this work is to describe composition and french compounds, particularly the V-N compounds. The second aim is to verify their occurrences in frWac corpus and to characterize their semantic and morphosyntactic properties.

This work is divided in two parts: the theoretical and the practical one. The first one deals with the process of composition and compounds in general with special attention to characteristics of VN compounds.

In the second part, the corpus analysis will be proceeded, the quantitative and the qualitative ones. The subject of research are the VN compounds, we will focus especially on their morphological, syntactic and semantic properties.

Key words: composition, V-N compounds, morphology, syntax, semantics, corpus analysis

Table des matières:

Introduction.....	9
1. La composition et les critères d'identification des mots composés.....	11
1.1. Le degré de soudure formelle des éléments d'un mot composé.....	14
1.1.1. La soudure graphique.....	14
1.1.2. La soudure phonologique.....	19
1.2. Les critères syntaxiques et morphosyntaxiques.....	21
1.2.1. Les critères externes.....	24
1.2.2. Les critères internes.....	26
1.3. Les critères sémantiques.....	29
1.4. La définition des composés.....	34
1.5. La classification des composés.....	37
2. Les mots composés VN.....	41
2.1. Analyse des mots composés VN.....	42
2.2. Analyse des mots composés VN dans le domaine de la grammaire historique et comparée.....	49
2.2.1. Différents points de vue sur la construction syntaxique dans le cadre de la grammaire historique et comparative.....	50
2.2.2. Approche de Darmesteter.....	51
2.2.3. Approche de Meunier.....	53
2.2.4. Approche de Boucherie.....	55
2.3. Identification de la forme du verbe des mots composés VN.....	56
2.4. Bilan.....	59
3. Les contraintes sémantiques des mots composés VN et les différents types de leur interprétation.....	61
3.1. La présentation des analyses de Villoing.....	61
3.2. Les contraintes sémantiques sur les participants au procès.....	61
3.3. Les contraintes sémantiques sur le type de procès du verbe.....	64

3.4.	Les restrictions sémantiques sur la construction VN.....	64
3.5.	Les composés dérogeant aux restrictions sémantiques.....	65
3.6.	L'interprétation sémantique.....	66
3.7.	L'interprétation polysémique.....	68
3.8.	Bilan.....	69
4.	Analyses pratiques : analyses du corpus.....	70
4.1.	Introduction au corpus	70
4.2.	Introduction à la recherche	71
4.3.	Méthodologie de la recherche.....	71
4.4.	Les analyses quantitatives.....	74
4.4.1.	Analyse de corpus	74
4.4.2.	Procès d'analyse	77
4.4.3.	Les verbes qui entrent dans la composition VN	77
4.4.4.	Les bases verbales.....	79
4.4.5.	Les composés VN les plus fréquents	80
4.4.6.	Les caractéristiques morphologiques.....	80
4.4.6.1.	Le procès d'analyse morphologique.....	81
4.4.6.2.	Les résultats d'analyse morphologique	82
4.5.	Les analyses qualitatives.....	83
4.5.1.	Présentation de l'échantillon.....	84
4.5.2.	Les contraintes sémantiques sur le type de procès du verbe.....	99
4.5.3.	Les contraintes sémantiques sur les participants au procès	100
4.5.4.	L'interprétation sémantique des composés VN.....	101
4.5.5.	Les propriétés morphosyntaxiques	102
4.6.	Conclusion des analyses pratiques.....	103
5.	Résumé	106
6.	Résumé en tchèque.....	110

7.	Bibliographie	113
8.	Table des annexes	120

Introduction

La formation des unités nouvelles est une source productive de l'enrichissement de la langue. Elle se trouve à côté de l'évolution sémantique et sert à exprimer nos sentiments et nos idées. Les causes principales de la formation des éléments nouveaux sont les changements permanents dans la société, les innovations scientifiques et techniques qui exigent une dénomination. Cette dénomination nouvelle, à condition d'être réussie et de répondre aux besoins de la communication, a toutes les chances de s'imposer à la société et de devenir, par conséquent, un mot de la langue.

On peut distinguer les procédés différents de formation des mots en français : les dérivations affixales, l'abréviation, le télescopage, la composition etc. La composition occupe une place importante dans le système formatif du français contemporain. Ce type de formation désigne la combinaison de deux unités lexicales et morphologiques indépendantes en un mot nouveau. On doit noter que les deux termes de base dans les mots composés ont à peu près une importance égale. Le résultat de cette formation est une unité nouvelle appelée mot composé. Dans le cadre de notre mémoire nous traitons de la composition des mots composés nominaux à base verbale, simplement les mots composés VN dans la langue française.

L'objet du présent mémoire est l'étude des mots composés VN du français tels que *casse-noisette*, *porte-plume* ou *lèche-vitrine*. Le but est de vérifier l'état actuel des mots composés VN dans le corpus frWac et de décrire leurs caractéristiques morphosyntaxiques et sémantiques en français contemporain.

Les mots composés du type VN provoquent nombreux problèmes avec compréhension de leurs sens à cause de sa complexité, parce que parfois ils possèdent un sens très différent de celui des unités individuelles : le mot composé *croque-monsieur*, par exemple, désigne un type de sandwich; *passe-couloir* est un vêtement sans manches; *accroche-coeur* est une boucle de cheveux collés à plat sur la tempe. Le sens du mot composé ne résulte pas d'une simple combinaison de ses unités indépendantes.

Selon certains linguistes, on peut analyser les mots composés VN comme des construits syntaxiques, ainsi que des construits morphologiques. Aujourd'hui la

question cruciale se pose autour du sujet à partir de quel moment le syntagme verbal commence à se comporter comme une unité lexicale et par conséquent devient un mot composé. Ce mémoire comprend quatre chapitres:

- Le premier est destiné au cadre théorique qui porte l'information générale de la composition, d'un mot composé et des critères différents d'identification des mots composés; puis nous définirons des unités lexicales françaises qu'on peut qualifier comme des mots composés; enfin, nous présenterons la classification des composés.
- Le deuxième est consacré aux différentes approches d'analyse des mots composés VN au sein de la grammaire historique et comparative; nous tâcherons d'identifier la forme du verbe de ces composés et nous aborderons leur caractéristiques générales.
- Dans le troisième chapitre nous examinerons les contraintes sémantiques des mots composés VN et les différents types de leur interprétation dans les travaux de Florence Villoing.
- Et le dernier est réservé à l'analyse des mots composés VN dans le corpus frWac.

Un résumé en français et en tchèque conclura notre mémoire. Le cadre théorique, les analyses pratiques ainsi que les résultats de la recherche y seront récapitulés.

1. La composition et les critères d'identification des mots composés

Dans la lexicologie du français moderne les définitions de la « composition » et du « mot composé » restent confuses. Ces définitions varient considérablement dans les ouvrages linguistiques différents tels que *Traité de la formation des mots composés* de A. Darmesteter, *Linguistique générale et linguistique française* de Ch. Bally, *Syntaxe générale* de A. Martinet, *Le bon usage* de M. Grevisse, *Formes nouvelles de la composition nominale* et *Problèmes de linguistique générale* de E. Benveniste, *Dictionnaire de Linguistique* de J. Dubois et al., *Les composés italiens actuels* de Jan Radimský, *Lexicologie et sémantique lexicale* de A. Polguère, *La lexicologie entre langue et discours* de M.F. Mortureux, etc.

La composition est déjà étudiée par A. Darmesteter dans sa recherche sur la formation des mots composés du français en 1874, *Traité de la formation des mots composés*, qui est devenu un ouvrage théorique classique. Darmesteter distingue trois types fondamentaux de compositions en français: la composition apparente, ou juxtaposition; la composition par particules et la composition elliptique. « La composition elliptique » devient un type de formation de base. Darmesteter envisage l'ellipse comme le principe organisateur de la composition: « *dans les langues romanes, la composition se ramène en général à une combinaison elliptique de mots.* » (Darmesteter 1874 : 5)

« *La composition [...] n'en reste pas moins ce qu'elle était dans les langues anciennes, une expression synthétique, éveillant dans la pensée plus d'idées que les parties qui la forment n'en peuvent fournir, prises chacune en elle-même. L'ellipse y reste toujours le caractère fondamental, bien plus, le caractère unique.* » (Darmesteter 1874 : 10)

« [...] *la composition est soumise à des procédés logiques, et elle suppose certaines opérations de l'esprit qu'il importe de déterminer.* » (Darmesteter 1874 : 2)

Selon Émile Benveniste, « *il y a composition quand deux termes identifiables pour le locuteur se conjoignent en une unité nouvelle à signifié unique et constant.* » (Benveniste 1966 : 90)

Aïno Niklas-Salminen, l'auteur de *La lexicologie*, affirme que la composition est « *la juxtaposition de deux éléments qui peuvent servir de base à des dérivés.* » (Niklas-Salminen 1997 : 72)

Une autre opinion appartient à Marie Françoise Mortureux qui évoque que « *la composition, comme la dérivation affixale, est réursive; une fois formée, une unité lexicale construite se comporte comme un mot simple. Puisque un composé est un mot qui apparait constitué de deux bases ou plus, la composition est le procédé de formation de mots par assemblage de bases entre elles.* » (Mortureux 1997 : 55)

Maurice Grevisse considère la composition comme : « *[...] le procédé par lequel on forme une nouvelle unité lexicale en unissant deux mots préexistants. Cette définition s'applique à la composition proprement dite.* » (Grevisse 2008 : 189) Nous voyons que cette définition suit surtout des critères syntaxiques : « *Mais il y a des composés qui résultent de la nominalisation ou du figement d'un syntagme, outre ceux qui résultent de la dérivation sur un syntagme ou un composé.* »

Dans le *Dictionnaire de linguistique*, Jean Dubois décrit la composition comme « *la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue.* » (Dubois 1994 : 106) Il oppose la composition à la dérivation et soutient que « *la composition est généralement opposée à la dérivation, qui constitue les unités lexicales nouvelles en puisant éventuellement dans un stock d'éléments non susceptibles d'emploi indépendant.* » On doit noter que la définition de Dubois suit des critères morphologiques.

Ici, si nous comparons ces points de vue des linguistes différents, nous voyons que les définitions actuelles de la composition sont encore bien confuses. Dans ce mémoire nous définissons la composition comme un procédé de formation de mots nouveaux par combinaison de deux unités lexicales et morphologiques indépendantes préexistantes. Le résultat de ce procédé est un mot composé. Le mot composé est, comme la composition, un phénomène très complexe et sa définition fait débat parmi les linguistes pendant des décennies. Pour définir un mot composé d'abord nous examinons les critères différents qui caractérisent des mots composés. La plupart des linguistes se sont basés sur des analyses syntaxiques et sémantiques pour déterminer si une combinaison de mots est un mot composé. Dans *The Representation of Compound*

Words, Maurice Gross examine des expressions figées et des mots composés et conclut qu'ils n'acceptent pas de variations lexicales et n'autorisent pas d'insertions (Gross 1986 : 5) L'identification des mots composés dans les textes est souvent complexe et pose à la linguistique informatique des grandes difficultés car leur propriété de formation les rend difficilement prédictibles. Car un logiciel ne peut disposer des moyens efficaces pour détecter les mots composés jusque-là encore jamais identifiés, une double démarche a été ainsi adoptée:

a) effectuer la recherche d'associations privilégiées entre mots voisins par des outils statistiques (Benson et al. 1986) et élaborer des moyens informatiques qui permettront de trouver des mots composés dans des textes;

b) établir une liste des mots composés basée sur leur structure de surface et décrire des paramètres qui permettent de déterminer les combinaisons libres et suites figées, et puis les séparer. Cette approche est adoptée à Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique. Il reste que ces deux méthodes se complètent l'une l'autre.

Selon Matthieu Constant, l'identification peut reposer sur des stratégies lexicalisées qu'il envisage dans son article *La reconnaissance des mots composés à l'épreuve de l'analyse syntaxique et vice-versa* (Constant et al. 2012 : 57-70). La plus simple stratégie est décrite dans *Intex : an fst toolbox* de Max Silberstein (Silberstein 2000 : 33-46). Elle est fondée sur la consultation de lexiques et se base sur des dictionnaires; son grand désavantage est l'impossibilité de trouver de nouveaux noms composés. Constant propose une autre approche qui consiste à connecter l'annotation des composés avec un analyseur linguistique : un analyseur syntaxique et un étiqueteur morphosyntaxique (Constant et al., 2012 : 59). Dans *Multiword Expression Identification with Tree Substitution Grammars: A Parsing tour de force with French*, Spence Green exprime une idée de l'intégration d'identification des composés dans la mémoire de l'analyseur. Sa mémoire dispose d'un corpus lexical qui consiste des mots composés annotés par « *non-terminal nodes* » (Green et al. 2011 : 725-735). Pour apprendre des règles lexicalisées, Green utilise une grammaire à substitution d'arbres. En effet, l'amélioration et l'application suivante de ces deux méthodes peut mener à l'apprentissage par l'analyseur automatique de nouveaux mots composés.

Dans notre mémoire, pour définir des mots composés nous utilisons la méthode de déconstruction « *les définitions usuelles des composés en critères* » proposée par Jan Radimský (Radimský 2006 : 9) qui seront ensuite examinées d'après leur pertinence. Selon Radimský, on peut relever les trois critères essentiels :

1. Le degré de soudure formelle des éléments du composé;
2. Les critères syntaxiques et morphosyntaxiques;
3. Les critères sémantiques.

D'après ces trois critères nous essayerons d'analyser la catégorie des mots composés dans le présent chapitre. Ensuite, nous examinerons les différents points de vue linguistiques sur la question de définition du « mot composé » et tâcherons de la répondre.

1.1. Le degré de soudure formelle des éléments d'un mot composé

1.1.1. La soudure graphique

La soudure graphique, comme un des critères d'identification des mots composés, est un point controversé dans la lexicologie française. Les linguistes ont un réel désaccord sur cette question car les uns ne s'intéressent pas à la soudure graphique et d'autres, par contre, attirent l'attention sur les différents degrés de soudure pour donner une définition du terme composé. Notons que ce critère est très important dans la linguistique informatique et dans la lexicographie comme l'un des identificateurs des mots composés dans des textes.

A. Darmesteter envisage la forme extérieure des mots composés et parle de l'agglutination des éléments composants qui présentent divers degrés de soudure. Son principe de classification est basé sur le caractère formel des mots composés. Dans le *Traité de la formation des mots composés*, il décrit trois degrés de soudure formelle:

a) les composants présentent une soudure si complète qu'il faut réfléchir pour déterminer les éléments de base: *gendarme, plafond, licol*;

b) les composants sont séparés par un trait d'union. Ces mots composés sont plus visibles: *rouge-gorge, casse-tête, laissez-passer*;

c) les composants sont séparés et d'abord se montrent comme un groupe de mots sans caractère particulier : *chemin de fer, pomme de terre, mal en point*.

Mais Darmesteter note que « *l'agglutination plus ou moins complète qui affecte les mots composés n'est en effet qu'un accident secondaire et postérieur de leur histoire.* » (Darmesteter 1874 : 2) Il conclut que l'agglutination, ou soudure formelle de différents degrés, ne présente pas un caractère propre de la composition car ce phénomène de la formation attache à une loi générale qu'on trouve dans tous les domaines de la langue.

La majorité des linguistes français sont d'accord avec le point de vue de Darmesteter. Dans *Les expressions figées en français*, G. Gross examine des constructions nominales, structures figées, noms simples et noms construits, la composition et dérivation. Au sein de la soudure il oppose les noms dérivés aux noms composés. La dérivation met en jeu une racine et des affixes et forme des mots soudés. La composition comporte des éléments lexicaux indépendants qui sont séparés par des blancs, par un trait d'union ou par d'autres séparateurs. Parfois, certains composants se sont collés de sorte qu'il est difficile de reconnaître des éléments lexicaux d'origine (p.ex. *vinaigre*). Mais un logiciel peut considérer ces mots comme des noms simples qui ne demandent pas de traitement spécifique. Cependant on trouve d'autres suites qui ne concordent pas avec la définition traditionnelle donnée. Par exemple, au regard de la soudure, les composés du type Préposition + Nom se forment de manière différente:

a) qui se sont formés à l'aide de *sur* sont collés. P. ex. *surenchère, surlignage*;

b) qui se sont formés à l'aide de *sous* souvent prennent un trait d'union. P. ex. *sous-emploi, sous-administration*.

Après toutes les analyses Gross conclut que « *le critère de la soudure n'est donc pas absolu pour séparer les dérivés des composés.* » (Gross 1996 : 29) Le linguiste envisage aussi un problème de critère d'identification des mots composés sur point de vue d'un logiciel automatique. Un ordinateur peut traiter automatiquement des mots composés qu'il dispose déjà dans son lexique. « *Un système de reconnaissance ou de génération automatique de textes ne peut avoir comme définition d'une unité lexicale que le critère formel de la séparation par deux blancs.* » (Gross 1988 : 58) Même les mots qui prennent après la composition un marqueur graphique - le trait d'union - ne

facilitent pas l'opération du traitement automatisé des textes car plusieurs mots composés se sont formés par un simple soudage sans aucuns séparateurs entre les parties lexicales.

Radimský (2006 : 20) conclut que « *critère de la soudure graphique n'est pas d'une grande utilité linguistique pour définir les mots composés, car la graphie est donnée par simple convention.* »

En effet, tous les changements et règles d'orthographe français sont élaborés par l'Académie française créée en 1635. Elle suit l'évolution de la langue pendant plus de trois siècles. En 1990, l'Académie française a approuvé un certain nombre de rectifications préparées et proposées par le Conseil supérieur de la langue française et par son Comité des experts. Les *Rectifications de l'orthographe* qui ont été publiées au *Journal officiel de la République française* contiennent des régularisations de graphies existantes (trait d'union, tréma, accent grave et circonflexe, simplification des consonnes doubles etc) et recommandations pour la création des mots nouveaux. Les auteurs accordent une attention particulière aux mots composés au sein des règles du trait d'union et la soudure. Le trait est un marqueur important graphique et il a des emplois lexicaux dans les mots composés en français¹:

- dans des constructions de mots figées (*va-nu-pied*) et des créations stylistiques ou néologismes (*train-train*) qui sont des mots composés librement formés. Ici, la composition avec utilisation du trait d'union concourt avec le figement des suites dont les termes sont autonomes dans la graphie (*pomme de terre*) et avec la composition par soudure (*poretmanteau*). Si l'un des éléments du mot composé contient un mot savant non-autonome (p. ex. narco-), le mot composé prend le trait d'union moins souvent (*narco-dollar*). Dans ce cas il est généralement soudé (*narcothérapie*).

- dans une suite de mots devenue mot composé, le trait d'union apparaît d'ordinaire:

¹ Les Rectifications de l'orthographe publiées au Journal officiel de la République française édition des Documents administratifs du 6 décembre 1990, accessible de: http://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rectifications_1990.pdf

a) quand cette suite change de nature grammaticale (il intervient à propos, *il a de l'à-propos*). Ce sont très souvent des noms (*un après-midi, le non-dit*) et des adjectifs (*un décor tape-à-l'œil*);

b) quand le sens (le genre ou nombre) des composants diffère du sens de son composé (p. ex. *un saut-de-lit* désigne une robe de chambre);

c) quand l'un des composants n'est plus compris à la suite de son vieillissement (*à vau-l'eau*). La soudure implique d'ordinaire que l'on n'analyse plus les éléments qui constituent le composé dans des mots de formation ancienne (*vinaigre, portefeuille*);

d) quand le mot composé ne correspond pas aux règles syntaxiques et morphologiques. Ce sont des calques (*surprise-partie*) et des archaïsmes (*un nouveau-né*).

Mais dans Les Rectifications de l'orthographe nous trouvons aussi des règles où le trait d'union est remplacé par la soudure²:

- 1) dans certain nombre des mots composés basés sur un verbe et un nom, ou un verbe formé à l'origine d'un verbe et d'un nom, ou d'un verbe et de *tout*. Exemples: *crochepied, portevoix, mangetout, passepartout* et etc.³
- 2) dans des composés formés avec préfixes *contre* ou *entre* (les composés formés avec *en, supra* et *sur* sont déjà presque toujours soudés): *contrefeu, contrappel, entreligne* sur le modèle de *à contrefaçon, contrordre, entrecôte*;
- 3) dans des mots composés formés avec les préfixes latins *extra, infra, intra, ultra*: *extraconjugal* (comme *extraordinaire*), *ultrafiltration, infrasonore*, etc.

Mais le trait d'union se maintient si la soudure engendre des difficultés de lecture (*extra-utérin*);

- 4) dans des composés d'éléments « savants » latins ou grecs, en particulier en « o »: *audiovisuel, minichaîne, rhinopharyngite*, etc;

² Ces règles regroupent les différents points exposés dans le document Les Rectifications de l'orthographe du 6 décembre 1990

³ Liste A des Recommandations. Les Rectifications de l'orthographe du 6 décembre 1990, p.14.

- 5) Il y a des exclusions quand le trait d'union maintient dans les noms propres, c'est le cas des noms géographiques ou bien pour exprimer l'idée de relation entre deux éléments: *projet franco-allemand, civilisation gréco-romaine*;
- 6) dans des composés qui sont des onomatopées: *blabla, kifkif, pingpong*;
- 7) dans des mots composés d'origine latine ou étrangère qui sont employés sans valeur de citation. P.ex. *apriori, statuquo, hotdog, ossobuco*.

Pourtant, les auteurs des *Nouvelles tendances dans la composition nominale: français, allemand et espagnol mis en contraste* n'envisagent pas la soudure graphique des composés comme un des critères importants et concluent que son utilisation est « plus limitée en français, même si les dernières rectifications de l'orthographe française prétendent appliquer la fusion à certains cas, notamment aux composés [Adj+N] et [V+N]: *tirebouchon, chauvesouris* etc. » Même temps les rectifications de décembre 1990 n'examinent pas des mots composés du type [N+N]; les locuteurs francophones préfèrent séparer les deux noms par un trait d'union au lieu de les souder (Domínguez Vázquez et Carlos Valcárcel Riveiro 2006 : 221). Nous voyons que les rectifications de l'orthographe proposées par l'Académie française ne sont pas exhaustives et des changements orthographiques au sein de la soudure graphique font presque impossible la recherche des mots composés nouveaux dans des textes.

Vlasta Křečková (2000 : 63 et 79) affirme que le critère de la soudure graphique est essentiel en ce qu'il distingue les procédés néologiques morphosyntaxiques et syntaxiques; tandis que les lexèmes du premier groupe s'écrivent en un seul mot (éventuellement avec un trait d'union), ceux du dernier groupe s'écrivent en plusieurs mots graphiques.

Louis Guilbert considère un point de vue de Vlasta Křečková comme « traditionnelle ». « *La lexicologie traditionnelle reconnaît comme mots composés ceux dont les termes constituants peuvent être soit soudés (portefeuille), soit unis par la marque graphique du trait d'union.* » (Guilbert 1971 : 9)

Quant à la lexicographie française, Rey-Debove (1991 : 151) affirme que « *le découpage en unités lexicales supérieures au mot graphique n'a pas dans la lexicographie française amplifié les nomenclatures (exemples rares: point de vue, pomme de terre dans le Petit Robert I).* » Les dictionnaires de la langue française (*Le*

Nouveau Petit Robert, Larousse, etc.) sont très attentifs aux évolutions des graphies, qui souvent tendent naturellement à plus de simplicité. Ils enregistrent la tendance de l'élimination du trait d'union et donnent la préférence à l'écrire à un seul mot. Ils observent la soudure des éléments préfixés (le trait d'union était malvenu puisqu'il ne joignait pas des mots); ainsi *cérébro-spinal* devient *cérébrospinal*; *hydro-électrique*, *hydroélectrique*. La soudure intervient aussi pour les mots composés comme plateforme, que l'on écrit plateforme. Ils soulignent que pour certains mots récemment empruntés, plusieurs graphies soient d'abord attestées (jusqu'à sept pour *cashier* dans viande *cashier*) et que le temps les sélectionne et la forme se stabilise, généralement au profit de l'assimilation. Cependant, on trouve des variations dans dictionnaires. P. ex. *contre-sujet* et *contre-braquer* (Larousse) vs. *contresujet* et *contrebraquer* (Robert 2009).

Nous sommes d'accord avec la majorité des linguistes que la soudure graphique ne peut pas être un critère essentiel d'un mot composé dans un texte, car, très souvent, des composés sont si collés qu'on ne peut pas déterminer ses mots d'origine, ou les éléments du mot composé sont isolés et ainsi se montrent comme un groupe des mots sans aucun lien sémantique. Même temps nous sommes également d'accord avec Jan Radimský qui souligne que « *le critère de la soudure graphique a un impact énorme dans le domaine de la lexicographie et dans celui du traitement informatisé de la langue.* » (Radimský 2006 : 20) Le traitement des lexèmes comportant plusieurs mots graphiques représente donc l'une des difficultés majeures du traitement automatisé de la langue. L'étude plus approfondie de la composition au sein des régularités graphiques permet d'améliorer des algorithmes d'identification des mots composés dans les textes ce qui sera un grand pas dans la lexicographie et la linguistique informatique.

1.1.2. La soudure phonologique

Le critère de la soudure phonologique est considéré au sein du problème de la place de l'accent dans les mots composés. D'abord nous examinons le terme « accent » et ses particularités.

Le *Dictionnaire de linguistique* définit l'accent comme « *un phénomène prosodique de mise en relief d'une syllabe, parfois plusieurs, dans une unité (morphème, mot, syntagme).* [...] *Par sa nature, l'accent correspond à une*

augmentation physique de longueur, intensité et éventuellement de hauteur. » (Dubois et al. 1994 : 5) Ici, nous n'envisageons pas l'accent comme un signe tracé par l'écriture (accent aigu, grave, circonflexe); il s'agit du son de la voix qui, dans le même mot, s'arrête plus long-temps sur une syllabe que sur une autre. La manière d'appuyer la voix de cette façon est nommée *accent tonique*. Émile Littré dans sa préface du *Dictionnaire de la langue française*, publié en 1872, donne la définition suivante: « *on nomme accent tonique ou, simplement, accent, l'élévation de la voix qui, dans un mot, se fait sur une des syllabes. [...] L'accent tonique peut être dit l'âme du mot; c'est lui qui en subordonne les parties, qui y crée l'unité et qui fait que les diverses syllabes n'apparaissent pas comme un bloc informe de syllabes indépendantes.* » (Littré 1872 : 42) L'accent tonique ne concerne pas les consonnes et n'intéresse que les voyelles dans une syllabe accentuée. On distingue trois types d'accentuation par rapport à la place de la syllabe accentuée dans les langues ou la mise en relief s'effectue par l'intensité: oxytonique, paroxytonique, proparoxytonique.

Dans certaines langues (anglais, italien, russe, etc.), l'accent tonique mobile fonctionne comme un moyen distinctif. Par exemple, dans l'opposition anglaise des mots *'export* (exportation) et *ex'port* (exporter), la distinction des parties du discours se réalise par accentuation; on prononce la syllabe initiale dans le premier mot avec plus de force que la deuxième (pour dire *export* en tant que nom), mais avec moins de force dans le second mot (pour dire *export* comme verbe). Le russe présente des paires où la place de l'accent change le sens du mot: *'zamok* (château) et *za'mok* (serrure) qui sont des homographes. Parfois, on voit une situation pareille en italien: *'debito* (dette) et *de'bito* (dû).

En français, l'accent tonique est fixé et frappe la dernière syllabe prononcée d'un mot, indiquant sa fin, ou d'un groupe de mots. L'accent tonique français est un accent de groupe de mots et n'est pas un accent de mot. Cet accent oxytonique n'est pas un accent distinctif. L'accent français a une valeur démarcative; il sépare des unités syntaxico-sémantiques. De fait, les règles de séparation des lexies ne sont pas les mêmes à l'écrit et à l'oral. Lorsqu'on écrit, on sépare les lexies par des blancs et lorsqu'on parle les lexies s'enchaînent (Marchello-Nizia 1995 : 184). La fonction démarcative sert à délimiter le groupe accentuel correspondant aux syntagmes de la phrase dans la chaîne parlée. Il faut noter qu'il y a une fonction culminative en tant que sommet d'une unité

phonétique qui peut être le mot ou le groupe de mots. P. ex. en français, la séquence *un enfant malade* constitue un seul groupe phonétique dont l'accent porte sur la dernière syllabe /lad/ tandis que dans la séquence *un enfant jouait* on voit deux accents, l'un sur /fã/ en *enfant*, l'autre sur /ɛ/ en *jouait*.

En ce qui concerne les mots composés, l'accent tonique frappe la syllabe radicale de modifiant qui est en tête tandis que l'idée principale se trouve à la fin (Simon 1822 : 326). Bien que le *Traité de la formation des mots composés* ne soit pas l'étude phonologique et phonétique, Arsène Darmesteter envisage la soudure phonologique au sein de l'accent de mots composés. L'accent joue un rôle important dans la réduction des deux termes en un mot unique. « *Tant que les deux termes vivent de leur vie propre et gardent leur signification précise, ils conservent en même temps leur accentuation* » (Darmesteter 1874 : 16). On distingue deux cas d'accentuation dans les mots composés:

1) accent du dernier mot est bien caractérisé, celui du premier, pour être un peu plus faible, n'en est pas moins sensible. P. ex. *porte-cigares, sapeûr-pompier*;

2) après la fusion des deux termes, quand le premier mot a totalement perdu son accentuation propre, l'accent reste seulement sur la syllabe radicale du dernier mot. Exemples: *lundi, licou*.

La suppression du premier accent mène à la réduction du mot composé à un mot unique, c'est-à-dire, les mots composés deviennent des mots simples qui se soumettent aux lois phonétiques de la langue française.

Pour conclure, il faut noter que le phénomène de soudure phonologique n'est pratiquement pas observé dans les ouvrages linguistiques. Nous voyons qu'en français le critère de l'accentuation ou la soudure phonologique est inutilisable car il ne permet pas de déterminer les mots composés.

1.2. Les critères syntaxiques et morphosyntaxiques

Les mots composés contiennent un grand nombre de phénomènes linguistiques, pour lesquels la terminologie n'est pas unifiée et dont les propriétés syntaxiques et sémantiques ne se recoupent que partiellement: les mots composés, les expressions figées et semi-figées, les collocations, les entités nommées, les verbes à particule, les

termes, les constructions à verbe support, etc. (Sag et al., 2002). Le flottement terminologique et l'absence de définitions rigoureuses compliquent le processus d'identification de mots composés. Parfois, il est difficile de distinguer les mots composés et des mots dérivés, d'une part, et des expressions idiomatiques et des syntagmes, de l'autre. En français, dans certains cas, les constituants du mot composé se trouvent dans le même ordre qu'en syntaxe. Cette particularité mène aux problèmes d'identification. Selon Laurie Bauer, grand nombre de composés anglais et autres langues germaniques ont pour équivalents des syntagmes nominaux en français (Bauer 1978 : 80). Dans *Deconstructing Morphology*, Rochelle Lieber affirme que le premier constituant du composé ne peut pas occuper la même position dans le syntagme nominal ou adjectival : « [...] compounds frequently have items as their first elements which could not occur preminally in a noun phrase, preadjectivaly in an adjective phrase, and so on. For example, nouns do not occur in the pre-head position either in NPs or APs, so where they appear in these positions it must be within compounds. » (Lieber 1992:13). Par exemple *après-soin* (mot composé) — *soin après traitement* (syntagme nominal).

Donc, parler de mot composé suppose de pouvoir trancher entre unité lexicale et syntagme de discours. Parfois, les unités ne sont pas soudées et elles ne sont pas reliées par un trait d'union. Dans ce cas il convient de disposer de critères de lexicalisation et aborder la nature des constituants selon leurs propriétés syntaxiques (y compris les propriétés distributionnelles) et sémantiques. Sur la base de ces critères on peut cerner le continuum qui mène du groupe nominal libre à l'énoncé totalement bloqué, car il n'y a pas, les séquences figées, d'un côté, et les syntagmes accidentels, de l'autre. L'un des principes essentiels qui peut être utilisé pour distinguer les mots composés d'un syntagme libre est proposé par Max Silberztein: « Une séquence de mots simples est figée (ou composée) si l'une au moins de ses propriétés syntaxiques, distributionnelles ou sémantiques ne peut pas être déduite des propriétés de ses constituants. » (Silberztein 1990:72)

Gaston Gross partage ce point de vue dans son ouvrage *Les expressions figées en français* où il étudie figement et expressions figées. Ce phénomène linguistique complexe qui a un caractère marginal dans la langue, car son importance a été méconnue pendant longtemps. Seulement en 1924, dans *Philosophy of Grammar*,

O. Jespersen distingue deux principes dans les langues: il oppose la liberté combinatoire au figement. Gross a aussi introduit deux principes importants dans la reconnaissance des expressions figées: la liberté combinatoire et l'opacité sémantique. Il affirme que la définition de la notion de figement contient deux paramètres différents (Gross 1996 : 7):

- a) le fonctionnement syntaxique interne d'une suite donnée, qui peut être libre ou faire l'objet de différents niveaux de restrictions;
- b) la signification de la suite, qui est ou non le produit de celle de ses éléments constitutifs.

Il a aussi présenté huit critères généraux du figement qui permettent de distinguer les suites figées des formes libres (Gross 1996 : 9-23):

- 1) la polylexicalité / la combinatoire lexicale;
- 2) l'opacité sémantique / la non-compositionnalité du sens / les contraintes sémantiques;
- 3) le blocage des propriétés transformationnelles / les contraintes syntaxiques;
- 4) la non-actualisation des éléments constitutifs;
- 5) la portée du figement / la comparaison / la métaphore;
- 6) le degré de figement;
- 7) le blocage des paradigmes synonymiques / les contraintes lexicales;
- 8) non-insertion / le défigement.

Les propriétés générales proposées par G. Gross s'appliquent à trois niveaux différents: syntaxique, sémantique et lexical. Nous les examinerons plus détaillé dans ce chapitre (voir section 1.2.1. 1.2.2. et 1.3.).

En effet, un composé est un groupe de syntagmes qui se décrit, d'une part, par sa classe syntaxique, et, de l'autre, par sa classe syntaxique de ses constituants et les relations fonctionnelles entre eux. C'est-à-dire, les critères syntaxiques se divisent en deux groupes: externes et internes. Le composé peut être distingué du syntagme non lexicalisé de même structure par sa distribution dans la phrase (syntaxe externe) et / ou par des particularités morphosyntaxiques internes. Il y a quelques particularités morphosyntaxiques internes: par exemple, *rouge-gorge* comporte un genre masculin et une antéposition de l'adjectif de couleur, conforme à l'hypéronyme (oiseau) et non au composant nominal gorge; dans le composé *chaise-longue*, la postposition de longue

n'est pas conforme à la syntaxe habituelle de cet adjectif; *arc-en-ciel* est un composé qui montre une syntaxe archaïque, car dans sa structure se trouve la préposition, mais il n'y a pas de déterminant.

Ainsi le fait qu'une séquence de type V + N (*essuie-glace*) soit un mot composé est signalé (outre le trait d'union) par sa syntaxe interne (invariabilité de l'élément verbal et l'absence de déterminant devant le nom) et par sa syntaxe externe de l'ensemble, qui s'intègre comme nom (et non comme groupe verbal) à la phrase.

1.2.1. Les critères externes

En ce qui concerne les critères externes, on distingue deux catégories principales. Ce sont la distribution du composé et la détermination ou actualisation du composé. Ces critères aident à vérifier si les composés se comportent comme une seule unité.

Dans ce chapitre nous allons analyser la distribution du composé. Par critère de distribution, nous entendons qu'un mot composé possède la même distribution syntaxique qu'un mot simple. Ici mentionons les travaux d'André Martinet, qui attribue « *l'identité de comportement syntaxique* » pour les synthèmes en général, dans notre cas – pour la distribution, on peut la comprendre par le fait qu'un synthème et un monème « *se combinent avec les mêmes déterminants et participent aux mêmes fonctions.* » (Martinet 1985 : 37)

Gaston Gross ajoute qu'un mot composé hérite également des propriétés de distribution sémantique des synonymes correspondants. D'après lui l'identité de distribution ne s'observe que chez les noms composés et les noms simples correspondants, mais aussi chez les suites figées en général. En effet, ce critère seul, ne servirait pour identifier la frontière entre un composé, une suite figée et un dérivé pour cause de la même distribution qu'une unité simple correspondante. Toutefois, la distribution des marqueurs morphologiques dans les mots composés diffère de celle dans les structures simples. En composition, contrairement aux syntagmes libres, on remarque des différentes combinaisons possibles pour ce qui est de la flexion: absence de flexion (*des passe-partout, des pot-au-feu*), flexion du premier composant (*des pauses-café, des crocs-en-jambe*), flexion du deuxième composant (*des couvre-lits, des cure-pipes*), flexions de deux composants (*des sourds-muets, des aides-comptables*). La

distribution des mots composés est aussi caractéristique par son intégralité: par exemple, on ne peut pas introduire la négation à l'intérieur d'un mot composé sans que sa distribution ne soit désorganisée (Gross 1996 : 23) Dans le cas de la composition, les deux morphèmes qui forment un mot composé sont associés aux deux signifiants libres qui forment un signifié unique (Martinet 1985 : 37)

Maintenant focalisons-nous sur l'actualisation du composé. La caractéristique présente dans la majorité des travaux sur les mots composés, est celle de la détermination. En fait si un composé se comporte syntaxiquement comme une unité simple, toute détermination doit porter sur l'ensemble et non seulement sur les éléments constitutifs du composé. Regardons les exemples suivants empruntés des oeuvres de Gross (Gross 1996 : 32) et Guilbert (Guilbert 1971 : 56) :

un fait évident → *un fait maintenant évident*

un fait divers → **un fait maintenant divers*

les chemins de fer → **les chemins français de fer*

Pourtant, Gross parle de structure composée quand aucun des composants lexicaux ne peut être actualisé. C'est un quatrième critère général du figement nommé le non-actualisation des éléments constitutifs. Cela signifie qu'aucune des unités composantes de l'expression figée ne peut recevoir aucun type d'actualisation. Tout groupe de mots simples dont les constituants ne sont pas actualisés individuellement s'appelle une locution. Pour illustrer ce phénomène nous examinons deux emplois différents de l'expression *prendre une veste* dans des exemples suivants:

Michel a pris une/cette/sa/ta veste.

Nous constatons que complément *veste* qui réfère au vêtement est actualisé dans le cas.

Le candidat a pris une veste.

Ici, nous voyons l'exemple de l'expression *prendre une veste* en tant que la suite figée *être battu aux élections* où le substantif *veste* ne réfère à aucun vêtement, ce que

met en évidence la contrainte sur le déterminant. Par conséquent il n'y a pas d'actualisation dans cette phrase.

On s'applique l'absence d'actualisation comme définition des locutions adjectivales et adverbiales. Dans les expressions ci-dessous, les substantifs ne peuvent pas être accompagnés par un autre élément qu'un article défini:

Claire est à la mode

Ils ont chanté à l'unisson

On ne peut insérer ni *cette*, ni *une*, ni *un*, ni *votre* dans ces locutions.

« *L'impossibilité d'insertion d'éléments extérieurs met en évidence le phénomène du figement : ce sont des suites qu'il n'est pas au pouvoir du locuteur de modifier, sauf à des fins métalinguistiques ou humoristiques.* » (Gross 1996 : 19)

En général, la locution se caractérise par l'existence de propriétés syntaxiques régulières du substantif et par une grande liberté de détermination. Elles fonctionnent comme des prédicats qui ont la particularité de pouvoir revêtir des formes morphologiques variées.

1.2.2 Les critères internes

Au niveau du fonctionnement syntaxique interne du composé, nous examinerons quatre critères généraux du figement proposés par G. Gross (Gross 1996 : 9-18) qui ont été introduit dans la section 1.2 du présent chapitre. C'est notamment le fait que les composés sont souvent définis comme des unités polylexicales, au sein desquelles les propriétés transformationnelles et les paradigmes synonymiques sont bloqués. Radimský pose les autres problèmes: le type de liaison entre les constituants et la productivité du type de composition (Radimský 2006 : 28). Certains linguistes (Di Sciullo, Williams, Villoing, Brousseau) parlent du critère d'atomicité syntaxique car les règles de la syntaxe ne peuvent pas accéder à la structure des mots, qu'ils soient construits par dérivation ou par flexion.

D'abord nous examinons le critère de polylexicalité ou la combinatoire lexicale car il semble le plus complexe. Selon G. Gross, la condition importante pour qu'on

puisse identifier le figement est d'avoir « *une séquence de plusieurs mots et, éventuellement, au moins un séparateur et que ces mots aient, par ailleurs, une existence autonome.* » (Gross 1996: 9) Comme séparateurs entre les unités lexicales nous admettons le blanc (*ver à soie*), le trait d'union (*aller-retour*), l'apostrophe (*aujourd'hui*). Selon ce principe, les constructions formées à l'aide des affixes (préfixes, suffixes) sont exclues du domaine de figement car les affixes révèlent de la dérivation et ne peuvent pas avoir une existence autonome dans le système actuel de la langue. Les affixes s'attachent étroitement aux bases lexicales où il est possible de les ajouter un ou plusieurs (*gel + -er = geler; dé + geler = dégeler; dé + courag(e) + -er = décourager*), mais on ne peut pas les en séparer. C'est-à-dire, les affixes ne correspondent pas à des verbes, noms, adjectifs et ils sont des éléments non-autonomes. Pourtant, les mots dérivés (ou affixés) ne sont pas étrangers au figement car les relations entre le mot et le préfixe ou suffixe ne sont pas accidentelles. Par exemple, pour former un substantif dérivé de l'adjectif *gentil* on ne peut prendre que le suffixe *-esse* (*gentillesse*). Dans son travail, Gross affirme: « *la relation entre l'adjectif gentil et le suffixe -esse, représente un cas de figement ou du moins de restriction.* » (Gross 1996 : 10)

Le deuxième critère interne est celui du blocage des propriétés transformationnelles ou les contraintes syntaxiques. Selon G. Gross, chaque construction libre a des propriétés transformationnelles dépendues de leur structure interne. En ce qui concerne la relation verbe-complément (un verbe transitif direct et son complément), on observe certains changements réguliers de structure ou, plus simplement, transformations. P. ex. la phrase libre *Paul a vu ce film* peut changer sa structure par la passivation (*Ce film a été vu par Paul*), la pronominalisation (*Paul l'a vu*), le détachement (*Ce film, Paul l'a vu*), l'extraction (*C'est ce film que Paul a vu*), la relativation (*Le film que Paul a vu*); ces transformations ne changent pas son sens original. Et, par contre, les suites figées ne supportent pas les changements syntaxiques: la phrase avec l'expression figée *prendre la tangente* (= *s'esquiver, se tirer d'affaire*) se caractérise par l'absence totale de propriétés transformationnelles car n'importe quel changement pourrait mener à l'incompréhension.

Nous pouvons appliquer toutes les particularités des suites verbales aux substantifs. Un syntagme nominal composé d'un nom et d'adjectif (*un livre difficile*) peut être modifié par la nominalisation (*la difficulté de ce livre*), l'adjonction d'adverbes

intensifs (*un livre très / particulièrement difficile*), la prédicativité (*Ce livre est difficile*). Pourtant, dans les suites figées comme *cordons bleus* (*bonne cuisinière*) telles transformations sont interdites (Gross 1996 : 12-13) Nous voyons que la particularité essentielle de suites figées est blocage des propriétés transformationnelles.

Enfin, le dernier critère général est celui du blocage des paradigmes synonymiques ou bien les contraintes lexicales. La linguistique française oppose habituellement deux axes dans le système langagier proposés par Ferdinand de Saussure: l'axe paradigmatique et l'axe syntagmatique. L'axe paradigmatique traduit la réalité des langues qui veut qu'en position d'arguments on ait affaire à des classes de mots. P. ex. après le verbe *boire*, on a la classe des boissons et non pas un seul mot *lait*. Dans les syntagmes libres il est possible de substituer un mot par un autre mot de la même classe ou par un synonyme. La possibilité de faire tels remplacements relève de contraintes générales et dépend de la nature des prédicats. Pourtant, dans les expressions figées, les variantes lexicales sont exclues pour toutes les catégories:

- les verbes: *casser sa pipe*, **casser sa bouffarde*, **briser sa pipe*;
- les noms: *une clé anglaise*, **une clé britannique*;
- les déterminants nominaux: *un train de mesures*, **un autorail de mesures*;
- les adjectifs: *bleu roi*, **bleu reine*;
- les adverbes: *aller comme un gant*, **aller comme une moufle*.

Ces exemples nous montrent qu'il est impossible de donner lieu aux variations d'éléments composants sans perdre le sens originel. Ainsi les suites figées se caractérisent par le blocage des paradigmes synonymiques. (Gross 1996 : 17-18)

Nous pouvons constater qu'il s'avère pratiquement impossible de définir précisément la catégorie des mots composés du point de vue des critères syntaxiques à l'aide de tous les critères qui sont cités ci-dessus. On est bien d'accord avec le jugement de Gross : « *Les noms composés ne constituent pas un phénomène compact et homogène dont on pourrait rendre compte à l'aide d'une définition unique.* » (Gross 1990 : 89) Pourtant, les linguistes continuent de faire les analyses syntaxiques et ils élaborent des théories qui permettent de distinguer les mots composés des autres

structures syntaxiques. À partir des travaux de Di Sciullo et Williams basés sur le critère d'atomicité syntaxique, Anne-Marie Brousseau formule trois tests pour déterminer une forme complexe (Brousseau et Nikiema 2001 : 436): impossibilité d'insérer une conjonction entre les éléments du mot composé; impossibilité de remplacer une unité du composé par une anaphore; impossibilité de modifier les éléments composants. L'auteur de cette théorie affirme que le critère d'atomicité syntaxique est le critère par excellence pour identifier les mots composés par rapport aux syntagmes. Matthieu Constant et ses collègues considèrent, basés sur les expériences de Nivre et Nilsson (2004), Cafferkey et al. (2007), Green et al. (2011), etc., deux méthodes d'intégration des mots composés dans le processus d'analyse syntaxique. Ce sont: une pré-identification des mots composés, suivie d'une analyse syntaxique incorporant l'identification des mots composés, suivie d'un réordonneur intégrant des traits dédiés aux constructions complexes. (Constant et al. 2012 : 60) Constant conclut qu'aucune des deux stratégies ne soit entièrement satisfaisante, mais il souligne qu'on pourrait les combiner efficacement en permettant au pre-segmenteur de générer l'automate pondéré des segmentations lexicales possibles et de combiner ce dernier avec l'analyseur syntaxique.

Après avoir analysé toute information que nous avons présentée dans les sections précédentes, nous voyons que la syntaxe des mots composés est liée avec la sémantique. En effet, plusieurs auteurs analysent la composition, les origines et la nature des constructions figées du point de vue syntaxique ou sémantique. Émile Benveniste considère son approche comme syntaxique: « *la composition est une micro-syntaxe* ». Pour lui « *chaque type de composés est à étudier comme la transformation d'un type d'énoncé syntaxique libre.* » (Benveniste 1974 : 145) Gaston Gross envisage le figement et les expressions figées dans le cadre de l'approche syntaxico-sémantique (Gross 1996 : 9-18) Cécile Fabre et Pascale Sébillot basent sur la sémantique et décrivent les mécanismes utilisés pour le calcul sémantique automatique des composés nominaux, en mettant l'accent sur le type d'informations que la représentation lexicale des noms doit intégrer (Fabre et Sébillot 1996 : 1-9).

1.3. Les critères sémantiques

La sémantique des mots composés reste un phénomène complexe dans la linguistique moderne. Depuis des années 1960, les linguistes ont commencé à analyser l'interprétation sémantique des suites composés et les relations sémantiques entre ses

parties constituantes (ce sont les travaux de Lees 1960; Levi 1978; Di Sciullo et Williams 1987; Gross 1988, 1991, 1996; Zwanenburg 1991, 1992; Lieber 1992, etc.).

Tout d'abord nous attirons notre attention sur le principe de compositionnalité du sens qui est considéré comme l'un des notions fondamentales dans la sémantique. Dans son article DRT⁴ et compositionnalité, P. Amsili et M. Bras attribuent ce principe à Gottlob Frege, philosophe et logicien allemand. Sur la base de ses travaux, ils donnent la formulation la plus courante du principe de compositionnalité du sens (Amsili et Bras 1998 : 132): « *Le sens d'une expression composée est une fonction du sens de ses parties.* » (Frege 1952 : 56-78) Pour éviter l'apparition de non-sens évidents, on doit donner une formulation plus précise en ajoutant une relation fondamentale avec la syntaxe: « *Le sens d'une expression composée est une fonction du sens de ses parties et de la règle syntaxique par laquelle elles sont combinées.* » (ibid.) Frege s'ensuit que le principe de compositionnalité du sens régit la relation entre la sémantique et la syntaxe d'un langage. Ensuite, Amsili et Bras envisagent ce principe en sémantique formelle et ils parlent de l'héritier de Gottlob Frege, Richard Montague qui dans ses travaux considère la sémantique de la langue naturelle sous deux aspects (Montague 1974 : 105): la sémantique des langages formels qui sont caractérisés par le principe de compositionnalité (approche de G. Frege); la syntaxe formelle des langues naturelles (approche de N. Chomsky). Montague propose une formulation stricte du principe de compositionnalité qui est mise en œuvre par un parallélisme strict entre sémantique et syntaxe. C'est-à-dire, à chaque règle sémantique correspond une règle syntaxique. On traduit chaque phrase de la langue naturelle en une formule d'une logique intensionnelle typée, par application des règles sémantiques et syntaxiques (Amsili et Bras 1998 : 133). Encore une fois, nous remarquons les relations étroites entre syntaxe et sémantique.

Dans ses travaux consacrés à l'étude de la composition et les mots composés, Charles Bally s'appuie sur des critères sémantiques et formels et il définit le mot composé comme « *un syntagme virtuel caractérisé qui désigne, en le motivant, une idée unique.* » (Bally 1965 : 94) Il réalise l'aspect sémantique à la base de la définition de Darmesteter : « *De la sorte la composition thématique, sous-entendant un nombre considérable d'idées accessoires, est éminemment elliptique; et l'on peut dire que son*

⁴ La théorie des Représentations Discursives

trait dominant consiste précisément dans l'étendue de l'ellipse, dans le nombre d'idées ou d'images qu'il éveille dans la pensée. » (Darmesteter 1874 : 10) Bally l'oppose au groupe syntaxique et au groupe locutionnel: le groupe syntaxique n'a pas d'équivalent dans les mots simples (*bijou précieux*), tandis qu'on peut remplacer un composé par un mot unique (*oiseau-mouche = colibri*); le groupe locutionnel n'accepte pas des transformations sur l'axe paradigmatique (*pot au feu*), le mot composé les accepte (*pot à eau, pot à lait, pot à vin*).

D'après Darmesteter, c'est l'unité sémantique qui est l'un des signes caractéristiques des mots composés. « *Les deux termes perdant leur signification spéciale, ont cessé de désigner les deux qualités saillantes de l'objet pour devenir la représentation exacte et complète de cet objet, que le mot devient en même temps un juxtaposé.* » (Darmsteter 1874 : 13)

Cependant, André Martinet souligne que « *ce trait est trop difficile à constater, même par introspection, pour qu'on puisse le retenir pour identifier ces complexes et les opposer aux syntagmes proprement dits [...] qui résultent de choix multiples.* » (Martinet 1980 : 133) et il finit par ne pas utiliser ce critère. Même Darmesteter remarque : « *si ce critérium est précis, l'emploi en est des plus délicats.* » (Darmesteter 1874 : 14) Si on affirme qu'une image (signifié) est unique, cela se traduit par le fait qu'elle est précise et indivisible. Observons les exemples d' *agent de police* et *arc-en-ciel* qui ont été utilisés par Darmesteter dans son ouvrage *Traité de la formation des mots composés* (ibid. : 14). En les analysant nous pouvons constater que tous les deux expriment un signifié indivisible et précise. D'autre part, la précision sémantique est l'objectif de tout mot, toute expression.

Nous avons introduit les critères généraux du figement proposés par Gaston Gross et observé les critères syntaxiques externes et internes dans les sections précédentes. En ce qui concerne les critères sémantiques, Gross distingue l'opacité sémantique et la portée du figement.

Nous avons déjà examiné le concept de compositionnalité, selon lequel, une séquence des mots est compositionnelle si on peut d'en interpréter son sens à partir du sens de chacun de ses composants (Polguère 2008 : 57) En effet, le sens d'une phrase *Le journal est sur la table* se calcule à partir du sens de chacun de ses éléments: *le +*

journal + être + sur + la + table. Cette séquence respecte le principe, son sens est compositionnel. Par contre, les expressions figées ne relèvent pas de ce type de sens: *pomme de terre* pourrait désigner n'importe quel fruit qui serait rassemblé à une pomme qui pousse sous la terre, mais dans ce cas, ce terme est utilisé dans un seul emploi précis, celui qui est synonyme d'une patate; *un fruit de mer* n'est pas vraiment un fruit qu'on cultive dans la mer; *un grand magasin* est vraiment un magasin qui est grand, mais ces deux composants ne donnent pas une description suffisante - un magasin qui vend marchandises de toutes sortes. Dans ce cas on ne saisit pas le sens d'une phrase à partir du sens habituel de ses éléments composants. Ce phénomène s'appelle l'opacité sémantique ou la non-compositionnalité du sens. Laurence Danlos souligne que « *les expressions figées s'opposent donc aux expressions libres dans la mesure où les expressions figées échappent aux hypothèses de compositionnalité.* » (Danlos 1988 : 5)

Mais Gross signale qu'une séquence des mots peut avoir deux lectures: transparente (sens compositionnel) et opaque (sens non-compositionnel) (Gross 1996 : 11) Par exemple, *Les carottes sont cuites* exprime deux sens simultanément: les légumes donnés sont prêts à être mangés (sens transparent) et qu'il n'y a plus d'espoir et que tout est perdu (sens opaque). On observe la même situation dans la phrase *Le candidat a pris une veste* où, d'une part, le groupe verbal *prendre une veste* se réfère à la précaution du candidat de se vêtir et ainsi porte sens compositionnel, ou on exprime l'idée que le candidat a été battu aux élections qui a le sens non-compositionnel, de l'autre.

Parfois, une suite composée peut avoir un certain degré de compositionnalité sémantique. P. ex. dans le nom *femme au foyer*, le premier élément est reconnaissable et identifiable à son emploi autonome, mais il a une caractéristique qui est très difficile de calculer d'après les constituants *au* et *foyer* - cette femme ne travaille pas.

Précisons que l'opacité sémantique se diffère considérablement chez les mots composés, elle n'est pas binaire, c'est-à-dire, que soit elle peut être présente ou soit elle n'est pas présente. Par exemple observons le cas de *l'agent de police*, où l'opacité est quasiment nulle, le sens du terme ici est que compositionnel. Gross souligne que « *l'opacité est un phénomène scalaire* » et a trois niveaux: l'opacité totale (*la clé des champs*), partielle (*clé anglaise*) ou inexistante (*clé neuve*) (ibid. : 10-11).

On peut différencier les syntagmes ordinaires et certains mots composés par l'opacité sémantique qui pèse sur les mots composés. Par conséquent, l'opacité sémantique est prise en considération par les linguistes concernant la définition des mots composés.

Autre critère sémantique proposé par Gross est la portée du figement. Nous envisagerons les expressions métaphoriques figées. La métaphore (ou comparaison) est source de figement pour les différentes catégories grammaticales. Elle peut affecter seulement une partie ou toute la combinaison des mots donnés. Le cas le plus simple est celui où il n'y a pas de liberté pour aucun des composants. C'est la situation des proverbes (*La nuit, tous les chats sont gris*), des substantifs (*col-vert, cordon-bleu*), des suites verbales (*avoir les yeux plus gros que le ventre*), des séquences adverbiales (*à fond la caisse*) et adjectivales (*à cran*), des locutions prépositives (*aux bons soins de*). Gross souligne que « *cette situation n'est pas la plus fréquente: il arrive que, dans une séquence donnée, seul un sous-ensemble fasse l'objet d'un figement.* » (ibid. : 15) Par exemple, dans la phrase *Vous lui avez tiré les vers du nez*, seulement la partie *tirer les vers du nez* à est figé, le sujet *vous* et le complément *lui* sont libres et peuvent être modifiés. Il faut remarquer que la précision du caractère figé ou non figé des séquences données par les linguistes permet de réussir dans le domaine du traitement automatique (ibid. : 16)

Corbin annonce que les éléments formants des mots composés, disposent d'un sens référentiel, qui est formé « *fondamentalement de propriétés décrivant une catégorie conceptuelle.* » (Corbin 2001 : 43) Elle ajoute davantage que la sémantique référentielle est principalement le domaine des substantifs, des verbes et des adjectifs.

Par exemple, dans notre cas d'étude, en ce qui concerne les mots composés verbonominaux du français, on trouve qu'il y a une règle rigoureuse qui exige deux schémas d'interprétation possibles : l'interprétation « processive » et l'interprétation « actancielle ». On comprend par l'interprétation actancielle que le composé réfère à une entité « *présentant de façon saillante la propriété fonctionnelle ou existentielle* » que prédisent les deux constituants (*porte-drapeau, gagne-pain*). Quant à l'interprétation processive, le composé verbonominal renvoie au procès exprimé par le prédicat verbal dont il est formé (*saute-mouton, lèche-vitrine*) (Radimský 2006 : 57)

Corbin ajoute que toutes les deux interprétations sont possibles pour les mots composés verbonominaux, cependant l'autre interprétation pourrait paraître moins naturelle dans certains cas. En conséquence ces deux schémas ne sont pas essentiellement opposés.

Après avoir analysé tous les critères donnés, nous concluons que l'opacité sémantique nous semble un trait qui peut caractériser les suites composées. Nous sommes d'accord avec Jan Radimský que « *c'est à l'opacité sémantique que l'on reconnaît le plus aisément qu'un composé exprime une idée unique.* » (ibid. : 55)

1.4. La définition des composés

Après avoir analysé les critères différents (la soudure graphique et phonologique, les critères syntaxiques et morphosyntaxiques externes et internes, les critères sémantiques), nous pouvons constater qu'il n'y a probablement pas de groupe d'unités lexicales françaises en soi que nous pourrions qualifier « composés ». Dans l'introduction du présent chapitre (voir section 1. *La composition et les critères d'identification des mots composés*), nous avons déjà examiné les définitions différentes de la composition proposées par les linguistes. Etant basé sur cette analyse, nous avons donné une définition de la composition sur laquelle nous nous appuyons dans notre mémoire. Les définitions actuelles du « mot composé » sont si confuses et représentent un problème pareil dans la lexicologie et la linguistique du français moderne qui envisagent les mots composés comme des unités morphologiques, syntaxiques ou sémantiques et opposent la composition à la dérivation. Maintenant nous proposons de regarder les définitions des mots composés en général introduites par certains linguistes mondiaux.

Du point de vue morphologique, la composition est un processus qui construit des unités nouvelles par la juxtaposition linéaire de plusieurs radicaux. Le résultat de cette formation est un mot composé qui a les caractéristiques d'un mot indépendant et fonctionne comme un tout autonome et individuel. Susan Olsen, dans son article *Composition*, écrit que « *composition has come to be viewed in current linguistic work as a process of concatenating two existing stems from the lexicon of a language to form a new, more complex stem which has the potential to enter the lexicon as a stable morphological unit.* » (Olsen 2000 : 905) Dans *Lexicologie entre langue et discours*,

Marie Françoise Mortureux évoque que « *la composition, comme la dérivation affixale, est récurrente; une fois formée, une unité lexicale construite se comporte comme un mot simple. Puisque un composé est un mot qui apparaît constitué de deux bases ou plus, la composition est le procédé de formation de mots par assemblage de bases entre elles.* » (Mortureux 1997 : 55) Par contre, Jean Dubois a opposé la composition à la dérivation et souligne que « *la composition est généralement opposée à la dérivation, qui constitue les unités lexicales nouvelles en puisant éventuellement dans un stock d'éléments non susceptibles d'emploi indépendant.* » (Dubois et al. 1994 : 106)

Émile Benveniste a aussi opposé ces deux types de formation, en affirmant qu'on a toujours considéré que la composition dénote de la morphologie. Selon lui, on doit envisager les mots composés non plus comme des organisations morphologiques, mais comme des structures syntaxiques, car « *la composition nominale est une microsyntaxe, et chaque type de composé est à étudier comme la transformation d'un type d'énoncé syntaxique libre.* » (Benveniste 1974: 145) La composition n'est pas un simple processus morphologique et une simple jonction de deux unités. C'est la syntaxe qui crée la possibilité du composé morphologique et qui le produit par transformation. Jacqueline Picoche, l'auteur de *Précis de lexicologie française*, partage la même vision sur l'opposition des types de formation et elle comprend par mot composé « *le mot qui comporte deux lexèmes, ceux-ci pouvant fonctionner de façon indépendante, alors que le dérivé comporte un seul lexème et un ou plusieurs affixes.* » (Picoche 1992 : 123) Henri Mitterand définit les mots composés d'une manière négative par rapport aux mots dérivés. Ces derniers diffèrent des mots dérivés par le fait qu'ils sont constitués de plusieurs thèmes : « *Les composés se distinguent des dérivés en ce qu'ils comportent plusieurs thèmes de formation.* » (Mitterand 1996 : 47)

Gross dans le cadre de son approche syntaxico-sémantique à l'étude de figement écrit que le mot composé a la même distribution syntaxique que le mot simple. On peut analyser les composés de deux façons: constitution externe et constitution interne. Du point de vue externe, les composés ont dans la phrase une fonction de groupe nominal et leur structure interne n'est pas fondamentale. Quant à constitution interne, les composés sont des suites qui n'ont pas la liberté de fonctionnement des groupes nominaux ordinaires. En effet, les suites figées comportent des séparateurs (blancs, traits d'union

ou apostrophes) que nous ne devons pas interpréter comme des articulations. Les noms composés ont donc la particularité d'allier l'unité à la pluralité (Gross 1996 : 27).

M.F.Mortureux définit les mots composés comme des unités qui « *s'écrivent en deux ou plusieurs mots graphiques et dont la structure interne est semblable à un syntagme libre produit par la syntaxe.* » (Mortureux 2003 : 16)

Gross conclut que « *les noms composés ont les mêmes fonctions syntaxiques que les noms simples mais, du point de vue de leur structure interne, ils présentent cette contradiction qu'ils fonctionnent comme une unité, alors qu'ils sont constitués de plusieurs éléments lexicaux, que leur sens transparent ou opaque.* » (Gross 1996 : 28)

M. Bréal (1897), F. Brunot et Ch. Bruneau (1949), J. Marouzeau (1961), Ch. Bally (1965), M. Grevisse (1969) envisagent les mots composés du point de vue sémantique.

Charles Bally définit le mot composé comme « *un syntagme virtuel caractérisé qui désigne, en le motivant, une idée unique.* » (Bally 1965 : 94)

Pour Michel Bréal, la sémantique n'est pas seulement une étude de changement du sens des mots, mais elle est une « linguistique générale ». Dans *Essai de sémantique*, il affirme le principe de binarisme des éléments composés. « *Quelle que soit la longueur d'un composé, il ne comprend jamais que deux termes. Cette règle n'est pas arbitraire: elle tient à la nature de notre esprit, qui associe ses idées par couples.* » (Bréal 1897 : 171)

Maurice Grevisse a résumé toutes ces idées et il a conclu : « *Le nom composé évoque dans l'esprit non les images distinctes répondant à chacun des mots correspondants mais une image unique.* » (Grevisse 1969 : 95)

Gross fait une comparaison entre langues (français-allemand-anglais) pour trouver des relations entre la forme du mot et son sens et il a conclu « *qu'il n'y a pas de relation directe entre le sens d'une unité lexicale et son statut de substantif simple ou composé. La sémantique ne permet pas de cerner le phénomène de la composition nominale.* » (Gross 1988 : 59)

Certains linguistes proposent des définitions générales: « *Compounds are generally acknowledged to be formed by at least two words (e. g. Eng. taxi-driver, postman, It. divano letto, 'sofa bed', composanto 'cemetery', Fr. tire-bouchon 'corkscrew', timbre-poste 'stamp', etc.). Though this definition does not always hold true, it is nonetheless descriptively valid for the core of compounding processes.* » (Bisetto et Scalise 2005: 319)

A. Niklas-Salminen comprend comme les mots composés : « [...] *les unités à deux termes qui sont principalement nominales, parfois adjectivales et mêmes verbales [...].* » (Niklas-Salminen 1997 : 73)

Le dictionnaire français en ligne Larousse définit les mots composés comme : « *Mot composé ou composé (nom masculin), mot contenant deux ou plus de deux morphèmes lexicaux et constituant une unité significative (par exemple malheureux, porte-bagages, chemin de fer).* »⁵

Dans ce sous-chapitre, nous avons examiné plusieurs définitions des mots composés proposées par différents linguistes qui s'appuient sur la morphologie, la syntaxe ou la sémantique. En effet, le mot composé est un phénomène complexe, et la linguistique ne peut pas le donner une définition complète qui prendra en considération tous les traits distinctifs.

1.5. La classification des composés

Car on ne peut pas rendre compte des mots composés à l'aide d'une définition complète et unique, il est nécessaire de délimiter, prédire la morphologie et établir une classification des suites composés. Cette question de la typologie et la classification se complique à cause des problèmes d'identification correcte des mots composés. « *There may be orthographic, phonological, morphological, syntactic or semantic ways of defining what a word is, and some of these will be reinterpreted in later discussion here as ways of being sure that we are dealing with compounds.* » (Bauer 2009 : 542) La lexicologie et les linguistes nous proposent différentes classifications des mots composés et nous les examinerons dans la présente section.

⁵ Dictionnaire Larousse, accessible de: http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%C3%AAtre_compos%C3%A9/17744/locution?q=Mot+compos%C3%A9#161213

En effet, la classification des mots composés en français varie selon quatre principes (Mitterrand 1992, Gross 1996, Mortureux 2008, Cincilei 1988, Niklas-Salminena 1997, Grevisse 2008, Béchade 1992, Colas 1996):

- 1) la formation selon des règles français (composés populaires et composés savants);
- 2) la présence d'une tête morphologique (composés endocentriques et composés exocentriques);
- 3) la transparence sémantique (composés réguliers et composés irréguliers);
- 4) la structure prédicat-argument explicite (composés synthétiques et composés analytiques).

Le premier principe est orienté de distinguer les mots composés d'après leur origine. Deux groupes de mots composés y sont présentes: les composés populaires et les composés savants. « *Traditionnellement on oppose deux types de composés: l'un, dit « savant », emprunte aux langues classiques (grec et latin) ses bases et sa syntaxe interne; l'autre, dit « populaire », utilise des bases françaises et les assemble suivant l'ordre de la syntaxe française.* » (Mortureux 1997 : 46) Le groupe de composés populaire réunit les structures qui sont formées à l'aide des unités lexicales de la langue française qui ont une existence indépendante et autonome: *haut-parleur, après-guerre*, etc. Le groupe des composés savants réunit les constituants formés grâce aux éléments tirés du grec ou latin. La plupart de ces composés sont les termes spécialisés dans les domaines scientifiques: *polydépendance, stomatologie, éterocoque*, etc. La composition populaire inclut des mots qui fonctionnent indépendamment, par contre, la composition savante unit des radicaux dépourvus de toute flexion.

Le deuxième principe dépend sur la présence ou l'absence d'une tête morphologique qui permet de distinguer les mots composés endocentriques ou les mots composés exocentriques. « *Dans une phrase analysée en constituants immédiats, un syntagme (ou construction) est dit endocentrique par rapport à un de ses constituants quand sa distribution est identique à celle de l'un de ses constituants.* » (Dubois et al. 1994 : 179) Ils ont une tête morphologique explicite qui peut se trouver à droite (*beaux-arts, sous-estimation*) ou à gauche (*lunettes-soleil, café-concert*). « *L'exocentrisme, par contre, sert à mettre en présence des éléments appartenant à des catégories différentes pour en former une nouvelle.* » (González-Rey 2000 : 545) Les composés exocentriques

n'ont pas d'une tête morphologique explicite: *rouge-gorge* ne signifie pas une gorge, c'est un type d'oiseau avec une partie rouge. Les constructions endocentriques sont composées des éléments qui se trouvent dans les rapports de coordination ou de subordination, sans changement de catégorie grammaticale ou lexicale, par contre, les structures exocentriques sont formées d'unités dont on ne peut pas interpréter d'après ses éléments constituants.

La classification des composés selon le troisième principe est centrée sur la transparence sémantique et l'opacité sémantique. Nous avons déjà examiné ces phénomènes dans la section 1.3. *Les critères sémantiques*. Quand les mots composés sont réguliers, on peut déduire leur sens et leurs propriétés sémantiques et syntaxiques à partir des propriétés de leurs constituants: *piste de danse*, *piste cyclable*. Dans le cas des composés irréguliers, on ne peut pas générer la signification d'après propriétés sémantiques et syntaxiques de leurs éléments composants: *coup de bambou*, *fruit de mer*.

Finalement, le quatrième principe fait la distinction entre les mots composés synthétiques et les mots composés analytiques sur la base des relations prédicat-argument. Les premiers contiennent une tête déverbiale: *porte-avions*, *massage dorsal*. C'est la formation des mots composés soudés. La sémantique des composés synthétiques se base sur la structure argumentale de la tête (*porte-avions* - *porte*); un élément secondaire (*porte-avions* - *avions*) est un argument interne du verbe dont la tête est dérivée. Les composés analytiques sont formés avec des unités qui ne se lient pas par une relation prédicat-argument explicite: *clair-obscur*, *réseau familial*.

Michel Mathieu-Colas a présenté la typologie vaste qui comprend plus de 700 types et permet de se rendre compte de l'ampleur du phénomène. Il mentionne les grandes lignes de la structuration qui comprend 17 classes élémentaires:

- 1) les emprunts: *casus belli*;
- 2) les onomatopées: *bla-bla*;
- 3) lettres, abréviations, sièges: *P.D.G.*;
- 4) les composés sur particules: *bien-être*;
- 5) les composés sur cardinaux: *trente et un (jeu)*;
- 6) les composés sur thèmes savants: *surdi-mutité*;

- 7) les composés sur verbes: *couche-tard*;
- 8) les composés sur adjectifs: *clair obscur*;
- 9) les composés adjectif + nom: *beau-frère*;
- 10) les composés nom + adjectif: *table ronde*;
- 11) les composés nom + nom: *cheval-vapeur*;
- 12) les composés nom + de + X: *raz de marée*;
- 13) les composés nom + à + nom: *pelle à gâteau*;
- 14) les composés nom en nom: *entrée en fonction*;
- 15) les composés nom + autres prépositions + X: *service après vente*;
- 16) les composés nom + divers: *mise-bas*;
- 17) les composés sur phrase et locutions divers: *je-ne-sais-quoi*;

et y ajoute les classes de composés complexes:

- 18) Expansion de A+N: *beau-petit fils*;
- 19) Expansion de N+A: *lapin noir et feu*;
- 20) Expansion de N+N: *poisson-porc-épic*;
- 21) Expansion de N de N: *libre service de gros*;
- 22) Expansion de N à N: *oeuf dur à la russe*;
- 23) Expansion de N en N: *en noir et blanc*;
- 24) Expansion de N Prép. N: *jeux Olympiques pour handicapés*;
- 25) Expansion divers: *vente de particulier à particulier*.

À partir de ce liste Gross a donné une définition générale de la composition.
 « Par composition, on entend un certain degré de figement de la relation qui existe entre éléments composants. » (Gross 1988 : 62)

Dans le cadre de notre mémoire nous étudierons les mots composés du type nominal à base verbale en français. Nous vérifierons l'état actuel de ces derniers dans le corpus frWac, nous étudierons leurs éléments composants et les composés eux-mêmes et nous envisagerons leurs particularités et leurs propriétés morphologiques, syntaxiques et sémantiques.

2. Les mots composés VN

Les mots composés du type VN sont « *des unités lexicales complexes de catégorie nom, composées d'un verbe suivi d'un nom.* » (Villiong 2002 : 11) La langue française construit des noms, noms d'objet ou d'événements par composition d'un verbe et d'un nom qui se trouvent dans une relation prédicat-argument. C'est le type le plus productif après les composés NN (Arnaud 2004 :60). P.ex. dans les langues romanes: en français (*ouvre-boîte, casse-pied*), en italien (*spremilimoni* – «presse citron», *portabagagli* – «porte bagages»), en espagnol (*lanzacohetes* – «lance-roquette», *come-curas* – «mange curé») (Villoing 2009 : 175). Mais tels mots composés apparaissent très rarement dans les langues germaniques: en anglais, nous relevons quelques exemples d'une composition nominale qui met en jeu un verbe et un nom (*pickpocket, rattlesnake, cut-throat, drawbridge*).

Les mots composés verbonominaux dénotent le procès, des agents, par leurs fonctions sociales (*prête-nom, garde-barrière*) ou par une propriété comportementale (*pique-bœufs, traîne-savates*), et des objets, par leurs fonctions prédestinées (*ouvre-boîte, lave-vaisselle*). Par exemple, *ouvre-boîte* est un « *petit instrument, manuel ou électrique, pour ouvrir les boîtes de conserve.* »⁶ Nous voyons que ce mot composé conserve la syntaxe française où le verbe est placé devant son complément. « *L'ordre de ces deux bases dans le composé reproduit celui de la phrase française qui place le déterminé (dé) avant le déterminant (da).* » (Mortureux 1997 : 45) La base nominale qui se trouve après la base verbale correspond à un complément « d'objet ». Parfois, ce peut être un autre type de complément comme on voit dans le cas de *réveille-matin*.

Les composés VN provoquent problèmes avec compréhension de leurs sens à cause de la complexité de ses composants, parce que parfois ils possèdent un sens très différent de celui des unités individuelles (p. ex., *passe-couloir* est un vêtement sans manches). Le sens du mot composé ne résulte pas d'une simple combinaison de ses unités indépendantes. Pourtant, car le mot *ouvre-boîte* appartient à la classe de catégorie «instruments» dans le lexique, on peut prédire son sens et le déduire à partir de ses constituants (cet instrument ouvre des boîtes). C'est un sens partiellement

⁶ Dictionnaire Larousse, accessible de: <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/ouvre-bo%C3%AEte/56986?q=ouvre-bo%C3%AEte#56654>

compositionnel et partiellement conventionnel (c'est un instrument et non un être humain).

L'étude des mots composés du type VN pose un problème au statut de la composition dans la linguistique et la lexicologie. Il y a deux approches: on analyse les mots composés VN comme des construits syntaxiques, d'une part, et comme des construits morphologiques, d'autre part. Bien plus, les linguistes se divisent en deux groupes: les partisans qui ont le point de vue syntaxique et partisans d'une construction morphologique (les ouvrages de Diez (1836-1844), Darmesteter (1874), Marouzeau (1952), Grevisse (1969), Benveniste (1974), Bauer (1980), Di Sciullo & Williams (1987), Lieber (1992), Zwanenburg (1992), Barbaud (1994), Corbin (1992, 1997), Niklas-Salminen (1997), Villoing (2002, 2003, 2009)). Les auteurs envisagent aussi des particularités des composés VN et leurs propriétés sémantiques.

Dans ce chapitre nous analyserons les composés VN dans le domaine de la grammaire historique et comparée. Nous envisagerons les différentes approches à l'étude des mots composés du type verbe + nom qui sont présentées dans les travaux linguistiques de Darmesteter, Diez, Meunier et Boucherie. Ensuite nous tâcherons d'identifier la forme du verbe des mots composés verbonominaux.

2.1. Analyse des mots composés VN

La notion « mot composé » ne correspond pas à une désignation stable pour la raison de traitement et méthodes d'analyse différentes. À partir de 19^{ème} siècle jusqu'à nos jours, les mots composés du type VN font l'objet de nombreuses études linguistiques dans plusieurs cadres théoriques. Ils sont envisagés dans les ouvrages tels que : *Grammaire des langues romanes* de Frédéric Diez, *Traité de la formation des mots composés* de Darmesteter, *Composés à thème verbal* de Jules Marouzeau, *Fondements syntaxiques de la composition nominale* dans *Problèmes de linguistique générale II* d'Émile Benveniste, *Deconstructing Morphology: Word Formation in Syntactic Theory* de Rochelle Lieber, *Hypothèses sur les frontières de la composition nominale* de Danielle Corbin, *Deux problèmes au sujet des noms composés comprenant un premier élément verbal en français* de Laurie Bauer, *Conversion syntaxique* de Philippe Barbaud, *Les mots composés VN* et *Les mots composés VN du français: arguments en faveur d'une construction morphologique* de Florence Villoing, etc.

Dans le livre *Les composés italiens actuels*, Radimský s'appuie sur le recherche de Scalise et décrit les traits généraux de ce type de composition pour la langue italienne qui caractérisent à notre avis aussi les composés verbonominaux du français (Radimský 2006 : 95) :

- il s'agit d'une composition exocentrique;
- le constituant nominal est en général assimilable à un complément d'objet direct (V + N = V + COD);
- le composé est un substantif (V + N > N);
- sémantiquement, le composé est soit un nom d'agent, soit une désignation d'un instrument ou les deux possibilités en même temps.

Les composés verbonominaux sont les composés exocentriques. La structure des composés exocentriques du type VN (*coupe-pluie*) est « celle de la complémentation, [...], dans laquelle le substantif est le complément du verbe. » (Kampers-Manhe 2001 : 98) Par exemple, *rouge-gorge* est un composé exocentrique parce qu'il ne signifie pas une gorge de couleur rouge mais un type d'oiseau avec une partie rouge. En effet, l'organisation interne des composés VN reflète les relations syntaxiques entre verbe et complément d'objet direct: *sèche-cheveux*, *ouvre-boîte*, *garde-robe*, *couvre-siège* etc. Selon M. Grevisse, « la plupart des composés sont exocentriques, c'est-à-dire que le noyau est externe, qu'ils servent de prédicats à un nom sous-jacent. » (Grevisse 2008 : 600) Remarquons que les composés VN peuvent avoir un sens non-compositionnel: *hoche-queue* est le nom d'oiseau; *passe-montagne* est un bonnet.

La plupart des composés VN sont des noms, mais parfois ils apparaissent en position adjectivale: p. ex. le mot *brûle-graisse* (les éléments sont un verbe *brûler* et un nom *graisse*) peut être utilisé comme un adjectif *des aliments brûle-graisse(s)*, mais cet emploi reste assez rare. Il y a des composés VN qui apparaissent seulement dans des syntagmes ou des locutions figés. C'est par exemple le cas de *saute-mouton* - jouer à saute-mouton; un crime de *lèse-majesté*. Leur sémantique leur permet d'être prédicatifs et, par conséquent, ils peuvent fonctionner comme modificateurs de nom. Regardons des exemples tels que *tue-mouche* et *rabat-joie* -» *Paul a acheté du papier tue-mouche*.

Pierre est (un) rabat-joie. (Desmets, Villoing 2010: 15)

Selon Villoing, « *la plupart des mots composés VN nominaux dénotent, selon la distinction première entre objets et événement, des objets, que ce soient des instruments ou des agents.* » (Villoing 2008 : 213) . De plus dans son article *Polysémie et effets de blocage des formations agentives en français*, Maria Rosenberg partage l'idée de Villoing, cependant dans son analyse elle décrit que les mots composés VN, les dérivés V-ant, V-eur et V-oir(e) remet en question l'hypothèse que l'extension sémantique est directionnelle au sens agentif, et en conclut que « *les composés [VN] sont typiquement agentifs, mais selon nos résultats, le sens Instrument domine* » et « *l'emploi instrumental des composés [VN] est souvent primaire à l'emploi agentif.* » (Rosenberg 2007 : 501, 505)

Louis Guilbert souligne que le résultat de la transformation lexicale est le plus souvent un substantif et il donne seulement quatre exemples des formations qui sont employées adjectivement : *casse-gueule, porte-amarre, presse-bouton, trotte-menu* (Guilbert 1971 : 58). Ainsi, Gross ajoute quelques exemples des adjectifs composés sur un verbe et un nom : *casse-pieds, rabat-joie, tape-cul* (Gross 1996 : 96).

En ce qui concerne genre des mots composés VN, Darmesteter conclut que les composés d'un verbe et d'un nom complément direct ou indirect sont principalement « neutres ». « *Quant aux composés avec complément, et ce sont les plus nombreux, nous avons vu qu'ils sont neutres, c'est-à-dire masculins.* » (Darmesteter 1874 : 201) Mais il trouve les rares exceptions (*garde-robe*) qui s'expliquent par le fait que leurs composants sont soudés et qu'ils prennent le genre de leur terminaison (ibid. 1874 : 203). Autres linguistes sont d'accord avec le point de vue de Darmesteter :

« [...] *le nom composé est masculin (genre non marqué).* » (Mortureux 1997 : 46) Par exemple, *un tire-bouchon, un couvre-lit, un lave-vaisselle, un ouvre-boîte, un sèche-cheveux*, etc.

« *Le masculin est sans doute dû au fait que beaucoup de composés formés d'un verbe et d'un complément ont ce genre.* » (Grevisse 2008 : 601) Il cite comme l'exemple le mot *chasse-neige* qui est masculin dans les dictionnaires pour ses deux définitions :

1) appareil servant à déblayer la neige tombée sur une voie de circulation⁷;

2) le vent extrêmement violent qui soulève la neige en tourbillons⁸.

Mais en 1953, pour éviter les confusions l'Organisation météorologique mondiale a décidé que *chasse-neige* prend le genre féminin pour le deuxième sens. Pourtant, dans la langue courante ce sens du mot *chasse-neige* n'est pas très répandu et reste masculin (Grevisse 2008 : 602).

Bernard Fradin analyse les mots composés français et il remarque que les composés verbonominaux sont toujours masculins (Fradin 2009 : 424).

Dans le cadre de sa thèse de doctorat *La formation agentive en français*, Maria Rosenberg (Rosenberg 2008 : 53-54) envisage genre et nombre des composés VN et déduit que en espagnol, français, italien et roumain ces types des composés sont « *exclusivement masculins* ». Elle s'appuie sur les travaux de M. SurrIDGE (1985) et P. Barbaud (1992) et ajoute que genre est directement déterminé par la structure du composé. Rosenberg comme Darmesteter, affirme que « *le genre masculin correspond au genre neutre ou non marqué dans les langues romanes.* » (Ibid.) SurrIDGE note que genre du mot composé VN qui désigne un être humain peut varier selon le sexe de l'être visé. (SurrIDGE 1985 : 256-257)

Anca Giurescu note que les études générales sur la linguistique des langues romanes s'intéressent surtout au comportement morphologique des mots composés. « *Comme il s'agit surtout de noms et d'adjectifs, on en indique la règle de la formation du pluriel q'on fait suivre par de longues listes d'exceptions.* » (Giurescu 1975 : 20) Dans son travail *Les mots composés dans les langues romanes*, Giurescu remarque que les mots composés souvent restent invariables dans la langue française (Giurescu 1975 : 42). Ainsi, la réalisation du nombre, qui est pertinente seulement pour le code écrit du français, est généralement ignorée dans le code parlé par les nombreux mots composés. (Giurescu 1975 : 61-63). En effet, la question des traits flexionnels (genre et nombre) des composés verbonominaux pose nombreux problèmes aux linguistes pendant décennies. Dans son article *Where's Morphology?*, Stephen Anderson étudie la

⁷ Dictionnaire Larousse, accessible de: <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/chasse-neige/14868?q=chasse-neige#14741>

⁸ Dictionnaire Trésor de la Langue Française informatisé, accessible de: <http://www.cnrtl.fr/definition/chasse-neige>

morphologie flexionnelle et ses relations avec syntaxe et il conclut que la flexion réalise les traits morpho-syntaxiques d'un mot selon son contexte syntaxique (Anderson 1982 : 609). G. Booij propose deux types de flexion: la flexion inhérente et la flexion contextuelle. « *Inherent inflection is that kind of inflexion that adds morphosyntactic properties with an independent semantic value to the sem of the word. Contextual inflection, on the other hand, is that kind of inflection that is required by syntactic context, but does not add information.* » (Booij 2002: 19-20) Michel Mathieu-Colas dans son article consacré à la flexion des noms à trait d'union analyse les composés verbonominaux et présente cinq principales difficultés (Colas 2010: 5-7):

1) Dans divers dictionnaires, on trouve des variantes graphiques de la flexion qui affectent le singulier du mot composé. Par exemple, le Petit Robert (1991) écrit *un porte-montre* au singulier et *des portemontre(s)* au pluriel; Larousse propose une forme *cure-pipes*, ainsi que le mot *cure-pipe* qui a *cure-pipes* au pluriel⁹;

2) Les règles du nombre traditionnellement basent sur la sémantique des mots. Certains mots, quel que puisse être leur nombre, impliquent le sens « *invariable* ». Par ex., *des chasse-neige* chassent toujours la neige, *des chauffe-eau* chauffent seulement « de l'eau ». Et à l'inverse, les autres contiennent l'idée de pluralité (*un sèche-cheveux*). La considération du sens permet de distinguer des mots composés homonymiques;

3) Dans certains cas, les mots composés échappent aux règles fondées sur des considérations sémantiques. Tous *les porte-mine(s)* contiennent plusieurs *mines* mais chacun en porte seulement une;

4) Les difficultés avec les mots composés sur *garde-*. La distinction entre agents et objets inanimés se traduit sur le plan graphique par des marques différentes du pluriel. Le mot *garde-côte(s)* qui signifie un agent chargé de la surveillance des côtes a la forme *gardes-côtes* au pluriel¹⁰, tandis que l'embarcation affectée à la surveillance douanière ou à la surveillance de la pêche côtière – *garde-côtes*¹¹. Ici, il apparaît clairement qu'on doit trouver une solution unie et simple;

⁹ Dictionnaire Larousse, accessible de: <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/cure-pipes/21151?q=cure-pipe#21027>

¹⁰ Ibid.: http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/garde-c%C3%B4te_gardes-c%C3%B4tes/36109

¹¹ Ibid. : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/garde-c%C3%B4te/36108?q=garde-c%C3%B4te#36065>

5) La question d'une simplification. Les Rectifications de l'orthographe du 6 décembre 1990 ont établi la régularisation qui stipule que les mots composés d'un verbe et d'un nom s'accordent comme les mots simples et la marque du pluriel « *est portée sur le second élément. [...] un perce-neige, des perce-neiges, un garde-meuble, des garde-meubles (sans distinguer s'il s'agit d'homme ou de lieu), [...].* »¹²

Grevisse (2008 : 692) remarque des exceptions quand les noms restent invariables: le complément est précédé de l'article singulier (*des trompe-l'oeil, des trompe-la-mort*); le complément prend une majuscule (*des prie-Dieu*).

Il semble que l'Académie française a réglé la formation du nombre pluriel de tels noms composés, mais nous voyons que les variations graphiques restent dans les dictionnaires. Nous pouvons constater que les mots composés du type VN privilégient les flexions terminales, dans la majorité des cas, le premier élément reste invariable. Dans *N'écris pas comme tu chattes*, Jean-Paul Jauneau donne la liste *des noms composés d'un verbe et d'un nom complément* où le composant verbal est toujours invariable. Pour les noms compléments, quatre cas sont possibles (Jauneau 2011, I2237):

- 1) Le nom complément est au singulier même si le composé est au pluriel: *des appui-tête*¹³, *des coupe-vent, des garde-vue, des tire-lait*, etc.;
- 2) Le nom complément peut être au singulier ou au pluriel. Par exemple: *des appuie-main(s), des garde-côte(s), des pèse-vin(s), des porte-menu(s)*, etc.;
- 3) Le nom complément prend le pluriel: *des croche-pieds, des garde-robres, des lave-ponts, des vide-bouteilles*, etc.;
- 4) Le nom complément est au pluriel même si le composé est au singulier: *un brise-lames (des brise-lames au pluriel), un compte-tours (des compte-tours), un garde-rats (des garde-rats), un lance-pierres (des lance-pierres)*, etc. Dans ce cas, le deuxième élément ne reflète pas le nombre et le genre dans le composé entier.

¹² Les Rectifications de l'orthographe publiées au Journal officiel de la République française édition des Documents administratifs du 6 décembre 1990, accessible de: http://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rectifications_1990.pdf

¹³ Ici, il faut noter que le Dictionnaire Larousse considère *appui-tête* comme le mot composé qui a deux formes plurielles, dont l'une met le constituant verbal au pluriel: <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/appui-t%C3%AAt/4795?q=appui-t%C3%AAt#4768>

Selon Rosenberg, qui dans sa thèse envisage les ouvrages de Booij, on peut expliquer la forme plurielle des noms, même si le composé est au singulier, par la flexion inhérente. « *La flexion inhérente [...] ajoute des propriétés morpho-syntaxiques d'une valeur sémantique indépendante au thème du lexème.* » (Rosenberg 2008 : 55) On trouve aussi des exemples où le premier composant, le verbe, prend la marque du pluriel. Par exemple: *un ayant droit, des ayants droit; un garde-chasse, des gardes-chasse* ou *gardes-chasses*. Selon Rosenberg, « *le fait que le -s pluriel soit réalisé sur l'élément verbal peut signaler soit que le premier constituant est à considérer comme un nom déverbal, soit que le composé désigne un agent humain.* » (Rosenberg 2008 : 56)

Le nombre des mots composés VN pose le problème complexe dans la langue française. Nous voyons qu'il n'y a pas d'une règle simple et unie de la formation du pluriel des noms composés verbonominaux.

Dans les études linguistiques, le problème principal se pose autour de la nature des mots composés VN. Les mots composés verbonominaux, sont-ils construits par une règle morphologique de formation de lexèmes ou sont-ils des constructions syntaxiques lexicalisées? Cette question fait le débat dans la linguistique et la lexicologie pendant des décennies. Dans ses travaux, F. Villiong envisage les mots composés du type verbe + nom et leurs particularités morphologiques, syntaxiques et sémantiques. Elle partage l'opinion de Danielle Corbin (1992, 1997) sur la nature morphologique de tels composés et définit la composition comme « *un procédé de construction lexicale qui relève de la morphologie.* » (Villiong 2003 : 188). Selon Villiong, les mots composés VN sont formés des unités lexicales où le composant verbal n'est pas fléchi et n'accepte aucune catégorie grammaticale du verbe; la relation entre les éléments verbaux et nominaux n'est pas syntaxique, mais c'est la nature sémantique de type prédicat / participant (Ibid.).

Pourtant, les composés verbonominaux se caractérisent par les traits typiques d'une organisation syntaxique, car la relation entre le verbe et le nom est analysée comme une relation verbe-objet, une relation qui est purement syntaxique. Ensuite, l'interprétation syntaxique est déclenchée par l'analyse de la forme du verbe qui peut correspondre à l'indicatif présent de la 3^{ème} personne du singulier ou à l'impératif présent de la 2^{ème} personne du singulier. Ce problème est envisagé par Darmesteter

(1874), Nyrop (1899), Bruneau (1949), Bauer (1980), Marouzeau (1952), Villoing (2002), etc. Villoing cite exemple de double interprétation: dans *porte-plume*, le *e* orthographique final de *porte* peut être un suffixe flexionnel d'indicatif présent 3^{ème} personne ou l'impératif singulier (Villoing 2003 : 187).

Étant donné que la relation entre les deux parties d'un mot composé VN a été presque tout le temps regardé comme verbe et son objet, cela a conduit les savants à se pencher pour la construction syntaxique. Dans leur très grande majorité, les grammairiens du 19^{ème} et 20^{ème} siècle qui ont étudié les mots composés VN optent pour une analyse, non pas morphologique, mais syntaxique de la structure.

2.2. Analyse des mots composés VN dans le domaine de la grammaire historique et comparée

La linguistique de 19^{ème} siècle s'inscrit dans la grammaire historique et comparée. Son but était de construire une théorie générale basée sur le changement et l'évolution linguistique et des relations entre langues. L'analyse que les grammairiens proposent pour des mots composés VN correspond au cadre théorique de cette grammaire historique et comparée et se reflète dans les ouvrages linguistiques de Frédéric Diez (1836-1844), d'Arsène Darmesteter (1874), de Louis Francis Meunier (1875) et d'Anatole Boucherie (1876).

Les linguistes étudient les composés VN comme des structures syntaxiques, non pas morphologiques. Cette approche vient de la reconnaissance d'une forme fléchie du verbe. L'identification d'élément initial des noms composés VN est à la base des analyses linguistiques du 19^{ème} siècle: si le premier terme correspond à une forme verbale fléchie avec les marques de grammaticalisation du verbe cela signifie qu'il est produit dans une phrase et le composé est issu d'une construction syntaxique; mais si le premier terme correspond à une forme non fléchie du verbe, le composé est construit morphologiquement.

La question de l'identité du premier terme des mots composés VN a été très largement débattue par les grammairiens du 19^{ème} siècle, jusqu'à soulever une véritable polémique. Le débat a porté principalement sur la forme du verbe, même si, par ailleurs,

certaines ont voulu reconnaître dans ce constituant initial un substantif¹⁴, cette interprétation a resté cependant très marginale au regard de celle qui y voit un verbe, et qui semble, peu pertinente pour notre cas.

2.2.1. Différents points de vue sur la construction syntaxique dans le cadre de la grammaire historique et comparative

Au sein de la grammaire historique et comparative le composé est une construction morphologique si on a deux thèmes. Les grammairiens du 19^{ème} concluent qu'on ne peut pas analyser les noms composés verbonominaux comme des constructions morphologiques car les éléments, en particulier le verbe ne correspondent pas à un thème. Selon Villoing la raison tient au fait que « *pour la majorité des verbes, la forme du thème attendu dans les composés [VN]N/A est dépourvu d'un e final, alors que la forme du verbe observé dans les composés [VN]N/A du français en présente un.* » (Villoing 2002 : 26)

Un des arguments en faveur d'une construction syntaxique des mots composés VN est fondé sur la reconnaissance d'une forme d'impératif présent singulier ou d'indicatif présent de la 3^{ème} personne dans le verbe de ces composés. Cette reconnaissance est en partie motivée par une analyse de la forme graphique du verbe des composés VN que les grammairiens du 19^{ème} siècle, dans leur grande majorité, appréhendent comme une forme distincte de celle d'un thème verbal et comme spécifique de l'impératif ou de l'indicatif.

La polémique portait en premier lieu sur la forme du verbe. En effet, les difficultés d'identification du thème lient à l'homonymie entre certaines formes de verbes qui se réalisent sans aucune marque morphologique : dans le mot composé *porte-plume* on peut envisager le verbe au présent de l'indicatif de la première et troisième personne (*je porte, il porte*) et à l'impératif singulier (*porte!*).

Le débat sur la forme du verbe dans les mots composés VN s'est développé autour de trois hypothèses proposées par Diez (1836-1844) et Darmesteter (1874),

¹⁴ Pour ce point de vue optent même les linguistes de 20^{ème} siècle, par exemple Coseriu qui voit dans le premier élément un cas de dérivation par zéro, où le morphème zéro est équivalent à un suffixe agentif tel que -ier, -ien.

Meunier (1875), Boucherie (1876). Nous étudierons ces trois approches plus profondément ci-dessous.

2.2.2. Approche de Darmesteter

Arsène Darmesteter dans son *Traité de la formation des mots composés* a défini les bases de l'étude sur la composition et les mots composés. La linguistique considère son ouvrage comme le début d'une étude approfondie de la formation des mots composés dans la langue française.

Dans ses travaux, Darmesteter combine les méthodes de la grammaire historique et comparée et les arguments psychologiques et logiques et donne sa vision sur le problème des composés VN:

– la comparaison des mots composés VN du français moderne avec les formes pareilles de l'ancien français et d'autres langues lui permet d'élaborer cette **hypothèse**: la forme verbale a été conçue comme une forme fléchie à l'impératif de 2^{ème} personne. Il conclut qu'il y a « [...] *une série de formes françaises ou latines dans lesquelles il est impossible de méconnaître l'impératif.* » (Darmesteter 1874 : 148);

– au sein de l'approche historique Darmesteter tache de reconstruire la phrase originelle des textes anciens qui se réalise sous la forme des noms composés pour saisir l'intention primaire des locuteurs et la logique de l'évolution cognitive d'une pensée. Après ses analyses, il montre que « *Les composés aujourd'hui usuels, créés par l'analogie, [...] ont été formés sur le modèle d'épithètes du Moyen Âge, qui, [...] appliquées aux objets sont devenues des noms communs. Or, la formation de ces épithètes s'explique historiquement et logiquement par l'impératif, et comme la forme grammaticale primitive est incontestablement l'impératif, qu'ainsi la signification de l'impératif concorde avec la forme, nous ne voyons aucune raison d'abandonner la théorie que nous avons exposée.* » (Darmesteter 1877 : 162)

Il affirme que les éléments des composés de type VN se trouvent dans les relations de la nature syntaxique et cela signifie que le verbe est fléchi. Par exemple, regardons le cas de *porte-plume* qui a été analysé dans son ouvrage *La vie des mots étudiée dans leurs significations* comme structure qui vient de la phrase originelle « *ce à*

quoi on dit porte plume » ou, plus simplement, « *va, porte la plume!* » (Darmesteter 1894 : 227).

Frédéric Diez s'appuie aussi sur l'hypothèse que dans les composés VN le verbe est un verbe fléchi à l'impératif. Pour confirmer son idée il compare les composés du type porte-plume avec les mots pareils grecs, italiens, germaniques et slaves. Diez décrit les composés VN des langues étrangères où les verbes prennent une marque graphique en impératif qui est distincte de celle de l'indicatif. « *A l'opinion qui voit dans ces composés la 3^o pers. sing. du présent ind. [...] s'opposent les formes italiennes bevilacqua, rompicaipo (et non beve, rompe), et plus formellement encore l'usage des autres langues qui emploient également l'impératif dans ces compositions, telles que l'allemand et le slave [...], probablement aussi le grec.* » (Diez 1836-1844 : 405-406). Sur la base de cette analyse on peut faire une supposition que le verbe soit aussi fléchi en français comme dans les composés étrangers.

Ainsi, dans *La vie des mots*, Darmesteter remarque que quatorze sur quinze des composés verbonominaux sont formés de verbes de la première conjugaison, et là on ne peut pas distinguer l'impératif au singulier, la base, et la troisième personne du singulier au présent de l'indicatif (Darmesteter 1894 : 170). Par conséquent, pour la majorité des composés il n'y a pas de critère. Il note aussi que dans certains mots composés comme *abat-jour, tord-boyaux, court-vite, tord-nez* l'orthographe montre qu'il n'est pas question d'un impératif. « *On ne peut pas dire que, dans la plupart de ces mots, le verbe reproduit l'ancienne forme de l'impératif; car ils sont de création moderne, et le peuple qui les a formés y a mis assurément le mode qu'y marque l'orthographe actuelle, l'indicatif.* » (Darmesteter 1894 : 191)

L'argument pour soutenir cette théorie est le fait que le deuxième élément dans ces composés est le régime direct du premier élément (verbe). Par ex., *attrape-nigaud*, ce qui attrape les nigauds, c'est une construction syntaxique. Notons bien que la relation entre le verbe et le nom est bien la relation de verbe – régime direct. Darmesteter introduit la notion de l'ellipse car, selon lui, la formation des mots en français a la nature syntaxique. « *Dans les langues romanes, la composition se ramène en général à une combinaison elliptique de mots.* » (Darmesteter 1874 : 5) Il envisage ellipse comme un procédé cognitif et classifie les mots composés VN en fonction de la nature de ses constituants effacés (Darmesteter 1894 : 224-227): *laissez-passer* appartient à la classe

où l'ellipse est « ce qui dit »; *casse-cou* et *porte-plume* se trouvent dans la classe des composés avec l'ellipse « ce à quoi on dit »; *passe-temps* et *lave-mains* correspondent à la classe elliptique « ce à propos de quoi on dit ».

Revenant sur notre hypothèse, nous finissons par la citation de Darmesteter, où il stipule clairement l'origine du premier élément de composés verbonominaux: « *Ces composés, [...] ne peuvent s'expliquer que par l'impératif et le vocatif. Voir dans le premier terme un substantif verbal ou une troisième personne de l'indicatif est une chose inadmissible.* » (Darmesteter 1894 : 176)

2.2.3. Approche de Meunier

Louis Francis Meunier, un autre grand grammairien du 19^{ème} siècle, se prononce aussi pour l'analyse des mots composés VN comme constructions syntaxiques. Dans son ouvrage *Etudes de grammaire comparée*, il qualifie les composés VN comme « *composés syntactiques* », « *ceux qui sont conformes aux lois de la syntaxe* » (Meunier 1872 : 5).

Dans le cadre de la grammaire historique et comparée, il analyse les textes anciens pour trouver les phrases originelles qui ont donné naissance aux certains noms composés VN contemporains et puis pour définir la nature du verbe dans tels composés. « *Je pars d'un principe unique : ces composés sont nés de phrases complètes, dont on a laissé de côté quelque chose, tantôt le sujet, tantôt le régime direct, tantôt le régime indirect en totalité ou en partie. Le problème consiste à retrouver la phrase-mère. Cette phrase retrouvée, rien de plus facile que de dire à quel mode est le verbe du composé et si le substantif est sujet ou régime. Or il y a des textes où l'on trouve tantôt la phrase complète, tantôt le composé qui en est né.* » (Meunier 1875 : XI). Pour prouver sa théorie, il cherche dans ces textes anciens les structures avec un verbe du présent de l'indicatif car son approche présume qu'il existe un verbe fléchi à l'indicatif dans les composés correspondants.

Il est partisan de la **deuxième hypothèse** et envisage la forme verbale du composé VN comme une forme fléchie à l'indicatif présent de la 3^{ème} personne du singulier. Reprenons encore le cas du mot composé *porte-plume* qui, conformément à son idée, a été construit dès la proposition suivante : *qui porte la plume*. Analysant les textes, Meunier détermine deux classes de correspondances : au mode indicatif (1^{ère}

personne du singulier, 3^{ème} personne du singulier) et au mode impératif (2nd personne du singulier, 2nd personne du pluriel, 3^{ème} personne du singulier) (Meunier 1875 : 133-265).

Parmi les composés VN qui correspondent à la troisième personne du singulier du présent, il a distingué trois types des composés (Ibid.):

- 1) *abat-faim*: (morceau qui) abat la faim;
- 2) *pousse-pied*: (bateau que l'on) pousse avec le pied;
- 3) *lave-main*: (bassin dans lequel on) lave sa main.

Le grammairien propose que la forme fléchie du verbe peut être justifiée par reconstruction du sens du composé et son interprétation : *Chanteraine* signifie une « *rue où chante la raine* » (Meunier 1875 : 275). Cette interprétation de l'origine du composé démontre logiquement que le mot *Chanteraine* est construit sur la phrase *rue où chante la raine* qui correspond aux règles de la grammaire française où un verbe doit être conjugué selon mode, temps et personne. Dans notre cas le verbe est à l'indicatif présent de la troisième personne du singulier. Sur la base de cet exemple, il construit la preuve de sa théorie.

Pour étudier les mots composés VN et ses phrases originelles comme des structures syntaxiques, Meunier, comme Darmesteter, utilise l'ellipse qui, selon Villoing, « *est conçue comme un phénomène portant sur des données linguistiquement attestées.* » (Villoing 2002 : 39) Dans son travail *Les composés qui contiennent un verbe à un mode personnel en français*, il envisage ellipse comme un procédé qui lui permet d'exprimer l'effacement des éléments dans les phrases originelles des mots composés. « *Pour moi je crois que Tubœuf dans Pierre Tubœuf est une locution elliptique née de la locution complète Pierre qui tue le bœuf, où le verbe ne peut être qu'à l'indicatif. Si Pierre qui tue le bœuf est le primitif de Pierre Tubœuf, il faut admettre qu'après avoir dit pendant quelques temps Pierre qui tue le bœuf, on aura dit, en supprimant le pronom relatif qui et l'article défini le, pour cause de brièveté, Pierre Tubœuf.* » (Meunier 1875 : 274)

Meunier a élaboré une approche très intéressante : il reconstruit les phrases à l'origine par l'interprétation sémantique du sens et montre que les mots composés verbonominaux sont des structures syntaxiques qui impliquent une forme fléchie du verbe déterminée par sa flexion.

2.2.4. Approche de Boucherie

En 1876 Anatole Boucherie a écrit un article basé sur la critique des théories de Darmesteter et de Meunier. Cet article qui s'appelle *Bibliographie* a été publié dans *Revue des langues romanes*. Boucherie a comparé les méthodes de l'analyse des mots composés du type VN qui ont été proposées par ces deux linguistes et a il présenté son point de vue sur cet problème au sein de la grammaire historique et comparée. Il envisage le premier composant comme « *un simple thème et non un mode personnel* » (Boucherie 1876 : 268). Et c'est la **dernière hypothèse**: une forme verbale non fléchi correspondant à un thème verbal. Conformément à cette idée, nous analysons la formation du mot composé *porte-plume* comme un procédé morphologique basé sur la composition des éléments lexicales non fléchis. Pourtant, analysant une forme fléchie du verbe, le grammairien remarque qu'il ne faut pas confondre les séquences syntaxiques (*rendez-vous, Ront-ses-giez, noli-me-tangere*, etc.) qui fonctionnent comme des éléments lexicales avec mots composés VN qui ont « *un composant verbal dont la nature modale prête à discussion, telles que porte-feuille [...]*. » (Ibid.).

Il considère le thème verbal comme « *une vraie forme verbale, sans valeur temporelle ni surtout personnelle ; une sorte de participe présent dépouillé de sa terminaison pouvant comme celui-ci, selon l'occurrence et selon le voisinage, rester verbe, devenir nom ou adjectif.* » (Ibid. : 269) Ici, Boucherie analyse les rapports syntaxiques et composition du thème avec d'autres mots et il cite exemple de la forme *trouble* qui est un thème du verbe *troubler*. Cette forme peut être un nom *le trouble* et un adjectif *cette eau est trouble*. Pour valider sa hypothèse, il affirme que depuis les anciens temps, on construit les composés sur la base d'un simple thème sans rendre compte de la valeur modale ou temporelle du premier constituant (verbe): *Rodilardus* et non *rode* ou *rodiltardus* (Boucherie 1876 : 270). Quant à second élément du mot composé VN, le nom présente un complément ou sujet pour le verbe et subit ou fait des actions qui sont indiquées par l'application du composé. Par ex., dans la phrase « *C'est un mange-tout* », on voit que l'unité *tout* est un complément du verbe *manger*; pourtant, dans « *La rue Chante-raine* », le mot *raine* présent un sujet.

Cette hypothèse du thème verbal proposée par Boucherie a été débattue par les autres linguistes du 19^{ème} siècle. Dans son deuxième édition du *Traité de la formation des mots composés*, Darmesteter conclut que « [...] l'assertion [de Boucherie] n'est

nullement exacte, car 1° le thème dans les noms masculins formés de verbe de la première conjugaison (port, coût, etc.) se présente sans aucun signe distinctif. » (Darmesteter 1894 : 186)

2.3. Identification de la forme du verbe des mots composés VN

Nous avons déjà envisagé les généralités de l'identification de la forme du verbe des mots composés verbonominaux dans les travaux de Darmesteter, Diez, Meunier et Boucherie au sein de la grammaire historique et comparative du 19^{ème} siècle. Pour analyser la forme des mots, et notamment la forme du verbe, la linguistique utilise la notion du thème. La lexicologie moderne comprend le thème comme « *forme fondamentale (radical et voyelle thématique), qui sert de base à la déclinaison (thème nominal) ou à la conjugaison (thème verbal.)* »¹⁵ Mais en français l'identification du thème pose un problème compliqué. D'une part, la grammaire française dispose d'un système de flexion réduit, et, la variation des verbes français en mode, temps, personne, d'autre part. En plus dans ses travaux, Darmesteter affirme que « *la composition thématique est inconnue à notre langue* » (Darmesteter 1894 : 182) et qu'« *il est impossible que dans nos composés nous ayons affaire à un thème.* » (Darmesteter 1894 : 183)

Bien plus, il y a problème d'homonymie des formes de verbes de la première conjugaison car ils se réalisent sans aucune marque d'une flexion. Par exemple, dans les mots composés *couvre-lit* et *garde-feu* nous comparons le verbe à l'impératif du singulier (*couvre! garde!*), ce même verbe de la première personne du singulier de l'indicatif (*je couvre, je garde*) et au présent de l'indicatif de troisième personne (*il couvre, il garde*) avec le thème qui se trouve dans ces composés (*couvre* dans *couvre-lit*; *garde* dans *garde-feu*). Nous voyons qu'il n'y a pas de différence phono-graphique entre les formes différentes du verbe et les thèmes donnés. Les grammairiens du 19ème siècle ont révélé cette conformité et ont qualifié ces verbes dans les mots composés VN comme des thèmes qui porte une désinence zéro. « [...] *le thème peut servir de mot dans la phrase sans être pourvu d'une désinence : parmi les noms, le vocatif singulier, toujours, et le nominatif, dans une large partie des cas, et parmi les verbes, l'impératif singulier [...] sont constitués par le thème seul.* » (Meillet 1903 : 150) La notion d'une

¹⁵ Dictionnaire Larousse, accessible de : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/th%C3%A8me/77701?q=th%C3%A8me#76782>

désinence zéro sert les linguistes à distinguer l'unité morphologique et l'unité syntaxique.

Les mots composés VN dans sa structure contiennent des verbes qui se terminent en lettre *e* non prononcée dans le discours: garde, passe, chasse, couvre, porte, etc. On ne considère pas le thème comme telles formes verbales, mais comme des éléments de la base dans ces formes sans *e* final : gard-, pass-, port-, etc. Darmesteter donne un argument pour éliminer *e* terminal hors du thème. Il analyse les formes du verbe *porter* en ancien français et explique que le thème dans les composés VN correspond au verbe à l'impératif:

« Et d'abord, ne peut-on pas se demander si, malgré sa forme d'impératif, le premier terme de la composition ne cache pas un thème verbal ? La langue aurait pris l'impératif, parce que le thème y est à peu près nu : porte, garde sont bien des radicaux de porter, garder etc. La forme seule serait celle de l'impératif, non le sens. » (Darmesteter 1894 : 180)

« Pourquoi la langue aurait-elle été choisie, afin d'en faire un thème verbal, justement l'impératif ? Parce que le thème s'y montre à peu près nu ? Mais il est bien plus nu encore dans la vieille langue, au subjonctif présent de la première conjugaison : (qu'il) port, (qu'il) gart. [...] Ce n'est donc pas pour employer le thème que la langue a recouru à l'impératif. » (Ibid. : 183)

Ainsi, il y a des mots composés dépourvus de la lettre *e*: *abat-faim*, *tord-fil*. Darmesteter explique la formation de tels mots par le fait qu'ils sont construits conformément aux règles de création moderne et prennent la marque du mode indicatif (Darmesteter 1894 : 191). C'est-à-dire, ils sont formés dès verbes de troisième conjugaison où la forme de 3^{ème} personne au singulier n'est pas marquée par la lettre *e* à la fin.

Les linguistes du 19^{ème} siècle analysent ce *e* final du verbe et proposent deux hypothèses de sa fonction. Selon première, le *e* puisse être une voyelle de liaison entre des parties du mot composé comme en latin et grec. Par exemple, dans le mot composé latin *dent-i-legus*, la lettre *i* est une voyelle de liaison car elle n'appartient à aucune des unités du composé (Villoing 2002 : 30). Mais dans les mots composés VN français *e*

final relève du verbe. Elle ne peut pas donc être une voyelle indépendante qui lie les éléments composants.

Au sein de la seconde hypothèse on considère *e* à la fin du verbe comme une voyelle thématique qui porte une marque de la désinence de la 1^{ère} conjugaison. Boucherie s'appuie sur ce point de vue et cite exemple pour l'affirmer: « *Qu'on prenne la forme trouble, thème du verbe troubler. [...] Cette forme doit être, comme tous les thèmes, aussi courte que possible mais rester telle qu'on sache, dès l'abord, si elle appartient à la première conjugaison ou à une autre.* » (Boucherie 1876 : 269-270)

Pourtant, Darmesteter débat cette hypothèse par son analyse des noms masculins (*port, coût*) qui correspondent aux thèmes supposés des verbes et ne contiennent pas de *e* à la fin. « *En choisissant trouble comme exemple, Boucherie s'est préparé à lui même l'illusion qui l'a égaré : en effet l'e de trouble, qui est purement euphonique, lui a paru appartenir au «thème». S'il avait choisi par exemple port, de porter, il aurait reconnu que cette formation, quand elle est masculine, ne comporte pas d'e final, et que port, combiné à feuille n'aurait jamais donné porte-feuille.* » (Darmesteter 1894 : 186) La voyelle thématique doit relever du thème par définition. Nous voyons que la lettre *e* n'appartient pas au thème car elle ne fait pas partie des noms déverbaux.

Les grammairiens du 19^{ème} siècle n'envisage pas seulement ces deux points de vue. Frédéric Diez propose que la lettre *e* est muet et euphonique. C'est-à-dire, qu'elle joue le rôle phonographique et sert à signaler qu'on doit prononcer la consonne précédente des mots polysyllabiques. « *A la fin des mots, il [l'e muet] sert à faire ressortir la voyelle précédente ou à déterminer la prononciation de la consonne : rose, fidèle, fable, perdre, loge, manche. [On le trouve] dans la syllabe de flexion –ent, dans laquelle n s'assourdit aussi, en conséquence aiment se prononce aim'.* » (Diez 1836 - 1844 : 391)

Darmesteter continue à analyser la lettre *e* finale des verbes de la première conjugaison comme *e* muet et propose qu'elle dérive de voyelles *a* ou *o* latines. Il étudie le texte des *serments de Strasbourg* et trouve des mots comme « *poblo, nostro, fradre, fradra, altre, sendra, Karle, Karlus, Karlo, où les lettres finales o, u, a, e, sont employées indifféremment pour noter la voyelle latine jusqu'à ce qu'elle ait été définitivement remplacée par un e féminin.* » (Darmesteter 1891-1897, § 47) Diez et

Darmesteter envisageait telles voyelles (a, o, e, u) en qualité des marques de flexion qui ont été dérivées en *e* muet. Dans son *Cours de grammaire historique de la langue française*, Darmesteter cite l'exemple du verbe latin *cantare* où la lettre *a* finale est devenue *e* muet dans le français moderne: *canta* (2^{ème} personne de l'impératif) – *chante!*; *cantat* (3^{ème} personne du présent de l'indicatif) – *chantet* jusqu'au 11^e siècle – *il chante*. Ainsi, la voyelle *o* dans *canto* (1^{ère} personne du présent de l'indicatif) est devenue aussi le *e* muet – *je chante*. Dans son ouvrage, le linguiste explique ce phénomène: « *La forme primitive est chant, l'o final atone de canto devant tomber d'après les lois phonétiques. Toutefois, quand cet o était précédé d'un groupe de consonnes demandant une voyelle d'appui, il s'ajoutait un e muet : intro, j'entre [...] tremulo, je tremble. De là, dès le XII^{ème} siècle, l'addition analogique d'un e à toutes les 1^{ère} personnes des radicaux terminés par une consonne : je chante, etc. Cet e s'étendit même aux radicaux terminés par une voyelle : je prie, je confie.* » (Darmesteter 1891-1897, § 231)

La reconstruction phonétique de l'évolution historique de la langue permet aux grammairiens du 19^{ème} siècle de relever que le *e* final est dérivé des voyelles désinentielles latines des verbes du type chanter (c'est-à-dire, des verbes de la 1^{ère} conjugaison) et porte la marque de flexion. Mais dans le cas de la forme *il porte*, Villoing souligne que « *le e a certes aujourd'hui une fonction phonographique, mais grammaticalement, les auteurs l'interprètent comme la marque de la 3^{ème} personne du présent de l'indicatif. De même pour l'impératif.* » (Villoing 1999 : 173)

Ces analyses du *e* final faites par les linguistes dans le cadre de la grammaire historique et comparée du 19^{ème} siècle permettent de prouver que le verbe des mots composés verbonominaux ne correspond pas à un thème. La notion du thème est un phénomène descriptif qui n'a pas d'une représentation phonologique et d'une catégorie grammaticale; ce n'est qu'une forme à laquelle on ajoute les flexions.

2.4. Bilan

Dans ses travaux, les grammairiens s'appuient sur son propre paradigme scientifique dans le cadre de la grammaire historique et comparée pour argumenter et confirmer son point de vue sur la construction des mots composés VN. Frédéric Diez utilise les principes de la grammaire du début du 19^{ème} siècle; Arsène Darmesteter

envisage l'évolution cognitive d'une pensée et base sur les arguments logiques et psychologiques. Ces deux savants sont les partisans de l'hypothèse que la forme verbale dans les composés VN présente une forme fléchie à l'impératif de 2^{ème} personne. Louis Francis Meunier, comme Darmesteter, considère les aspects logiques et cognitives, aussi que la sémantique des mots composés. Il justifie l'existence de la forme fléchie à l'indicatif présent de la 3^{ème} personne du singulier dans les composés VN. Anatole Boucherie critique ces deux points de vue et se prononce pour l'interprétation de la forme verbale comme un thème verbal.

Les linguistes du 19^{ème} siècle analysent les mots composés du type VN, utilisant l'ellipse pour étudier leur structure et justifier que les composés verbonominaux sont les structures syntaxiques. Ainsi, les grammairiens du 19^{ème} siècle concluent que le verbe du nom composé VN n'est pas un thème verbal. C'est un deuxième argument en faveur de la nature syntaxique des mots composés VN. La méthode historique et comparative permet aux linguistes d'interpréter la forme fléchie dans les éléments verbaux dans tels composés. Cette identification a automatiquement justifié une analyse des composés verbonominaux comme les organismes syntaxiques.

3. Les contraintes sémantiques des mots composés VN et les différents types de leur interprétation

Dans cette partie, nous allons présenter brièvement une synthèse des analyses sémantiques des composés VN de Villoing (2002, 2003, 2009). Nous allons observer les restrictions sémantiques qui pèsent sur la construction VN - les contraintes sémantiques sur le type de procès du verbe et sur les participants au procès, puis nous aborderons leur interprétation sémantique et nous terminerons par mentionner les cas d'interprétation polysémique.

3.1. La présentation des analyses de Villoing

Villoing dans sa thèse de doctorat et dans ses articles consacrés aux problématiques des mots composés VN (2002, 2003 et 2009) considère que la relation entre le verbe et le nom composant une construction VN n'est pas d'une relation syntaxique entre verbe et objet direct. Elle tente d'analyser le rapport entre verbe et nom comme un rapport qui est purement sémantique entre prédicat et participant sémantique et « *de caractériser et de définir cette relation en termes sémantiques.* » (Villoing 2002 : 205) Nous soulignons que elle « *fait une distinction fondamentale entre : (i) le sens d'un mot composé VN et (ii) le sens qu'on obtient compositionnellement en combinant le sens d'un verbe et celui d'un nom.* » (Villoing 2003 : 188) que nous adopterons aussi par la suite.

Son analyse se base sur le corpus qui comporte entre 2000 et 3000 des mots composés VN tirés des ouvrages lexicographiques tels que : *Dictionnaire de la Langue Française* (1836-1872), *Dictionnaire Général de la Langue Française* (1890-1900), *Le Grand Robert de la Langue Française* (1951-1966), *Grand Larousse de la Langue Française* (1971-1986) et *le Trésor de la Langue Française* (1971-1994).

3.2. Les contraintes sémantiques sur les participants au procès

Elle utilise la théorie de Dowty (1991) proposant des Proto-Rôles sémantiques. D'après elle, la composition VN accepte seulement des prédicats verbaux qui comprennent au minimum deux participants sémantiques, dont « *l'un se situe obligatoirement du côté du Proto-Agent [...] et dont l'autre est préférentiellement du côté du Proto-Patient.* » (Villoing 2003 : 190) Elle en conclut en démontrant que la

construction des mots composés dont le prédicat n'aurait pas deux participants sémantiques n'est pas possible. Elle essaie de montrer que la relation sémantique interne et entre prédicat est Proto-Patient. En se rapportant à Dowty, elle appréhende deux critères cruciaux de Proto-Patient¹⁶ pour la composition VN (Villoing 2002 : 211) :

- 1) subit un changement d'état¹⁷;
- 2) est affecté causativement par un autre participant.

Dans son analyse (Villoing 2002 : 222-230) conclut que les noms internes des mots composés VN, sont dans leur très grande majorité, des Proto-Patients. Elle ajoute que la relation « *qu'entretiennent entre eux le V et le N de la majorité des composés [VN]_{NA} peut être exprimée uniquement en termes sémantiques : cette relation est une relation prédicat/Patient.* » (ibid:231) Par ce fait elle explique l'impossibilité de construire en français des expressions telles que **regarde-photo, *entend-voix, *utilise-électricité*, alors que les constructions *il regarde photo, il entend voix* et *il utilise électricité* sont bien possibles.

Néanmoins, il y a des constructions - des composés VN tels que *cherche-fuite, gagne-pain*, et *compte-gouttes* où *fuite, pain* et *gouttes* n'expriment pas le rôle thématique de patient¹⁸, autrement dit que l'entité dénotée par le nom interne ne remplit aucun des critères de Proto-patience. Ces exemples montrent que certains compléments directs ne remplissent pas les conditions de Proto-patience. Nous pouvons en déduire, à propos du principe de sélection argumentale de Dowty (1991 :576) (*l'argument qui a le plus grand nombre de propriétés du côté du Proto-Agent se réalise en position sujet, et celui qui a la plus grand nombre de propriétés du côté du Proto-Patient se réalise en position de complément d'objet*), qu'il n'est pas nécessaire qu'un participant sémantique remplisse les conditions de Proto-patience pour qu'il se projette en position de complément d'objet. Il semble qu'il suffise qu'un autre argument assume optimalement les conditions de Proto-agentivité, et qu'il occupe par suite la position de sujet, pour que

¹⁶ En effet, il y en a cinq (même si Dowty précise que cette liste n'est pas exhaustive), mais nous ne mentionnons que ces deux que Villoing juge importants. Les autres sont: thème incrémental, être stationnaire/immobile par rapport au mouvement d'un autre participant, n'existe pas indépendamment de l'événement, ou n'existe pas du tout. Ce dernier est le même pour caractériser l'Agent.

¹⁷ On y range: apparition, disparition, changement d'état ou de localisation défini.

¹⁸ On emploiera indifféremment Proto-Agent ou Agent et Proto-Patient ou Patient.

l'autre participant sémantique occupe la position objet alors laissée libre. À ce propos, elle envisage qu'il faut prendre en compte d'autres restrictions sémantiques.

Il est requis qu'un acteur soit constamment présent, en l'occurrence: celui de type Agent. Afin de caractériser le Proto-Agent, elle s'appuie sur les implications de Dowty (1991) :

- 1) Participation « volitionnelle » dans l'événement ou l'état;
- 2) Éprouver une sensation et/ou perception;
- 3) Causer un événement ou le changement d'état d'un autre participant;
- 4) Mouvement (relativement à la position d'un autre participant) (Villoing 2002 : 244-246).

Après avoir appliqué ces critères aux prédicats des composés VN, elle a trouvé que les prédicats des composés VN doivent indispensablement comporter un participant de type Agent (ibid : 246). Selon elle, le critère le plus important est celui de la participation volitionnelle succédé par implication numéro trois – causer un événement ou le changement d'état d'un autre participant, que nous considérons comme la définition traditionnelle de l'agent. Elle remarque que « *toute construction VN qui déroge à cette règle s'avère impossible.* » (Villoing 2003 : 191) Ceci explique l'impossibilité de créer les composés tels que **voit-paysage*, **entend-musique* ou **reçoit-colis* dans lesquels le verbe ne comprend pas de participant sémantique de type Agent, mais « expérienteur » (ibid). Villoing stipule que les verbes qui comprennent seulement un participant sémantique, soit de type Agent ou Patient ne peuvent pas donner naissance aux composés VN, parce que « *cet Agent ne pouvant se réaliser comme le n' du prédicat v'n'.* » (Villoing 2002 : 248) Elle donne les exemples tels que **un aboie-chien*, **une bavarde-commère*, **un plane-oiseau*, **un jongle-clown* et **un capitule-roi*. De la même manière, les constructions seront impossible d'ailleurs avec des prédicats qui comprendraient seulement un participant sémantique de type Patient, même si ce participant est réalisé par le nom du mot composé. Ainsi, les structures telles que **un arrive-train*, **un tombe-pluie* et **un paraît-soleil* ne sont pas possibles.

3.3. Les contraintes sémantiques sur le type de procès du verbe

L'autre contrainte est celle de procès dynamique, elle propose que le type de procès qui exprime le prédicat soit obligatoirement dynamique, c'est à dire non-statif (Villoing 2002 : 236). Autrement dit, il doit être compatible avec les contextes linguistiques tels que : *être en train de*, *se mettre à*, *s'arrêter de*. C'est ce que nous pouvons observer dans le cas de prédicat complexe cass(er) noix : *Luc s'est mis à casser les noix / est en train de casser les noix/ s'arrête de casser les noix*. (Villoing 2003 :190) Par conséquent, il s'avère impossible de construire des mots composés VN dont le procès dénoterait par exemple un état, comme c'est dans les cas de **un désire-gateau* ou **un connaît-chemin*.

Par contre dans son analyse ultérieure (2009) elle remarque qu'il y a mêmes des mots composés VN pour lesquels « *il semble peu plausible de reconnaître un procès dynamique.* » (Villoing 2009: 181)

3.4. Les restrictions sémantiques sur la construction VN

Il en résulte que la relation est tenue entre prédicat dynamique forcément à deux participants, dont l'un doit être situé de la côté du Proto-Agent et l'autre préférentiellement du Proto-Patient. Elle conclut que « *le participant sémantique qui se situe du côté du Proto-Agent est réalisé, dans la majorité des cas, par le composé [VN]N/A (sauf dans les cas des composés qui dénotent un procès tels que lèche-vitrine et saute-mouton) et l'autre participant sémantique (qui se situe préférentiellement du côté du Proto-Patient) est réalisé par le N de la construction [VN]N/A.* » (Villoing 2002 : 251). F. Villoing termine son analyse avec le constat que le concept de Proto-Patient de Dowty n'est pas valable pour toutes les entités dénotées par le deuxième élément des composés VN (Villoing 2002 : 251-252) et dans son article ultérieur elle ajoute que « *il restera à mettre précisément au jour les contraintes sémantiques qui pèsent sur la nature de second participant* » (Villoing 2003 : 191). Elle aussi avance certaines hypothèses que le référent des composés VN ne puisse pas dénoter la localisation ni la temporalité, par exemple ** un atteint-sommet* et ** un traverse-siècle* (Villoing 2003 : 192)

Dans son article publié en 2009, Villoing fait son analyse des composés VN sur un corpus plus étendu et à la différence de ce qu'elle avait avancé dans ses études précédentes, elle annonce que « *le constituant nominal d'un composé VN peut renvoyer à tous les types de participants sémantiques, si l'on accepte les rares cas de composés*

VN non-prototypiques. » (Villoing 2009 : 183-184) Elle donne une illustration avec l'aide de tableau dont le cas prototypique est indiqué en gras.

Tableau 1: *Fonction sémantique du Nom d'un composé VN*

	Fonction sémantique du Nom d'un composé VN				
	Patient	Agent	Instrument	Lieu scénique	Intervalle temporel
Exemples de VN	<i>coupe-gorge</i> <i>gratte-papier</i> <i>lèche-vitrine</i> <i>ouvre-boîte</i> <i>trotte-bébé</i>	<i>gobe-mouton</i> <i>hurle-loup</i> <i>pisse-vache</i> <i>croque-monsieur</i>	<i>cuit-vapeur</i> <i>pousse-pied</i>	<i>traîne-buisson</i> <i>fourre-buisson</i>	<i>réveille-matin</i> <i>grille-midi</i>

3.5. Les composés dérogeant aux restrictions sémantiques

Dans ses travaux (2003, 2009), Villoing traite également les mots composés qui dérogent aux contraintes sémantiques présentées ci-dessus. Elle les regroupe en deux catégories. La première série comprend des constructions telles que *trotte-bébé*¹⁹, *coule sang*²⁰ et *pisse-chien*²¹. Selon elle, le *bébé* d'un *trotte-bébé*, le *sang* d'un *coule-sang* et le *chien* d'un *pisse-chien* sont réalisés comme le Proto-Patient - l'argument interne du verbe, mais du point de vue sémantique, ils correspondent bien à l'Agent ou bien à l'argument externe. Les prédicats complexes ne se traduisent pas *comme N agent du V*, mais correspondent à *faire trotter bébé*, *faire couler sang* ou *faire pisser chien* – d'une manière causative et les noms avec lesquels ils entrent en relation sont bien Patient. Par conséquent, ces composés répondent aux règles sémantiques posées pour les composés VN (Villoing 2003 : 192).

¹⁹ Type de chaise roulante qui aide le bébé à marcher ou à se déplacer.

²⁰ Instrument qui provoque l'écoulement du sang.

²¹ Valet de chasse dont la fonction est d'aller faire uriner le chien.

La deuxième série regroupe les rares unités comme *gobe-mouton*²², *croque-monsieur*²³ ou *chante-raine*²⁴. Ici, le deuxième constituant – *mouton*, *monsieur* et *raine* s’interprète comme l’agent que comme le patient du prédicat et le composé lui-même serait le Proto-Patient. Elle affirme que ces exemples manifestent « *une répartition des participants sémantiques du prédicat v’ inverse par rapport à celle prédite ci-dessus : le N de la séquence VN n’accueille pas le Patient mais l’Agent et le référent du mot composé ne correspond pas à l’agent mais au Patient de v’.* » (Villoing 2003 : 192-193)

3.6. L’interprétation sémantique

En ce qui concerne l’interprétation sémantique des composés verbonominaux, Villoing (2009 :184-187) fait distinction entre interprétation processive et actancielle. Par **interprétation processive** elle entend que « *le mot composé VN renvoie au procès exprimé par le prédicat verbal dont il est constitué* » (ibid : 184). Elle la considère assez productive de nos jours, entrant ainsi en désaccord avec Corbin (2005) qu’elle a qualifiée de *fossilisée* compte tenu de ses analyses dans son corpus lexicographique. Ce sont les composés tels que *baise-main*, *cache-tampon*, *gagne-terrain*, *lèche-vitrine*, *pince-fesse*, *rase-mottes*, *remue-ménage*, *saute-mouton*, *saute-trottoir*, *tire-poil*, *touche-museau* etc.

Le deuxième type est l’**interprétation actancielle** que Villoing définit par le fait que « *l’entité dénotée par le nom composé VN correspond à un des participants mis en jeu dans le procès qui est décrit par le prédicat VN* » (ibid. : 184). Elle appréhende ce type d’interprétation comme celui le plus productifs d’aujourd’hui. Elle distingue les composés agentifs, instrumentaux, locatifs et patientaux. Même si la composition VN ne préfère pas une interprétation actancielle qu’une autre, en analysant son corpus, elle a trouvé que « *les cas où le composé dénote un participant Instrument ou Agent sont les préférés et les seuls véritablement productifs de nos jours.* » (ibid. : 185)

Maintenant, regardons les cas concrets. Un mot composé VN **agentif** dénote préférentiellement un Homme ou bien un animal en fonction d’une activité qui lui est

²² Nom de certaines pilules empoisonnées qui font mourir les bestiaux.

²³ Entremets chaud fait de pain de mie grillé, au jambon et au fromage.

²⁴ Le nom d’une rue.

caractéristique. Généralement, l'Homme ou animal exerce cette activité d'une façon volitionnelle. Ce sont les composés tels que : *garde-barrière, pique-boeufs, perce-oreille, tourne-pierre* etc.

Les mots composés VN qui dénotent un **instrument** sont ceux susceptibles d'exercer le type d'activité demandée. Par exemple ce sont les composés comme : *cache-nez, ouvre-boîtes, porte-plume, trotte-bébé*. Les composés qui dénotent des animaux , des minéraux, des plantes (*tue-poisson, tue-mouche, tue-loupe*) sont des exemples des mots composés instrumentaux aussi parce qu'ils interviennent comme moyen ou cause dans le procès exprimé par la base verbale.

Par les composés VN **locatifs** on comprend les structures qui dénotent un lieu qui est relative au type d'activité qui y est exercé. Les toponymes font aussi partie de ce sous-groupe. Donnons des exemples tels que *coupe-gorge, garde-meuble, pince-fesse, Chantalou et Chant-Alouette*.

Les mots composés VN **patientaux** dénotent un aliment qui est relative à la manière dont il est consommé (brouter, croquer, gober). Les exemples sont : *broute-biquet, croque-monsieur* et *gobe-mouton*. Ils sont peu nombreux.

Dans le tableau ci-dessous nous pouvons voir les fonctions sémantiques du référent des composés VN. Les cas prototypiques sont indiqués en gras. Remarquons que les fonctions sémantiques du référent correspondent aux celles du nom, sauf que celle qui a conformé à l'intervalle temporel a disparu, alors que la fonction procès a été ajoutée.

Tableau 2: *Fonction sémantique du référent d'un mot composé VN*

	Agent	Instrument	Lieu scénique	Patient	Procès
Exemples de VN	gratte-papier traîne-buisson	ouvre-boîte trotte-bébé réveille-matin	coupe-gorge hurle-loup pisse-vache	gobe-mouton croque-monsieur	lèche-vitrine cache-tampon

3.7. L'interprétation polysémique

Villoing note « *une certaine polysémie qui n'est pas restreinte aux interprétations actanciennes* » concernant le sens des composés VN (Villoing 2009 :187-188). Regardons les exemples de *pince-cul*, *pique-assiette* et *ramasse-miettes* où il y a deux interprétations sémantiques possibles.

pince-cul : « *Jeu libidineux qui consiste à pincer les fesses des femmes à la faveur de la cohue* »; « *Etablissement ou maison mal famés (bar louche, bal, etc.) où l'on se tient de manière inconvenante.* » (DGLF)

Ici nous pouvons envisager *pince-cul* comme une interprétation processive vu sa première définition. Mais au regard de son deuxième sens, il renvoie au lieu.

pique-assiette : « *Je trouve par contre hautement hypocrite cette façon qu'à mon compatriote de faire du pique-assiette...* » (Toile); « *Personne qui se fait habituellement inviter pour manger sans bourse délier.* » (GR)

Dans le cas de *pique-assiette*, le référent de ce composé peut renvoyer à l'interprétation processive et aussi à l'agent dépendant au sens.

ramasse-miettes : « *L'autre approche consiste à suspendre temporairement l'exécution du programme et faire du ramasse-miettes.* » (Toile); « *Ustensile ménager composé le plus souvent d'une brosse et d'une pelle (ou d'une corbeille), et servant à ramasser les miettes disséminées sur une nappe.* » (GR)

Ramasse-miettes peut avoir une interprétation processive ou peut renvoyer à la fonction sémantique correspondant d'un instrument.

Nous avons mentionné les cas de polysémie entre l'interprétation processive et actancielle, mais la polysémie est beaucoup plus fréquente au sein de l'interprétation actancielle.

Gross remarque qu'un mot composé comme *coupe-papier* présente une ambiguïté quant à son sens. Il peut désigner un appareil qui coupe du papier et par conséquent renvoyer à l'agent ou il peut désigner un instrument avec lequel on coupe du

papier et renvoyer à l'instrument. (Gross 1990 :84). Villoing dans sa thèse annonce de même que « *les rôles agents et instruments (au sens strict) sont conceptuellement proches.* » (Villoing 2002:276, n. 29).

garde-meuble: « *Officier préposé à la garde des meubles du roi. (...) Lieu où l'on garde les meubles.* » (GR)

Prenant en compte la première définition, elle assigne un rôle agent, mais considérant son deuxième sens, *garde-meuble* renvoie au lieu.

coupe-gorge : « *Sorte de coutelas ; Lieu écarté, endroit suspect où l'on court le risque d'être assassiné* » (GL)

Ici, *coupe-gorge* peut avoir interprétation instrumentale et aussi référer à un lieu.

3.8. Bilan

Concluons maintenant l'analyse sémantique des mots composés VN. Les composés VN prototypiques sont ceux qui mettent en jeu un prédicat dynamique et une relation agent/patient. Même si la composition VN ne fait pas appel à une interprétation actancielle plutôt qu'à une autre, les cas où le référent d'un mot composé VN dénote un agent ou instrument sont les plus fréquents et ainsi devenus les plus productifs. Nous voulons rappeler que le référent d'un mot composé ne peut pas renvoyer au même participant au procès du verbe que le composant interne du composé. Par conséquent un composé VN dont le nom interne est un patient ne peut jamais recevoir une interprétation patientale, ce qui est valable aussi à l'inverse. Un composé dont le nom interne est un agent ne peut jamais recevoir une interprétation agentive.

Il y a des composés qui ont un sens transparent, quasi compositionnel tels que *casse-noisette*, *tire-bouchon* et d'autres qui possèdent un sens moins transparent, plus spécialisé, ils ont un sens opaque comme les composés *gratte-papier* 'mauvais écrivain' et *étouffe-chrétien* 'mets d'une consistance très épaisse'. Ainsi il est difficile à deviner leur sens par l'association de ces deux éléments.

4. Analyses pratiques: analyses du corpus

Nous progressons vers les analyses pratiques. Dans cette partie, nous nous intéresserons aux analyses du corpus des mots composés verbonominaux. Nous écrirons leur fréquence, leurs propriétés sémantiques, leurs caractéristiques lexicales et morphosyntaxiques.

Nous présenterons cette analyse d'une manière détaillée en présentant le corpus choisi, en expliquant notre choix de recherche et des formules de recherche. Nous décrirons aussi notre méthode de travail dans le corpus choisi, il s'agira d'une analyse quantitative et qualitative.

4.1. Introduction au corpus

*FrWac*²⁵ est un corpus construit à partir du web. Il s'agit d'un corpus électronique de la langue française qui fait partie du *Corpus National tchèque* (*Český národní korpus*). On peut donc le trouver dans une section des corpus web, associé aux autres corpus de la langue étrangère - non tchèque.

Il a été créé dans le cadre du projet italien, *WaCky wide web*. Les fragments de ce corpus basés sur « *l'image du web à un moment donné (en 2009? ; date non précisée) ne sont pas nécessairement accessibles ultérieurement par l'intermédiaire d'un moteur de recherche comme Google.* » (Wissner 2012 : 247) Il comprend une quantité de plus de 1.6 milliard de mots-occurrences. Ce corpus est lemmatisé et POS-taggé²⁶ par l'outil *TreeTagger*.²⁷ Il permet aussi de chercher dans le contexte, cela veut dire que chaque occurrence peut être observée dans un contexte plus large. Les occurrences possèdent également leur source. Chaque fois, le corpus montre le nombre total d'occurrences qu'il a trouvées ainsi que la proportion des exemples trouvés par million de positions – *i.p.m.*: instances per million positions.

Sur Internet, on peut trouver des traductions mécaniques depuis d'autres langues, ce qui ne représente pas la langue réelle et par conséquent l'interprétation de ces résultats est donc problématique parce qu'il est impossible de trouver s'il s'agit

²⁵ Disponible sur : https://kontext.korpus.cz/first_form?corpname=omezeni%2Ffrwac#.

²⁶ POS - part of speech

²⁷ Tagset disponible sur: <http://www.cis.uni-muenchen.de/~schmid/tools/TreeTagger/data/french-tagset.html>.

d'une rareté ou d'une faute. Le corpus *frWac* trouve aussi des codes informatiques, ce qu'il considère comme des noms.

Le corpus *frWac* présente des considérables avantages aussi. L'avantage principale à notre avis est celle d'avoir possibilité de trouver le langage informel, le langage des blogs, et de ce fait d'observer les tendances familières de langue contemporaine qui seraient très variées par rapport au langage soutenu.

4.2. Introduction à la recherche

Selon Ulland les mots composés VN peuvent être exclusivement formés qu' à partir des verbes transitifs directs (1993 :28). Pour cette raison nous nous servons de la liste des verbes transitifs directs qui a été établie à partir du *Dictionnaire des verbes du français actuel: constructions, emplois, synonymes*²⁸ pour le mémoire de licence de Kateřina Konopečká²⁹.

Pour faciliter notre recherche, il faut mettre les verbes au troisième personne du singulier de l'indicatif présent, vu que la forme verbale des composés VN est généralement considérée comme troisième personne du singulier de l'indicatif présent. Nous avons donc obtenu 2002 formes. Ensuite ce liste sera confronté avec les résultats trouvés dans notre corpus afin d'obtenir les mots composés VN.

4.3. Méthodologie de la recherche

A présent, consacrons-nous à la méthodologie de notre travail. Comme nous l'avons déjà mentionné, le corpus *frWac* est lemmatisé et POS-taggé par l'outil *TreeTagger*. Dans notre cas, malheureusement, nous nous pouvons pas entièrement servir du marquage morphologique, car les mots composés VN sont marqués de la même manière que les autres substantifs - (NOM).

Ce présent chapitre sert de support théorique pour nos analyses. Les mots composés VN sont formés de deux unités, reliés dans un majorité des cas par un trait

²⁸ FLOREA, Ligia Stela, Catherine FUCHS a Frédérique MÉLANIE-BECQUET. *Dictionnaire des verbes du français actuel: constructions, emplois, synonymes*. Paris: Ophrys, 2010.

²⁹ La mémoire de licence disponible sur:

<http://www.theses.cz/id/0k9yea?furl=%2Fid%2F0k9yea;so=nx;lang=en;info=1;isshlret=V%3B;zpet=%2Fvyhledavani%2F%3Fsearch%3Dv%26start%3D43>

d'union. Il faut donc chercher dans CQL³⁰ des substantifs composés de deux éléments qui sont reliés par un trait d'union.

Pour illustrer, nous avons d'abord essayé d'utiliser cette formule, qui est susceptible de trouver tous les substantifs composés de deux éléments, reliés par un trait d'union. Donc nous avons inséré: `[lemma=".+-.+" & tag="NOM"]`, ce qui a renvoyé à une quantité immense de résultats³¹, toutefois la majorité n'était que des déchets. La formule citée ci-dessus paraît être très générale, par conséquent nous avons cherché une autre, qui sera plus adéquate et facilitera les analyses pour les besoins de notre recherche.

Etant donné que le premier élément est d'origine forme verbale³², regardons le système verbal français. Bien entendu, selon le fonctionnement de la conjugaison, la langue française distingue trois groupes verbales. Les verbes sont donc classés pour faciliter leur conjugaisons. Le critère de base est la forme de leur infinitif; concernant les verbes du premier groupe: leur infinitif se termine en *-er*, pour les verbes du second groupe: leur infinitif se termine en *-ir* et quant aux verbes du troisième groupe qui comprennent plusieurs anomalies: *-ir*, *-oir*, *-re*. Par conséquent, le premier constituant finira soit par un *-e*, *-t*, *-d*, *-n*. Il s'ensuit qu'il y aura donc quatre formules différentes. En d'autres termes, chacune d'eux se limite aux terminaisons individuelles. Nous sommes bien conscients que par cette manière, nous ne pouvons pas trouver tous les mots composés VN dans le corpus, mais que les composés à trait d'union. Donc notre recherche va porter sur les mots composés VN à trait d'union.

D'une manière générale, on peut dire que faire un compromis en posant les questions dans corpus, il s'agit d'une problématique qui est assez fréquente. C'est à dire, nous nous affrontons avec le problème, comment formuler une requête pour obtenir les résultats les plus pertinents (de préférence tous), tandis que avoir le moins des déchets possibles (de préférence aucuns) afin de minimiser la nécessité d'un tri manuel. Cependant, dans notre cas, il se trouve presque impossible de trouver une formule qui nous trouvera tous les résultats désirés, vu que le marquage morphologique dans le corpus frWac ne facilite pas la classification des substantifs. Il faut donc

³⁰ Corpus Query Language

³¹ Le corpus a généré 3 794 179 résultats.

³² Précisons que nous nous basons sur la hypothèse que la forme verbale correspond au troisième personne de l'indicatif présent.

combiner toutes les formules ensemble afin d'obtenir la liste désirée. Pour le cas de notre analyse, nous allons donc utiliser les fourmules suivantes:

[lemma="\w{3,}e-\w{3,}" & tag="NOM"]

[lemma="\w{2,}t-\w{3,}" & tag="NOM"]

[lemma="\w{2,}d-\w{3,}" & tag="NOM"]

[lemma="\w{6,}n-\w{3,}" & tag="NOM"]

Nous tenons à souligner que les nombres évoqués qui sont mis entre parenthèses « {} », estimant la longueur minimale de l'élément précédant et suivant le trait d'union, ne sont que nos estimations fondées sur l'hypothèse que les mots avec des éléments plus courts ne soient que des déchets. Dans le but de notre travail, les restrictions sur le nombre minimum de lettres des deux parties du mot, ont été l'une des façons de se débarrasser des déchets. La question est de savoir si nous avons pas perdu certains résultats valides. Nous pouvons constater que par avoir utilisé ces formules nous avons évidemment perdu certains résultats valides, on entend les mots composés VN qui s'écrivent sans trait d'union. Bien entendu, on parle des mots composés VN soudés, par exemple *becfique, fainéant, tournesol* et *vaurien*.

Pour trouver que les mots composés VN, tout d'abord il fallait les distinguer des autres types de composés, on pense notamment aux composés du type NN. Dans certains cas, le premier élément d'un mot composé VN est homonyme du celui d'un composé NN. Regardons par exemple le cas de *centre-ville* ou *recherche-développement*, où les premiers éléments correspondent bien au 3^{ème} personne de l'indicatif présent des verbes transitifs directs. Pourtant ces composés mentionnés ci-dessus ne sont pas les composés VN. Pour décider s'il s'agit d'un composé NN ou VN, nous nous basons sur le cadre théorique de notre mémoire. Nous nous appuyons aussi sur l'analyse de Villoing (2002 :253-273) dans le but d'éliminer les unités qui ne sont pas des composés VN. Nous allons aussi consulter les dictionnaires tels que *Le petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*³³ et le dictionnaire français en ligne *Larousse*³⁴.

³³ ROBERT, Paul. *Le petit Robert: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Nouvelle édition millésime 2012. Paris: Le Robert, 2011.

³⁴ Larousse accessible de : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>.

4.4. Les analyses quantitatives

Progressons maintenant vers le premier niveau de nos analyses – les analyses quantitatives. Ces analyses concernent la fréquence – la quantité des occurrences des mots composés VN. Nous allons nous intéresser aux bases verbales entrant dans la composition VN. Nous allons évaluer quelles bases sont les plus fréquemment utilisées, ainsi les plus productives quant à la composition VN. Ensuite nous étudierons les caractéristiques morphologiques des composés VN, concrètement la mise au pluriel.

4.4.1. Analyse de corpus

Premièrement, nous avons inséré dans le corpus la formule susceptible de trouver les constructions à trait d'union dont leur premier élément a été formé à partir des verbes de la première conjugaison: `[lemma="\w{3,}e-\w{3,}" & tag="NOM"]`.

Corpus a généré **551 363** résultats dont **44 611** combinaisons différentes. Ici, nous tenons à souligner que il ne s'agit pas seulement des mots composés VN comme nous pouvons voir dans le tableau ci-dessous. Le tableau nous montre les premiers dix résultats.

Tableau 3: *La fréquence des occurrences des constructions à trait d'union dont leur premier constituant est formé à partir des verbes du premier groupe*

1.	plate-forme	41,844
2.	vice-président	27,959
3.	porte-parole	17,437
4.	centre-ville	14,858
5.	compte-rendu	12,865
6.	science-fiction	6,444
7.	pique-nique	5,523
8.	sage-femme	4,516
9.	histoire-géographie	4,147
10.	contre-indication	3,727

Nous pouvons constater que parmi les dix résultats les plus fréquents il y a seulement deux mots composés VN. **Porte-parole** avec 17 473 occurrences, et **pique-nique** avec 5 523 occurrences. Les autres ne font pas partie de notre analyse et par conséquent dépassent le cadre de ce présent mémoire. Nous nous débarrassons des autres constructions par confronter les résultats avec la liste des verbes transitifs directs au troisième personne du singulier de l'indicatif présent.

Analogiquement, pour obtenir les composés dont leur premier élément – la base verbale est formée à partir des verbes du deuxième et certains verbes du troisième groupe, nous avons inséré la formule numéro deux:

[lemma="\w{2,}t-\w{3,}" & tag="NOM"].

Le corpus a trouvé **260 462** résultats dont **16 338** combinaisons différentes. En regardant les premiers dix résultats nous n'avons trouvé aucun mot composé VN.

De la même manière, nous avons mis:

[lemma="\w{2,}d-\w{3,}" & tag="NOM"].

Cette formule nous trouvera toutes les structures qui sont unies avec le trait d'union dont leur premier élément est formé à partir des verbes du troisième groupe, dont leur terminaison dans le troisième personne du singulier de l'indicatif présent est – *d*. Corpus a trouvé **141 867** occurrences dont **3577** combinaisons différentes. De nouveau, parmi les dix résultats les plus fréquents, il n'y avait aucun mot composé VN.

Afin de trouver les composés VN formés à base des verbes de la troisième conjugaison, dont leur 3^{ème} personne du singulier de l'indicatif présent termine par –n, nous avons inséré dans corpus:

[lemma="\w{6,}n-\w{3,}" & tag="NOM"].

Le corpus a généré **34 948** dont **7674** combinaisons différents. La ère place est occupé par le mot composé VN – soutien-gorge avec 923 occurrences et les autres sont des autres constructions.

4.4.2. Procès d'analyse

Après avoir inséré successivement toutes les formules dans le corpus frWac, nous avons élaboré la distribution des fréquences en combinant les résultats de quatre formules précédentes. Par ce fait, on a obtenu tous les pré-candidats des mots composés VN, concrètement 72 200 constructions. Prenant en considération la tableau 1 et ce qui vient être dit ci-dessus, nous pouvons estimer que la grande partie ne soit pas intéressante pour les besoins de nos analyses.

Après avoir confronté les résultats – la liste des fréquences avec la liste des verbes transitifs directs au troisième personne du singulier de l'indicatif présent - la forme identique du premier élément des mots composés VN, nous obtenons la liste plus concrète des pré-candidats. En d'autres termes nous avons abaissé le nombre de 72 200 unités à 10 032 unités, ce qui soit la baisse d'environ 86 %. Donc nous pouvons dire que nos hypothèses se sont confirmées. La majorité des résultats n'était pas intéressante pour les besoins de nos analyses. Par contre, tout le verbe transitif ne peut pas former avec son complément d'objet un mot composé. Alors, il est nécessaire de procéder au tri manuel afin d'obtenir uniquement les mots composés VN. Le problème principale se pose sur l'ambiguïté entre les composés VN e NN. La confusion possible entre ces deux types de construction est sûrement liée à l'homonymie de ses parties composants. Comme nous avons déjà mentionné, nous nous appuyons sur l'analyse de Villoing (2002) afin d'exclure les unités qui ne sont pas des composés VN. Toutes les constructions ne correspondant pas aux règles des mots composés VN indiquées dans ce travail ont été supprimées. Enfin nous avons obtenu 2828 formes des mots composés VN.

4.4.3. Les verbes qui entrent dans la composition VN

Darmesteter dans son étude a annoncé que les quatorze-quinzièmes des verbes des composés VN en français font partie de la première conjugaison (Darmesteter 1874 :184). Cette idée est aussi affirmée par Picone (Picone 1996 :270). Nous avons révélé au total 216 verbes du corpus frWac qui entrent dans la composition VN. Nous les pouvons voir dans le tableau ci-dessus.

Tableau 4: *Les verbes entrant dans la composition VN*

abaisser	branler	cueillir	fourrer	charmer	ouvrir	rallier	songer
abattre	briser	cuire	frapper	chasser	parer	ramasser	souffler
accrocher	bronzer	curer	freiner	chatouiller	passer	ranger	souffrir
agacer	brosser	déboucher	frôler	chauffer	peigner	raser	soulever
aider	brouiller	débrancher	frotter	chausser	peler	rebrousser	soutenir
allumer	brûler	démonter	fumer	chercher	penser	récompenser	stopper
amuser	buter	écarter	gagner	jauger	percer	recouvrir	sucer
appeler	cacher	éclater	gâcher	jetter	peser	rehausser	tailler
appuyer	cailler	écorcher	garder	joindre	péter	réchauffer	taper
arracher	caler	écouter	gâter	laisser	pincer	relever	tâter
arranger	capter	écraser	glacer	lancer	piquer	remonter	tenir
arrêter	casser	effacer	gober	laver	pisser	remorquer	téter
attacher	cirer	emporter	gommer	lécher	plaquer	remuer	tirer
atténuer	claquer	enfiler	goûter	léser	pleurer	rentrer	tordre
attraper	clocher	enfler	gratter	lever	pointer	reposer	torcher
avalier	clore	enfoncer	griller	mâcher	pomper	repousser	toucher
baiser	cogner	éplucher	gripper	manger	porter	réveiller	tourner
bander	compter	essuyer	guérir	marquer	poser	rincer	tracer
basculer	consoler	éteindre	gueuler	mater	pousser	risquer	traîner
battre	copier	étouffer	guider	mirer	presser	rogner	trancher
bercer	coucher	éviter	hacher	monter	prêter	sauter	tromper
bloquer	couper	faire	haler	montrer	prier	sauver	trotter
botter	couvrir	fermer	happer	moucher	promener	sculpter	troubler
bouffer	cracher	figer	hausser	mouiller	protéger	sécher	trousser
boucher	crever	fixer	hurler	mouler	rabattre	sentir	trouver
bourrer	crocher	fouetter	chambouler	nettoyer	racler	serrer	tuer
bouter	croquer	fouiller	chanter	noyer	raconter	siffler	vider

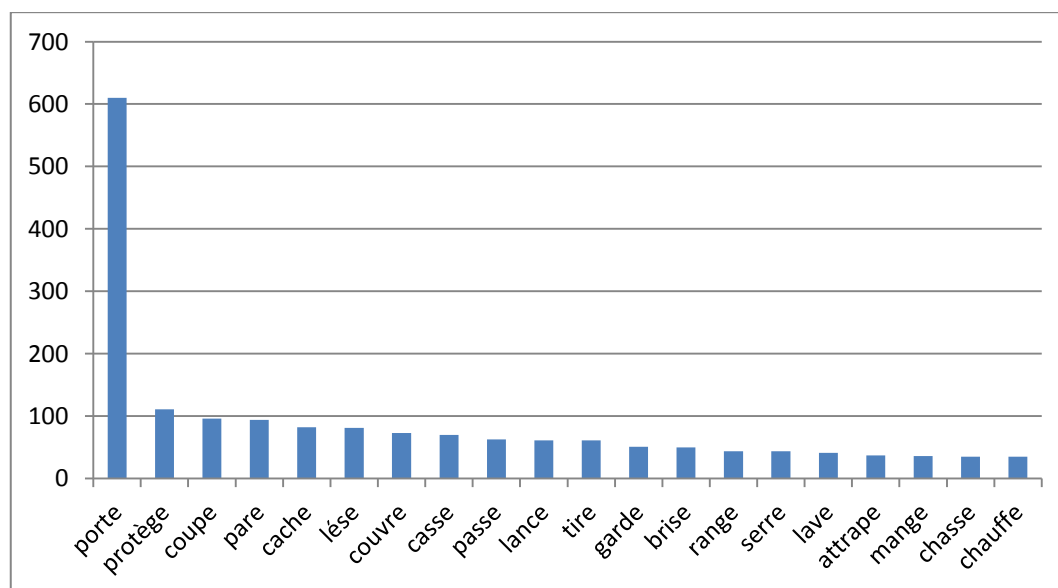
En regardant le tableau, nous pouvons constater que les affirmations mentionnés ci-dessus de Darmesteter et Picone se sont confirmées, la plupart des verbes

appartiennent au premier groupe. Dans notre cas, de 216 verbes 198 appartiennent à la première conjugaison. Nous avons trouvé qu'un seul cas d'un verbe du deuxième groupe - celui de *guérir*. Cela est aussi confirmé par Villoing dans son étude des mots composés VN (Villoing 2009 : 190). Quelques verbes font partie du troisième groupe: *abattre, battre, cueillir, cuire, clore, couvrir, éteindre, faire, joindre, ouvrir, rabattre, recouvrir, sentir, souffrir, soutenir, tenir* et *tordre*. Nous avons remarqué que la composition VN semble de ne pas sélectionner de base verbale construite par la suffixation en *-ifier, -iser* ou *-oyer*.

4.4.4. Les bases verbales

Nous sommes bien d'accord avec Picone (Picone 1996 :275) qui trouve que l'élément verbal le plus souvent utilisé dans les mots composés VN est celui de *porte-*. Dans le cadre de notre recherche nous avons ainsi trouvé 610 formes divers des mots composés VN dont leur premier composant a été formé sur le verbe *porter*. La deuxième base verbale la plus employée est celle de *protège-* avec 111 formes des composés, et *coupe-* ainsi créant 96 formes des mots composés VN dans le corpus frWac. Pour montrer les résultats de manière bien ordonnée et démonstrative, nous allons présenter un graphique pour voir quelles bases verbales sont les plus productives quant à la composition VN. Pour rendre le graphique bien lisible, nous nous sommes décidée de montrer que les 20 donnés ayant la plus grande productivité.

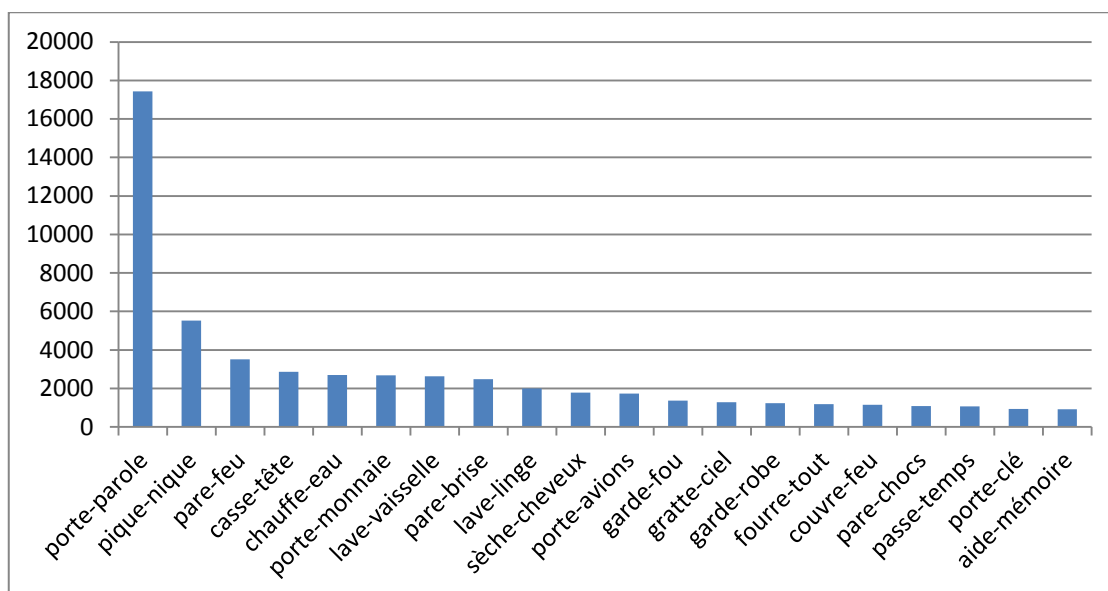
Graphique 1: *Les 20 bases verbales les plus productives*



4.4.5. Les composés VN les plus fréquents

Maintenant, on va regarder les composés VN avec la plus grande fréquence. Le graphique nous montre ces derniers qui se sont rangés dans notre analyse parmi les composés observant une plus grande fréquence dans le corpus frWac.

Graphique 2: Les 20 bases verbales les plus productives



Il nous revient de commenter ces constructions. En observant ce graphique, nous constatons que toutes sans exceptions sont formés à partir des verbes de la première conjugaison. Quant au genre de ces composés, seize sur vingt sont noms masculins invariables, tandis que les trois unités telles que *garde-fou*, *couvre-feu* et *porte-clé* sont variables et donc ils prennent la marque du pluriel. Il n'y a qu'une de genre féminin, et c'est le cas de *garde-robe*, qui est aussi variable au nombre. Procédons maintenant à l'analyse plus profonde concernant la mise au pluriel des composés VN.

4.4.6. Les caractéristiques morphologiques

Les grammairiens sont bien d'accord que la plupart des composés VN sont du genre masculin avec les rares exceptions quand le composé est au féminin. Quant au nombre des composés, cela devient beaucoup plus compliqué. Par exemple, dans le langage familial, Giurescu remarque que la réalisation du nombre est pertinente seulement pour le code écrit du français et elle est généralement ignorée dans le code parlé par les nombreux mots composés. (Giurescu 1975 : 61-63). Prenant en compte la nature de notre corpus, nous estimons pouvoir trouver les cas quand le composé est au pluriel même s'il est susceptible être invariable. Dans cette partie nous allons observer

la mise des mots composés VN au pluriel et la répartition de ces derniers dans le corpus frWac relative au nombre.

4.4.6.1. *Le procès d'analyse morphologique*

A la différence des formules précédentes où nous avons employé *lemma*, ici nous allons utiliser *word*, ce qui est la forme concrète d'un mot. Nous cherchons donc tous les mots composés à trait d'union dont leur deuxième composant finit soit par un *-s* ou *-x*.

Pour trouver les mots composés VN au pluriel dans notre corpus, nous allons utiliser les formules suivantes:

```
[word="\w{3,e}\w{3,}[sx]" & tag="NOM"]
```

```
[word="\w{2,t}\w{3,}[sx]" & tag="NOM"]
```

```
[word="\w{2,d}\w{3,}[sx]" & tag="NOM"]
```

```
[word="\w{6,n}\w{3,}[sx]" & tag="NOM"]
```

Analysons la première formule, `[word="\w{3,e}\w{3,}[sx]" & tag="NOM"]` qui nous trouvera tous les composés formés sur verbes du premier group dont leur deuxième élément est au pluriel. Le corpus a généré **84 940** résultats, dont **7346** combinaisons différentes.

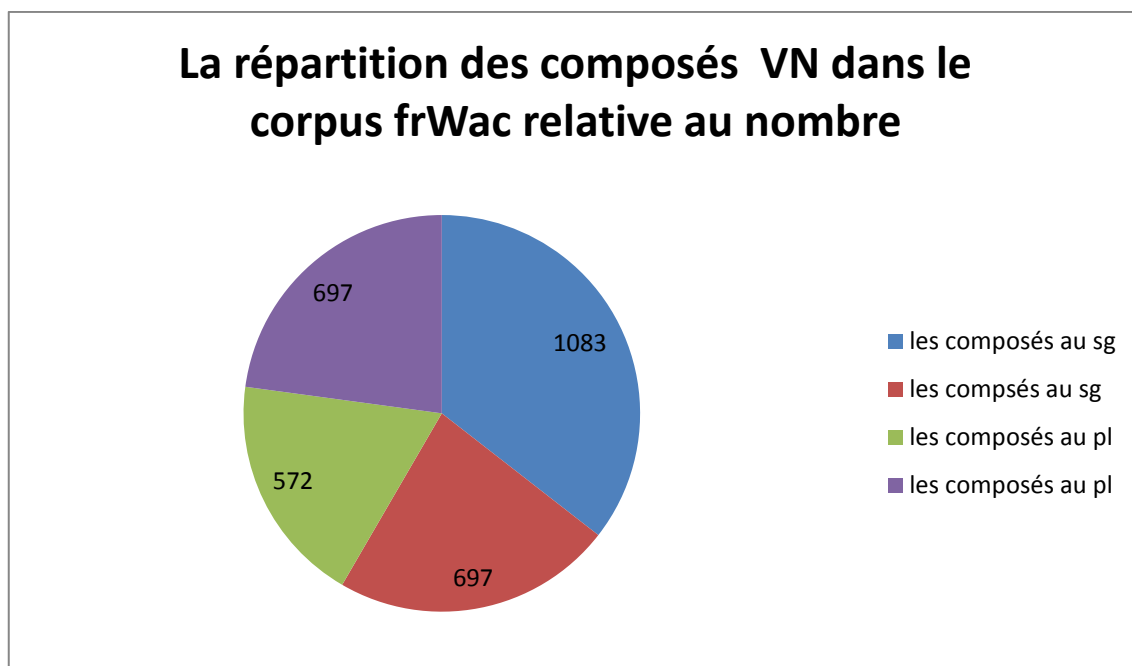
Maintenant, nous allons examiner la formule suivante: `[word="\w{2,t}\w{3,}[sx]" & tag="NOM"]`, qui nous a trouvé **34 214** résultats, dont **283** combinaisons différentes.

Ensuite, on cherche des mots composés formés à partir des verbes du troisième groupe, dont leur deuxième composant est au pluriel, ainsi on insère ces deux formules: `[word="\w{2,d}\w{3,}[sx]" & tag="NOM"]`,

`[word="\w{6,n}\w{3,}[sx]" & tag="NOM"]`. Quant aux composés dont leur premier élément finit par un *-d*, le corpus a généré **6568** résultats, dont **683** combinaisons différentes; quant aux composés dont leur base verbale finit par un *-n*, le corpus a trouvé **1840** résultats dont **640** combinaisons différentes. De tous les résultats, nous allons élaborer la liste de fréquence qui va être confrontée avec les mots composés VN trouvés dans notre corpus afin d'obtenir les formes des mots composés VN au pluriel.

4.4.6.2. Les résultats d'analyse morphologique

Graphique 3: La répartition des composés VN dans le corpus frWac relative au nombre



Précisons que dans ce cas nous rangeons parmi les composés au singulier les composés dont leur deuxième composant est au singulier; quant aux composés dont leur deuxième élément est au pluriel nous les avons ainsi rangés parmi les composés au pluriel. Rappelons qu'il y a beaucoup de cas quand un composé dont son deuxième élément est au pluriel, le mot composé lui-même est au singulier, ce qui est due aux variantes graphiques qui affectent le singulier. Notons aussi que par ex. dans le corpus frWac nous trouvons le mot composé *sèche-cheveux* ainsi que les constructions *sèche-cheveu* et *sèche-cheveus* qui sont grammaticalement incorrects.

Il y a 1780 mots composés dont leur deuxième composant est au singulier et 1269 mots composés dont leur deuxième composant est au pluriel dans le corpus frWac. Notons qu'il ne s'agit pas dans 100% des cas d'une simple mise au pluriel. En fait c'était que 697 mots composés VN dans le corpus frWac qui ont été simplement mis au pluriel. Les autres - 572 mots composés VN dont leur deuxième élément est au pluriel y ont apparu sans avoir sa variante du deuxième composant au singulier. Néanmoins n'oublions pas que les résultats de cette analyse ne sont interprétables que dans le corpus frWac. Nous en pouvons déduire qu'environ 40% des cas des mots composés ont leur deuxième élément au pluriel et qu'à peu près 20% des composés sont variables au nombre dans le corpus frWac.

4.5. Les analyses qualitatives

A présent, passons au deuxième niveau de nos analyses qui termine notre recherche précédente. Ici nous allons évaluer leurs propriétés sémantiques et les caractéristiques morphosyntaxiques des mots composés VN. Nous voulons signaler que nous n'expliquerons pas tous les sens de tous les mots composés VN trouvés dans frWac, il arrive souvent qu'un composé porte plusieurs sens divers, différents. Toutefois nous essayerons de fournir une image aussi complète que possible en donnant les exemples représentatifs sans trop entrer dans les cas spécifiques. Ainsi nous sommes décidée de sélectionner un échantillon représentatif. La sélection a été fait par une tirage au sort aléatoire. Notre analyse va porter sur 200 mots composés VN qui vont être soumis à une recherche plus détaillée.

Nous allons étudier principalement les bases verbales – les contraintes sémantiques qui pèsent sur la composition VN, on pense notamment les contraintes sémantiques sur le type de procès du verbe et sur les participants au procès. Nous nous focaliserons sur les mots composés eux-mêmes, nous essayerons de décrire leurs propriétés sémantiques et morphosyntaxiques. Nous commençons par les présenter en donnant leur sens. Nous avons principalement utilisé le dictionnaire français en ligne Larousse. Dans les cas où il n'y avait pas de définition nous avons consulté d'autres dictionnaires, si c'est le cas la référence est indiquée. Dans les cas des mots composés néologiques, nous mettons exactement ce qui était marqué dans le corpus frWac.

4.5.1. Présentation de l'échantillon

Abaisse-langue se définit comme *instrument jetable (en bois ou en matière plastique) ou stérilisable (en métal) permettant au médecin d'exercer une pression sur la base de la langue afin d'examiner l'intérieur de la bouche et l'oropharynx (partie moyenne du pharynx).*

Allume-cigare est *dispositif pour allumer les cigares, les cigarettes (dans les automobiles).*

Amuse-gueule est *petit sandwich, petit gâteau, fruit sec, etc., qu'on sert avant un repas ou au cours d'une réception. (G. R.)*

Appuie-tête est *appareil destiné à main tenir la tête d'une personne qui se faisait photographier. (...) ou Dispositif destiné à soutenir la tête sur un fauteuil de dentiste, sur un siège de voiture ou d'avion. (G. R.)*

Arrête-boeuf est *plante épineuse des champs, aux longues et solides racines traçantes, aux fleurs roses.*

Atténue-parole ? « *Ce ne sont plus des porte-parole, ce sont des atténue-parole.* »³⁵

Attrape-couillon est *ruse grossière qui ne peut attraper qu'un nigaud ; tromperie, mystification.*

Attrape-nigaud est *ruse grossière, qui ne peut attraper que les gens trop crédules.*

Baise-main est *geste de politesse qui consiste, pour un homme, à baiser la main d'une dame. (G. R.)*

Bouffe-budget ? « *La tuture : si tu vis en paysannie , c' est indispensable . Et c' est un bouffe-budget. Y ' a plus de voiture digne de ce nom à moins de 10000?* »³⁶

Bourre-mou au sens de *bourrer le mou à quelqu'un, le tromper, lui raconter des balivernes.*

³⁵https://kontext.korpus.cz/view?ctxattrs=word&attr_vmode=visible&pagesize=40&refs=%3Dtext.id&q=~9KwQbLkI&viewmode=kwic&attrs=word&corpname=omezeni%2Ffrwac&structs=p%2Cg%2Cerr%2Ccorr&attr_allpos=kw

³⁶https://kontext.korpus.cz/view?ctxattrs=word&attr_vmode=visible&pagesize=40&refs=%3Dtext.id&q=~x1RIE36y&viewmode=kwic&attrs=word&corpname=omezeni%2Ffrwac&structs=p%2Cg%2Cerr%2Ccorr&attr_allpos=kw

Brise-béton est *appareil pour briser, par percussion, les ouvrages en béton.*

Brise-glace est *navire destiné à briser la glace obstruant un chenal et à maintenir un passage libre pour la navigation. (De forme ramassée, il possède une coque renforcée, une forte étrave et un puissant appareil propulsif qui lui permettent de monter sur la glace et de l'écraser sous son poids.) Ou c'est outil en forme de marteau, destiné à briser, de l'intérieur, les glaces d'un véhicule en cas d'accident.*

Brise-roche est *marteau perforateur de forte puissance destiné à abattre les roches dures.*

Brise-vue est *rideau protégeant une partie de l'ouverture d'une fenêtre. (G. R.)*

Bronze-cul est *action de se faire bronzer au soleil ou le lieu où l'on se fait bronzer. (G. R.)*

Brûle-parfum est *réciptent qui permet à des substances aromatiques, en se consumant, d'exhaler leur parfum.*

Cache-bagage est *tablette amovible, le plus souvent couverte de moquette, qui recouvre la malle d'une automobile et la sépare du compartiment passager.*³⁷

Cache-col est *longue écharpe étroite.*

Cache-misère est *vêtement ample, servant à cacher des vêtements usés ou une tenue négligée.*

Cache-oeil est *instrument pour examen ophtalmologique. (TLF)*

Cache-radiateur est *revêtement destiné à cacher un radiateur d'appartement. (G. R.)*

Cache-tampon est *jeu d'enfants dans lequel un des joueurs cache un mouchoir que les autres doivent chercher.*

Cale-pied est *butoir fixé sur les pédales et maintenant le pied du cycliste.*

Casse-croûte est *repas sommaire. Au Canada, c'est un snack-bar.*

Casse-fil est *capteur de présence de fil arrêtant la machine sur laquelle celui-ci est travaillé s'il vient à manquer ou à casser.*

³⁷ <http://voiture.kidioui.fr/lexique-automobile/cache-bagage.html>

Casse-noisette est *instrument composé de deux branches formant levier qui sert à casser des noisettes ou des noix.* (CNTRL)

Casse-pattes est *eau-de-vie très forte* ou *c'est une descente dangereuse en cyclisme.*

Claque-dent est *vagabond, misérable* ou *une maison de jeux mal famée ou de prostitution.* (CNTRL)

Compte-gouttes est *tube de verre effilé, surmonté d'un capuchon de caoutchouc, destiné à compter les gouttes d'une solution.*

Copie-lettres est *livre où les commerçants reproduisaient leurs lettres à l'aide de la presse à copier.* (G. R.)

Coupe-bordure est *outil de jardinier servant à régulariser les bordures des pelouses de gazon.*

Coupe-circuit est *appareil qui coupe un circuit électrique.*

Coupe-feu est *large bande de terrain que l'on maintient, dans une forêt, dépourvue de végétation pendant l'été pour arrêter la propagation des incendie, ou c'est l'élément de construction, à l'intérieur d'un bâtiment ou entre deux bâtiments, servant à empêcher la propagation de l'incendie.* (On dit aussi *mur coupe-feu.*)

Coupe-gazon est *instrument employé pour couper les gazons.*

Coupe-ongle est *outil de soin du corps permettant de couper les ongles des pieds et des mains.*³⁸

Coupe-paille est *appareil pour couper la paille* (G. R.)

Coupe-vent est *vetement dont la texture s'oppose au passage de l'air.*

Couvre-cou ? « *Possibilité d'attacher le couvre-cou assorti (24076) pour une excellente protection du cou.* » « *L'usage combiné de la chemise et du couvre-*

³⁸ <https://fr.wiktionary.org/wiki/coupe-ongle>

cou assure une imperméabilité de 100 %. Le couvre-cou n' est disponible que dans une seule taille , mais s' adapte parfaitement à tous les types de chevaux .»³⁹

Couvre-lit est *pièce d' étoffe, couverture légère servant de dessus-de-lit.* (G. R.)

Couvre-selle est *petite housse protégeant une selle (de vélo, de moto).*(G. R.)

Croque-monsieur est *ensemble formé d'une tranche de jambon entre deux tranches de pain de mie frites au beurre ou grillées et saupoudrées de gruyère.*

Cuit-oeuf ? « *Il possède une touche ' Vitamin + ' pour accélérer la cuisson et mieux préserver les vitamines des aliments . Cuit-oeuf intégré . Minuteur 60 mn avec arrêt automatique »⁴⁰*

Démonte-pneu est *levier destiné à retirer un pneumatique de sa jante.* (G. R.)

Épluche-légume est *un couteau dont la lame comporte deux fentes, sur lesquelles sont situées les parties coupantes, étudié pour enlever les épluchures les plus fines possibles.* (G. R.)

Essuie-vitre est *balai formé d' une lame de caoutchouc qui essuie automatiquement le pare-brise d' une automobile.* (G. R.)

Étouffe-chrétien est *aliment, pâtisserie difficiles à avaler à cause de leur consistance épaisse ou farineuse.*

Ferme-circuit est *mécanisme destiné à fermer à volonté un circuit électrique.*(Littré)

Gagne-pain c' est *personne qui, par son travail, assure les moyens d' existence d' autres personnes ou ce qui permet à quelqu' un de gagner sa vie ; travail ou instrument de travail ,*

Garde-barrière est *agent de chemin de fer chargé de la manœuvre des barrières d' un passage à niveau.*

³⁹https://kontext.korpus.cz/view?ctxattrs=word&attr_vmode=visible&pagesize=40&refs=%3Dtext.id&q=~btCgUoxneR&viewmode=kwic&attrs=word&corpname=omezeni%2Ffrwac&structs=p%2Cg%2Cerr%2Ccorr&attr_allpos=kw

⁴⁰https://kontext.korpus.cz/view?ctxattrs=word&attr_vmode=visible&pagesize=40&refs=%3Dtext.id&q=~BfEKgrxwuR&viewmode=kwic&attrs=word&corpname=omezeni%2Ffrwac&structs=p%2Cg%2Cerr%2Ccorr&attr_allpos=kw

Garde-jambe est *pièce accessoire de l'armure de joute (...) destinée à empêcher les jambes du cavalier joutant d'être froissées contre la barrière.* (G. L.)

Garde-scels est *officier préposé, dans les anciennes juridictions, pour sceller les expéditions.* (Littré)

Gobe-lune est synonyme de *gobe-mouches* (TLF)

Gratte-dos est *baguette portant à l'une de ses extrémités un petit grattoir en forme de main, pour se gratter le dos.*

Gratte-papier est *modeste employé, petit fonctionnaire chargé des écritures.* Ou c'est *mauvais écrivain.* (G. R.)

Grille-pain est *appareil sur lequel on grille des tranches de pain.* (G. R.)

Guérit-tout est *plante à nombreuses propriétés curatives. (...) Personne qui guérit tous les maux.* (G. R.)

Guide-âne est *petit livre, aide-mémoire contenant des instructions élémentaires pour guider les débutants dans un art, une profession ou transparent aidant à écrire droit.* (G. R.)

Guide-fil est *petit appareil destiné à guider les fils sur les bobines des métiers à filer et des machines à coudre.* (G. R.)

Hache-paille est *appareil comportant un volant dont les rayons sont munis de lames, servant à hacher la paille et d'autres matières végétales.*

Chasse-buffle est *dispositif placé à l'avant des locomotives américaines pour chasser les animaux errant sur la voie.*

Chasse-goupille est *outil qui sert à enfoncer les goupilles ou à les faire sortir de leur logement.* (G. R.)

Chasse-mouches est *petit balai de crins dont on se sert pour chasser les mouches.*

Chauffe-bain est *appareil pour la production instantanée d'eau chaude pour un bain.*

Chauffe-épaule ? « *Top moulant , dos-nus , chauffe-épaule s' accompagnent de jupettes plissées en mousseline ou de knickers baby doll. »⁴¹*

Chausse-pied est *lame incurvée de corne, de métal, etc., qui facilite l'entrée du pied dans la chaussure.*

Cherche-midi est *parasite cherchant à se faire inviter à dîner ; pique-assiette.* (TLF)

Lance-amarre est *appareil (pistolet, fusil, etc.) servant à lancer une amarre, soit à terre, soit d'un navire à un autre.*

Lance-flammes est *engin de combat servant à projeter des liquides enflammés.* (G. R.)

Lance-missiles est *matériel ou véhicule porteur et lanceur de missiles tactiques ou stratégiques.*

Lance-pierre est *support à deux branches, muni de deux élastiques et d'une pochette dont les enfants se servent pour lancer des pierres ; fronde.*

Lance-roquettes est *arme tirant des roquettes.*

Lave-auto est *station de lavage pour automobiles au Québec.*

Lave-glace est *appareil projetant un jet de liquide sur le pare-brise d'une automobile, pour faciliter l'action des essuie-glaces.*

Lave-linge est *appareil électroménager destiné au lavage automatique du linge.*

Lave-pinceaux est *réceptacle (...) servant au nettoyage des pinceaux utilisés pour la peinture fine ou la gouache.* (G. L.)

Lave-vitre est *appareil destiné à nettoyer les vitres, vitrages.* (G. R.)

Lèche-cul est *vulgaire personne qui flagorne servilement.*

Lèche-vitrines, c'est *une activité consistant à flâner en regardant les vitrines.*

Lèse-humanité (crime de) *Atteinte à la nature humaine.* (TLF)

⁴¹https://kontext.korpus.cz/view?ctxattrs=word&attr_vmode=visible&pagesize=40&refs=%3Dtext.id&q=~Bd0zPdyR81&viewmode=kwic&attrs=word&corpname=omezeni%2Ffrwac&structs=p%2Cg%2Cerr%2Ccorr&attr_allpos=kw

Lèse-majesté (crime de) *Droit ancien. Atteinte grave à la personne du souverain ou de la descendance royale, qui était punie de mort et entraînait la confiscation des biens du coupable.* (TLF)

Lèse-patrie (crime de) *Atteinte aux intérêts de la patrie.* (TLF)

Lève-malade est dispositif médical, c'est une aide technique mécanisée qui sert à effectuer des transferts de personnes qui n'ont pas la capacité de le faire elles-mêmes.⁴²

Lève-pied ? «Caractéristiques techniques hauteur de la course du pied de couture 10 mm, hauteur de levée du pied 20 mm, longueur de point max. 10 mm, 800 points / min, poids net complète : 80 kg Equipements supplémentaires lève-pied électropneumatique , dispositif à arrêts et lève-pied , électropneumatique. »⁴³

Mâche-laurier est celui qui cherche la gloire poétique. (G. R.)

Mange-disque est électrophone portable à fonctionnement automatique, comportant une fente dans laquelle on glissait un disque vinyle (45 tours).

Mange-tout est haricot ou pois dont on mange la gousse aussi bien que les grains. Ou c'est personne qui dissipe son bien.

Mire-oeufs est appareil pour mirer les oeufs. (G. R.)

Monte-charge est appareil servant à monter des marchandises, des fardeaux d'un étage à l'autre. (G. R.)

Monte-matériaux est dispositif utilisé dans la construction des bâtiments comportant une plate-forme ou une benne guidée par une charpente verticale et levée au moyen d'un treuil. (G. L.)

Monte-sac est employé pour monter les sacs de grains, de farine dans les minoteries. Ou c'est appareil du type sauterelle ou poulain mécanique, utilisé pour charger des sacs sur un véhicule.

⁴² <https://fr.wikipedia.org/wiki/L%C3%A8ve-personne>

⁴³ https://kontext.korpus.cz/view?ctxattrs=word&attr_vmode=visible&pagesize=40&refs=%3Dtext.id&q=~euRYzH2hBC&viewmode=kwic&attrs=word&corpname=omezeni%2Ffrwac&structs=p%2Cg%2Cerr%2Ccorr&attr_allpos=kw

Mouche-bébé est *accessoire permettant d'aspirer les sécrétions nasale du bébé qui ne sait pas encore se moucher seul. Le mouche-bébé peut être électronique ou manuel.*⁴⁴

Nettoie-vitres ? « (...)l' ammoniac (qu' on retrouve dans le nettoie-vitres) »⁴⁵

Ouvre-bouteille est *ustensile servant à ouvrir les bouteilles, décapsuleur.*

Ouvre-route est *cycliste qui ouvre la route pour un de ses coéquipiers. (TLF)*

Pare-boue est *dispositif fixé aux ailes arrière des véhicules automobiles pour éviter les projections lors de la circulation sur les routes boueuses.*

Pare-éclats est *terrassement ou blindage destiné à s'abriter des éclats d'obus. Ou c'est pièce de bois destinée à soutenir un élément à l'usinage pour éviter la production d'éclats de bois à la sortie de l'outil.*

Pare-flamme se dit *d'un dispositif s'opposant, pendant un temps donné, à la propagation de la chaleur des incendies.*

Pare-chocs est *pièce en métal ou en plastique, disposée à l'avant et à l'arrière d'un véhicule, destinée à amortir les chocs.*

Pare-neige est *barrière placée à une certaine distance d'une route de montagne pour éviter la formation de congères sur la chaussée.*

Pare-vent est *dipsositif protégeant du vent.*

Passe-bande se dit *d'un filtre électrique qui ne transmet pratiquement que les oscillations dont la fréquence est comprise entre deux fréquences déterminées, délimitant sa bande passante.*

Passe-fil est *pièce d'un composant ou d'un accessoire utilisée pour maintenir et protéger un fil ou un câble électrique à son entrée.*

Passe-lacet est *aiguille à chas allongé, permettant de passer un cordon, un ruban, dans une coulisse.*

⁴⁴ <http://www.etreenceinte.com/glossaire/definition/mouche-bebe>

⁴⁵ https://kontext.korpus.cz/view?ctxattrs=word&attr_vmode=visible&pagesize=40&refs=%3Dtext.id&q=~xHcQeTMuxz&viewmode=kwic&attrs=word&corpname=omezeni%2Ffrwac&structs=p%2Cg%2Cerr%2Ccorr&attr_allpos=kw

Passer-main est *poignée souple de sac de dame ou de porte-documents, qui peut se plaquer contre le corps du sac.*

Passer-parole est terme militaire, c'est *commandement donné à la tête d'une troupe, qu'on fait passer de bouche en bouche jusqu'à la queue.* (Littré)

Passer-poil est *liseré, bande étroite de tissu ou de cuir qui borde certaines parties d'un vêtement ou les coutures, de manière à former une garniture en relief.* (TLF)

Passer-velours est *nom usuel de l'amarante.*

Peigner-zizi est *individu méprisable, grossier, sans moyens, avare.*(CNTRL)

Perce-bouchon est *appareil de laboratoire (notamment de chimie) utilisé pour percer les bouchons (de liège, de caoutchouc).* (G. R.)

Perce-pierre est *plante ombellifère commune qui pousse sur les murs, les rochers* (TLF)

Pèse-alcool est *synonyme de alcoomètre.*

Pèse-lait est *synonyme de lactodensimètre.*

Pèse-sirop est *densimètre servant à déterminer la teneur en sucre d'un sirop dans la fabrication du sucre.*

Pincer-nez est *lorgnon qu'un ressort fait tenir sur le nez.*

Pincer-fesse est *surprise-partie, réception où les invités se tiennent mal.* (G. R.)

Piquer-assiette est *personne qui se fait habituellement inviter pour manger sans bourse délier.* (G. R.)

Piquer-boeuf est *passerou (sturnidé) africain, se nourrissant des parasites qui vivent sur la peau des bœufs et autres grands ongulés. Ou c'est conducteur d'un attelage de boeufs qu'il guidait à l'aide d'unaiguillon.* (G. L.)

Piquer-notes est *grand crochet pour enfiler des feuillets de notes.*

Pisser-copie est *rédacteur, journaliste qui pisse de la copie.*

Porte-accessoires est *support auquel on peut accrocher des accessoires.* (TLF)

Porte-aiguille est *pince servant à tenir l'aiguille lors des sutures. (Chirurgie) Ou c'est une pièce, dans une machine, où se fixe l'aiguille ; étui pour les aiguilles à coudre.*

Porte-assiette est *cercle, plateau que l'on met sous les assiettes et les plats.* (G. R.)

Porte-bagages est *dispositif accessoire d'un véhicule, destiné à recevoir les bagages.*

Porte-bananes ? « *Vente en ligne de cadeaux originaux et rigolos : porte-bouteille , valet à vêtement , tuteurs à plante , tableaux magnétiques , portes-lunettes , bloc-porte, pinces à toast, bouche-trou , porte-essuie-tout , mesure à spaghettis , aimants à frigo , porte-bananes , signets .*»⁴⁶

Porte-bébé est *nacelle ou petit siège munis de poignées servant à transporter un bébé. Ou c'est sorte de sac ou de harnais en toile forte permettant de transporter un bébé contre soi.*

Porte-cannes est *synonyme de porte-parapluies.* (G. R.)

Porte-chance est *amulette, fétiche ou mascotte.* (G. R.)

Porte-cigare est *étui de poche, ou coffret, destiné à contenir des cigares.*

Porte-conteneurs est *navire de charge construit ou aménagé en vue du transport de conteneurs.*

Porte-crayon est *petit tube de métal dans lequel on enchâsse un crayon.* (G. R.)

Porte-étendards est *officier qui porte l'étendard dans un régiment de cavalerie, d'artillerie ou du train. Ou c'est étui de cuir attaché à la selle pour supporter la hampe de l'étendard.*

Porte-feuille est *variante orthographique de portefeuille.-» 1. Carton double pouvant se plier, se fermer et servant à renfermer des papiers. 2. Cartable, serviette, compartiment (...) où l'on peut placer,porter des papiers, des livres, des dossiers. 3. Objet portatif qui*

⁴⁶https://kontext.korpus.cz/view?ctxattrs=word&attr_vmode=visible&pagesize=40&refs=%3Dtext.id&q=~QgUob7Sjdh&viewmode=kwic&attrs=word&corpname=omezeni%2Ffrwac&structs=p%2Cg%2Cerr%2Ccorr&attr_allpos=kw

se plie et qui est muni de poches, de compartiments où l'on range des billets, des papiers. (G. R.)

Porte-flingue est *garde du corps ou partisan agressif d'une personnalité ; porte-parole.*

Porte-fût est *chantier en bois ou en métal, sur lequel on place un tonneau ou des tonneaux.*

Porte-haillons est *homme couvert de haillons. (G. L.)*

Porte-jarretelles est *sous-vêtement féminin composé d'une ceinture étroite, qui supporte les jarretelles.*

Porte-lance est *guerrier, soldat armé d'une lance. (...) Support de lance d'un cavalier. (G. R.)*

Porte-lumière est *personne qui guide, dirige, montre la voie. (G. L.) Ou c'est support métallique (...) destiné à recevoir une lampe à pied sur un petit plateau horizontal. (G. R.)*

Porte-manchon est *anneau de la ceinture, destiné à suspendre un manchon. Ou c'est support du manchon, dans une lampe à gaz. (G. R.)*

Porte-message est *support sur lequel on peut fixer des messages. (TLF)*

Porte-montre est *support, de table ou mural, où l'on peut placer, accrocher une montre.*

Porte-objectif est *élément sur lequel se fixe un objectif (d'instrument d'optique, etc.). (G. R.)*

Porte-paquet c'est *porte-bagages d'une bicyclette en Belgique.*

Porte-pelle est *appui métallique (...) sur lequel on assujettit les pelles et les pincettes. (G. L.)*

Porte-plat est *corbeille à poignée, en fil de métal, en osier, etc., utilisée pour porter les plats chauds.*

Porte-pot est *petit meuble de salon, espèce de jardinière tressée en jonc, montée sur un pied et destinée à porter un pot de fleurs.* (G. L.)

Porte-queue est *personne qui, dans une cérémonie, porte la traîne du manteau d'un haut personnage ou de la robe d'une grande dame. Ou c'est un nom usuel des papillons dont les ailes inférieures portent des prolongements.* (G. L.)

Porte-revues est *petit meuble dans lequel on place, à portée de main, des journaux, des revues.*

Porte-selle est *un des noms vulgaires de l'éphippigère.* (G. L.)

Porte-skis est *dispositif fixé au toit d'une voiture pour permettre le transport des skis.* (G. R.)

Porte-trait est *courroie qui supporte les traits des chevaux dans un attelage.* (G. R.)

Pousse-café est *petit verre d'alcool que l'on prend après le café.*

Pousse-pied est *petit bateau plat, que l'on fait glisser sur la vase en le poussant avec le pied.*

Presse-fruits est *ustensile, instrument pour presser les fruits.* (G. R.)

Presse-papiers est *objet pesant servant à maintenir des papiers. Ou c'est lieu de transit dans la mémoire d'un micro-ordinateur, utilisé pour transférer des données entre des documents ou des applications.*

Promène-couillon est *vedette qui permet aux touristes de réaliser de courtes croisières ou c'est petite automobile, à un ou deux passagers, à vitesse limitée.*⁴⁷

Protège-cahier est *couverture en matière souple qui sert à protéger un cahier d'écolier.* (G. R.)

Protège-dents est *appareil de protection pour les dents, que les boxeurs, les karatékas, etc. se mettent dans la bouche.* (G. R.)

Protège-objectif est *couvercle de plastique s'adaptant sur l'objectif d'un appareil photographique ou d'une caméra, pour le garantir des poussières ou des chocs.* (TLF)

⁴⁷ <https://fr.wiktionary.org/wiki/prom%C3%A8ne-couillon>

Protège-pointe est objet, étui destiné à protéger une pointe, à en préserver l'aigu. (G. R.)

Protège-radiateur est une grille métallique protégeant le radiateur extérieur d'une automobile. (G. R.)

Protège-tête est sorte de casque couvrant une partie de la tête afin de la protéger des coups, utilisé dans la pratique de certains sports. (TLF)

Rabat-joie est personne d'humeur chagrine qui trouble la joie des autres.

Ramasse-monnaie est dispositif adapté pour ramasser facilement la monnaie. (G. R.)

Ramasse-poussière est pelle à poussière ou c'est ce qui ramasse et retient la poussière. (G. R.)

Range-bouteille ? « (...)à gauche , le réfrigérateur , le placard range-bouteille , au fond, sous les couchettes superposées.»⁴⁸

Range-documents ? « Corbeille à courrier , range documents , plumier , pot à crayon , sous main, trieurs Catalogue d' accessoires pour le bureau , corbeilles à courrier , range-documents , pots à crayons , plumiers sous main, trieurs.»⁴⁹

Rasse-mottes est vol en rase-mottes, très près du sol. Faire du rase-mottes, un rase-mottes, un tel vol. (G. R.)

Recouvre-pieds ? « Comme ces recouvre-pieds , très chics et à assortir avec des souliers vernis.»⁵⁰

Remonte-pente est système de traction mécanique permettant aux skieurs de gravir une pente en glissant sur la neige skis aux pieds. (TLF)

⁴⁸https://kontext.korpus.cz/view?ctxattrs=word&attr_vmode=visible&pagesize=40&refs=%3Dtext.id&q=~OJRKonWdmT&viewmode=kwic&attrs=word&corpname=omezeni%2Ffrwac&structs=p%2Cg%2Cerr%2Ccorr&attr_allpos=kw

⁴⁹https://kontext.korpus.cz/view?ctxattrs=word&attr_vmode=visible&pagesize=40&refs=%3Dtext.id&q=~QPTywg8W7M&viewmode=kwic&attrs=word&corpname=omezeni%2Ffrwac&structs=p%2Cg%2Cerr%2Ccorr&attr_allpos=kw

⁵⁰https://kontext.korpus.cz/view?ctxattrs=word&attr_vmode=visible&pagesize=40&refs=%3Dtext.id&q=~cS23xBZzOV&viewmode=kwic&attrs=word&corpname=omezeni%2Ffrwac&structs=p%2Cg%2Cerr%2Ccorr&attr_allpos=kw

Remue-méninges est réunion où tous les participants émettent des idées, formulent des propositions. (G. R.)

Repose-fer est support de métal permettant de poser le fer à repasser. (TLF)

Repose-jambe est partie de fauteuil permettant d'étendre les jambes. (TLF)

Repose-poignet est coussin ergonomique positionné sous le poignet devant un clavier ou une souris.⁵¹

Repousse-touristes ? « (...)il fait TRES beau en bretagne : superbe grains noir repousse-touristes , ptit bout de ciel bleu par ci par là , des crash dramatiques sur la piste de (...)»⁵²

Rince-bouche est gobelet d'eau tiède parfumée, que l'on utilisait pour se rincer la bouche après les repas.

Réveille-matin est synonyme vieilli de réveil.

Saute-bouchon est nom que l'on donnait autrefois au vin de Champagne mousseux. (G. L.)

Saute-mouton est jeu consistant à sauter par-dessus le dos d'un autre joueur, qui se tient courbé.

Saute-ruisseau est jeune clerc chargé des courses, dans une étude de notaire ou d'avoué. (TLF)

Serre-câble est dispositif pour assujettir une boucle, etc., à un câble. (G. R.)

Serre-livres est accessoire en équerre, de forme décorative, destiné à maintenir des livres debout les uns contre les autres.

Serre-tête est bandeau, demi-cercle de plastique, d'écaille, etc., qui maintient la chevelure en place.

⁵¹ <https://fr.wiktionary.org/wiki/repose-poignet>

⁵² https://kontext.korpus.cz/view?ctxattrs=word&attr_vmode=visible&pagesize=40&refs=%3Dtext.id&q=~3Cgwo21xK&viewmode=kwic&attrs=word&corpname=omezeni%2Ffrwac&structs=p%2Cg%2Cerr%2Ccorr&attr_allpos=kw

Souffre-douler est personne ou animal sur qui se concentrent les mauvais traitements, les tracasseries : *Il était le souffre-douleur de sa classe.*

Taille-anche est outil utilisé dans la fabrication des anches de hautbois. (TLF)

Tire-bouchon est instrument en forme de vis servant à retirer le bouchon d'une bouteille. Ou c'est une mèche de cheveux frisée en spirale.

Tire-bourre est instrument dont l'extrémité (...) servait à extraire la bourre et la charge du canon d'une arme à feu. (TLF)

Tire-comédon est une petite curette (...) servant à extraire des comédons par pression. (G. R.)

Tire-lait est appareil pour recueillir par aspiration le lait du sein de la mère.

Tire-sac est appareil au moyen duquel on monte et on descend les sacs pleins, dans les moulins. (G. L.)

Tord-boyaux est eau-de-vie très forte ou de mauvaise qualité.

Tourne-feuille est petit instrument servant à tourner les pages d'une partition pendant que l'on joue. (TLF)

Tranche-fromage ? « Pour la cuisine , optez pour le tranche-fromage , ustensile bien pratique pour faire des tranches fines comme du papier.⁵³ »

Trousse-jupons est homme qui poursuit les femmes, cherche à les trousser. (G. R.)

Vide-cave est turbine actionnée par de l'eau en pression fournie par un tuyau d'incendie pour vider les caves inondées.

Vide-gousset est voleur.

Vide-pomme est ustensile servant à ôter le cœur des pommes sans les couper.

De 200 mots composés VN il y a 13 mots composés néologiques (*atténue-parole, bouffe-budget, couvre-cou, cuit-oeuf, chauffe-épaule, lève-pied, nettoie-vitres,*

⁵³https://kontext.korpus.cz/view?ctxattrs=word&attr_vmode=visible&pagesize=40&refs=%3Dtext.id&q=~a50OOCtj&viewmode=kwic&attrs=word&corpname=omezeni%2Ffrwac&structs=p%2Cg%2Cerr%2Ccorr&attr_allpos=kw

porte-banane, range-bouteille, range-documents, recouvre-pied, repousse-touristes, tranche-fromage) qui répondent aux propriétés de la composition VN telles que nous les avons définies dans ce présent mémoire même s'ils ne sont pas encore attestés par les dictionnaires.

4.5.2. Les contraintes sémantiques sur le type de procès du verbe

L'analyse des mots composés VN de Villoing (2002,2003) affirme que le procès dénoté par le prédicat *v'* n'est jamais un état. Elle se base sur la classification de Vendler (1957) en quatre classes: activités, accomplissements, achèvements et états. Cependant, dans son analyse ultérieure (Villoing 2009: 181)) elle ajoute qu'il y a mêmes des composés VN « *pour lesquels il semble peu plausible de reconnaître un procès dynamique* ».

L'examen de l'ensemble de mots composés VN fait apparaître que le procès mis en oeuvre par ces composés relève indifféremment d'une activité, d'un accomplissement et d'un achèvement ce qui confirme prédicat dynamique. Nous avons révélé aussi un exemple quand le prédicat permet néanmoins une lecture d'état. Maintenant regardons un peu les cas concrets.

Exemples de procès relevant d'une activité: *un presse-papier, un garde-barrière*.

Exemples de procès relevant d'un accomplissement: *un attrape-couillon, un presse-fruits*.

Exemples de procès relevant d'un achèvement: *un allume-cigare, un lance-pierre*.

Exemple de procès relevant d'un état: *un souffre-douleur*.

Nous voulons souligner que il y a des difficultés, relatives à l'interprétation possible des séquences. Ces difficultés sont liées à la polysémie des constructions et aux glissement de sens. Par ex. *souffre-douleur* pourrait exprimer une activité mais permet aussi une lecture d'état.

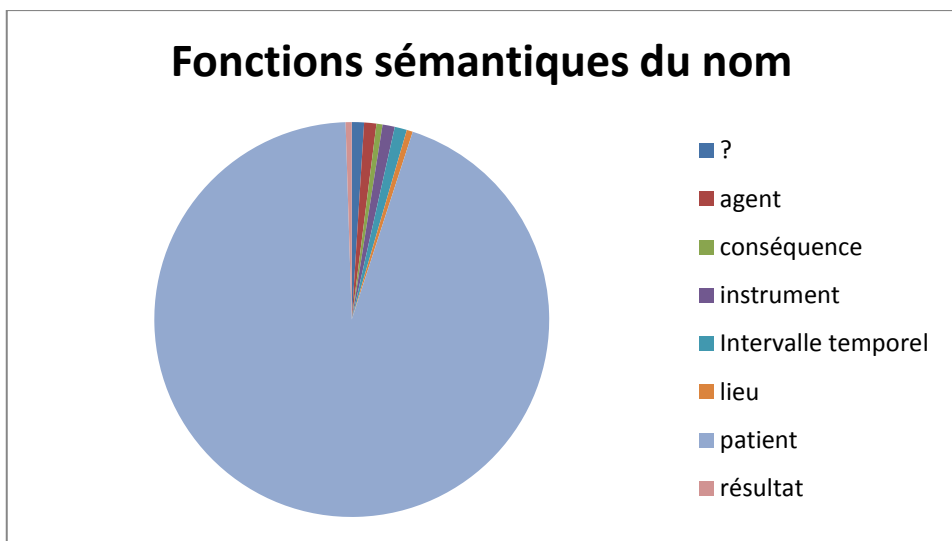
Concluons cette section en disant que du point de vue des types de procès mis en oeuvre par le prédicat dans les composés VN, la composition prototypique contraint uniquement ce prédicat à être dynamique. Les prédicats exprimant un état sont très marginal.

4.5.3. Les contraintes sémantiques sur les participants au procès

Ici nous nous focalisons sur la représentation sémantique des composés VN. Nous les décomposons en constituants (constituant 1 + constituant 2 = mot composé VN). Notre analyse va porter sur le fait quel rôle joue l'interaction entre les deux constituants dans la représentation sémantique du mot composé.

Les composés VN dits prototypiques imposent une relation agent/patient, mais il y a des cas quand d'autres relations sémantiques entre le verbe et le nom apparaissent. Nous nous appuyons sur Villoing (2009). Elle distingue cinq participants sémantiques et ce sont ceux de patient, instrument, intervalle temporel, lieu scénique et agent. Pour les besoins de notre analyse, nous proposons d'ajouter des autres participants sémantiques additionnels et ce sont celui de résultat et conséquence. A la fin nous voulons souligner que l'assignement des rôles thématiques fait appel aux intuitions sémantiques, aux jugements divers des différentes personnes, sans être supporté par des tests expérimentaux.

Graphique 4: *Fonctions sémantiques du nom*



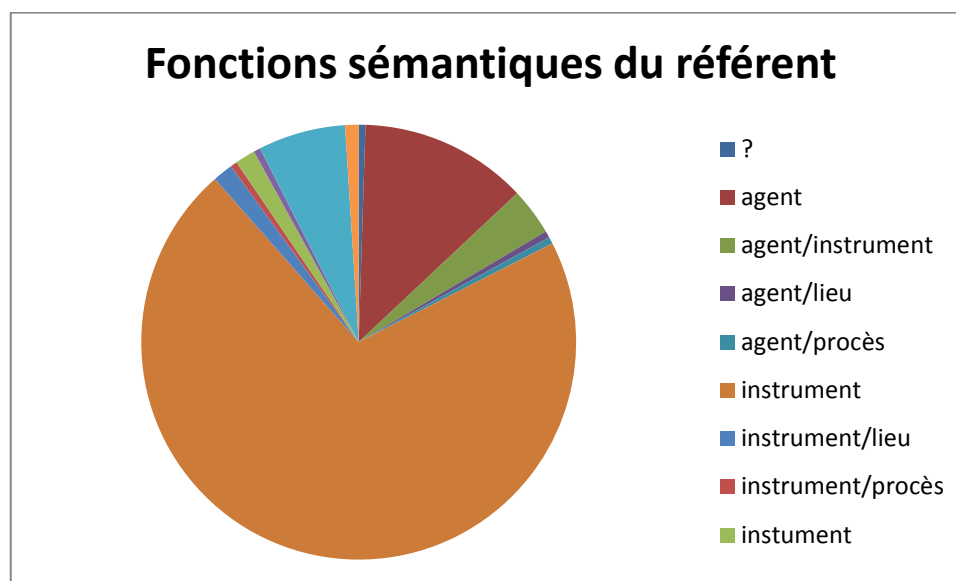
Comme nous pouvons voir, la plupart - 95% de notre échantillon confirme l'hypothèse de Villoing que le nom interne d'un composé VN dénote le patient. Les autres 5% sont attribués à peu près d'une manière pareille à l'agent (*croque-monsieur*, *saute-mouton*) l'instrument (*pousse-pied*, *porte-flûte*), l'intervalle temporel (*cherche-midi*, *réveille-matin*), au lieu (*saute-ruisseau*), résultat (*gagne-pain*) et à la conséquence (*souffre-douleur*). Dans le cas de deux composés VN, *compte-gouttes* et *amuse-gueule*

nous n'étions pas capable de déterminer quel rôle sémantique attribuer aux noms *gouttes* et *gueule*. Pour cette raison nous avons mis « ? »

4.5.4. L'intréprétation sémantique des composés VN

Maintenant nous allons attribuer les fonctions sémantiques au référent d'un mot composé VN. Nous les allons assigner selon leur sens présenté ci-dessus (voir section 4.5.1.) Nous nous basons sur l'analyse sémantique de Villoing (2009) qui distingue l'interprétation processive et actancielle.

Graphique 5: *Fonctions sémantiques du référent*



Comme nous pouvons observer dans le graphique, nous voyons bien que le sens instrument domine, en effet 71% de toutes les données dénote un instrument, suivie par agent⁵⁴ (13%) et les entités dénotant un procès⁵⁵ (7%). Nous avons trouvé qu'un seul cas de composé VN dénotant un patient (*croque-monsieur*). Nous nous rencontrons aussi avec la polysémie sémantique due le fait que il y a plusieurs représentations possibles d'un mot composé. Ainsi il y des mots composés VN dont leur interprétation sémantique dépend de l'emploi concret, due aux différents, divers sens possibles d'un mot composé. Il y a des composés qui assignent un agent ou un instrument (*porte-lance, porte-lumière, gagne-pain, mange-tout, porte-étendards, porte-chance, guérit-tout*) ou

⁵⁴ Atténue-parole, attrape-couillon, attrape-nigaud, garde-barrière, garde-scel, gobe-lune, gratte-papier, cherche-midi, lèche-cul, mâche-laurier, ouvre-route, peigne-zizi, pique-boeuf, pisse-copie, porte-flingue, porte-haillons, porte-queue, porte-selle, pousse-pied, rabat-joie, saute-bouchons, saute-ruisseau, souffre-douleur, trouble-fête, trousse-jupons, vide-gousset.

⁵⁵ Baise-main, bouffe-budget, bourre-mou, cache-tampon, lèche-vitrines, lèse-humanité, lèse-majesté, lèse-patrie, rase-mottes, remue-méninges, repousse-touristes, saute-mouton.

un agent et un lieu (*claque-dents*), un instrument et un lieu (*porte-bagages, coupe-feu, casse-croûte*), un instrument et un procès (*casse-pattes*) et un procès et un lieu (*bronze-cul, pince-fesse*). Dans le cas de *pousse-pied* nous n'étions pas capable de déterminer son rôle sémantique et par conséquent nous avons mis « ? ».

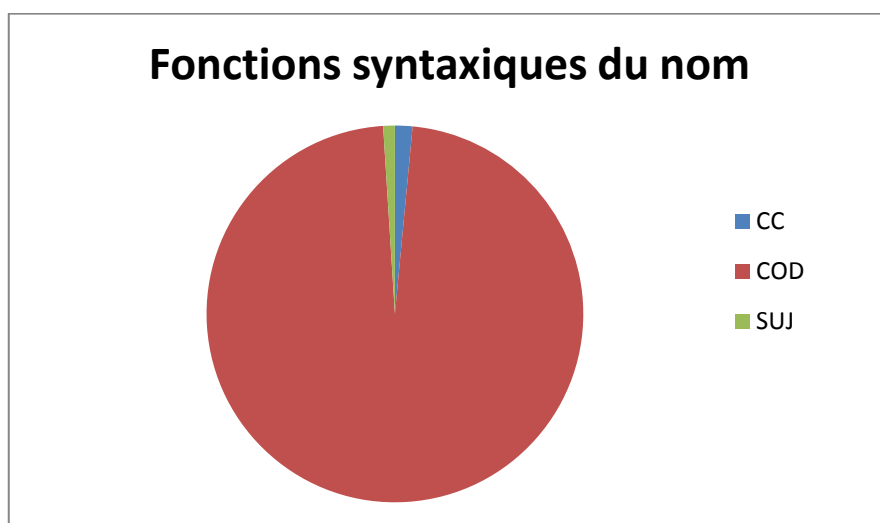
4.5.5. Les propriétés morphosyntaxiques

En ce qui concerne la catégorie grammaticale, de 200 mots composés analysés, nous avons trouvé que la plupart sont des noms, toutefois nous avons aussi trouvé deux qui sont des adjectifs (*passé-bande* et *pare-flamme*). Deux autres varient selon le contexte syntaxique entre les noms et adjectifs (*lèche-cul* et *rabat-joie*). Quant au genre des composés, seulement cinq sont du genre féminin: *brise-vue, lèse-humanité, lèse-majesté, lèse-patrie* et *perce-pierre*. Trois sont du « genre partagé », par cela nous entendons qu'ils désignent être humain et par conséquent le genre peut varier selon le sexe de l'être visé. C'est le cas de *garde-barrière, pique-assiette, pisse-copie* et *trouble-fête*.

En ce qui concerne leur nombre, il y a plusieurs variantes flexionnelles possibles. Certains mots composés offrent le choix entre plusieurs flexions. Les dictionnaires donnent souvent plusieurs graphies, que ce soit pour le singulier, pour le pluriel ou même pour les deux formes ou bien ils se contredisent. Nous avons pu observer des nombreux désaccords dans les dictionnaires différents. Ainsi nous pouvons parler d'une certaine instabilité graphique. En analysant notre échantillon nous avons remarqué que dans la majorité des cas, même si le composé est supposé être invariable, on trouve quand-même son variante au pluriel.

Quant aux fonctions syntaxiques, la position généralement tenue est celle entre verbe transitif à deux arguments et objet direct. Néanmoins on trouve des exceptions où le nom interne est dans la position du sujet de verbe. C'est le cas de *croque-monsieur* et *saute-mouton*. Nous avons trouvé aussi des cas quand le constituant nominal est dans la position du complément circonstanciel: *cherche-midi, réveille-matin* et *saute-ruisseau*. Dans les autres cas, le constituant nominal est assimilable à un complément d'objet direct comme nous le pouvons observer dans le graphique ci-dessous.

Graphique 6: *Fonctions syntaxiques du nom*



4.6. Conclusion des analyses pratiques

Dans cette partie nous allons présenter une conclusion globale des deux parties de la recherche – des analyses quantitatives et qualitatives. Rappelons objectif principal de notre analyse: de vérifier l'état actuel des mots composés VN dans le corpus frWac et de décrire leurs propriétés sémantiques et morphosyntaxiques.

Premièrement nous avons fait une analyse quantitative qui a été succédée par une analyse qualitative. Rappelons le procès d'analyse quantitative: après avoir inséré toutes les formules de recherche dans le corpus frWac, nous avons élaboré la liste de fréquence en mettant les résultats de toutes les quatre formules ensemble. Cette liste était successivement confrontée avec des verbes transitifs directs au troisième personne du singulier de l'indicatif présent afin d'identifier les composés VN. En d'autres termes nous avons abaissé le nombre de 72 200 unités à 10 032, ce qui soit la baisse d'environ 86 %. Afin d'exclure les unités qui ne sont pas des constructions VN nous nous sommes basée sur le cadre théorique de ce présent mémoire et sur l'analyse de Villoing (2002). Ainsi nous avons obtenu 2828 formes des mots composés VN.

Nous avons analysé leur fréquence, nous avons étudié les bases verbales afin de déterminer quelles bases verbales sont les plus productives quant à la construction des mots composés VN. Nous avons pu constater que les verbes du premier groupe sont plus productifs que les verbes du deuxième et troisième groupe relative à la construction VN. Nous avons trouvé qu'un seul cas de mot composé VN dont son constituant verbal a été

formé à partir du verbe du deuxième groupe. Nous avons aussi remarqué que la composition VN ne sélectionne pas de base verbale construite par la suffixation en *-ifier*, *-iser-* ou *-oyer*. Nous avons montré quels mots composés ont observé une plus grande fréquence dans frWac et ainsi sont devenus les mots composés VN les plus utilisés dans ce corpus. Nous avons aussi observé la mise au pluriel des mots composés et nous avons trouvé qu'environ 1/5 des composés est variable en nombre dans le corpus frWac.

En ce qui concerne les analyses qualitatives, nous avons étudié chaque composé sous plusieurs aspects: nous nous sommes intéressée à leur morphologie, sémantique et aux fonctions syntaxiques occupées. Nous nous sommes aussi particulièrement intéressée sur la relation qu'entretiennent le verbe et le nom au sein même d'un mot composé.

Après avoir analysé les composés choisis, nous avons pu constater que la plupart des composés VN sont des noms, mais parfois ils apparaissent en position adjectivale, ce qui souvent dépend du contexte syntaxique. Leur genre est dans leur grand majorité masculin. Quant à leur fonction syntaxique, nous avons pu observer que le constituant nominal occupait diverses fonctions syntaxiques. Généralement c'était complément d'objet direct et très sporadiquement sujet ou complément circonstanciel. Leur sémantique leur permet d'être prédicatifs et par conséquent, ils peuvent fonctionner comme modificateurs de nom .

Nous avons aussi étudié les restrictions qui pèsent sur la construction VN, nous avons observé les contraintes sémantiques sur le type de procès du verbe et celles sur les participants au procès. Nous avons pris comme point de départ les participants sémantiques que propose Villoing (2009) pour rendre compte de la structure interne des composés VN. Nous avons pourtant proposés des participants sémantiques additionnels pour que nous accédions à la sémantique interne des composés VN de manière plus complète.

En analysant les composés nous avons remarqué que les mots composés VN prototypiques sont ceux qui mettent en jeu un prédicat dynamique et une relation agent patient et dont leur référent dénote un instrument ou bien un agent. Même si le prédicat entrant dans la construction VN devrait être dynamique, comme le propose Villoing, nous avons révélé un cas quand le prédicat permet une lecture d'état et par conséquent

ce composé se trouve en contradiction avec les restrictions sémantiques posées pour la construction VN. Nous avons pourtant constaté que les états sont beaucoup plus rares dans ces constructions que les trois autres classes vendleriennes. Quant à leur sens, l'instrument était le sens le plus rentable pour les composés VN suivi par celui de l'agent. Les composés dénotant un procès étaient assez fréquents. Selon nos résultats, les composés dénotant patient étaient très marginales. Nous pouvons l'expliquer par le fait que la composition VN est contrainte par le mode de répartition des participants sémantiques. En conséquence si le constituant nominal dénote un patient, le mot composé lui-même ne peut jamais renvoyer au patient, et cela est valable aussi à l'inverse.

5. Résumé

Le premier objectif de ce mémoire a été de décrire la problématique du processus de la composition, et notamment les mots composés de type nominal à base verbale en français ou plus simplement, VN. L'autre objectif a été de vérifier l'état actuel des mots composés VN en français contemporain dans le corpus frWac et de décrire leurs propriétés morphologiques, syntaxiques et sémantiques.

Le mémoire est divisé en deux parties principales: le cadre théorique et les analyses pratiques. Le cadre théorique se base sur la synthèse des ouvrages linguistiques traitant la composition. Nous nous sommes concentrée sur le processus de la composition en général, ainsi que sur les différentes conceptions des mots composés. Nous avons étudié les mots composés VN et nous avons analysé les différents points de vue sur la construction VN, particulièrement dans le cadre de la grammaire historique et comparée. Nous avons ensuite abordé leurs propriétés sémantiques. Les analyses pratiques sont composées des analyses quantitatives et qualitatives effectuées dans le corpus frWac. Les analyses pratiques reposent sur quatre points principaux : nous avons analysé leur fréquence, leurs propriétés morphologiques, syntaxiques et sémantiques.

Récapitulons d'abord les points les plus importants du chapitre 1 qui sert d'introduction à ce présent mémoire. Nous avons abordé la composition, principalement celle du français, nous avons présenté différentes définitions des composés ainsi que les divers critères proposés pour faire une distinction entre mots composés, syntagmes lexicalisés et syntagmes syntaxiques réguliers. Pour définir les mots composés nous nous sommes appuyée sur la méthode de déconstruction « *les définitions usuelles des composés en critères* » proposée par Jan Radimský qui compose de trois critères: le degré de soudure formelle des éléments du composé, les critères syntaxiques et morphosyntaxiques et les critères sémantiques. D'après ces trois critères nous avons essayé d'analyser la catégorie des mots composés. Nous avons arrivé à la conclusion que la soudure graphique ne peut pas être un critère essentiel d'un mot composé dans un texte, car, très souvent, des composés sont si collés qu'on ne peut pas déterminer ses mots d'origine, ou les éléments du mot composé sont isolés et ainsi se montrent comme un groupe des mots sans aucun lien sémantique. Nous avons même remarqué que la soudure phonologique est inutilisable car il ne permet pas de déterminer les mots composés. De plus nous avons pu constater qu'il s'avère pratiquement impossible de

définir précisément la catégorie des mots composés du point de vue des critères syntaxiques. Pourtant nous avons remarqué que la syntaxe des mots composés est liée avec la sémantique et ainsi c'est l'opacité sémantique qui nous semble être un trait qui peut caractériser les suites composées.

Dans le deuxième chapitre, nous avons étudié les mots composés VN. Nous avons présenté les traits généraux de ce type de la composition, nous nous sommes particulièrement intéressée à leurs propriétés morphologiques ainsi mentionnant la problématique liée aux mots composés VN. Successivement nous avons analysé les différents points de vue sur les constructions VN dans le cadre de la grammaire historique et comparée. Les grammairiens ont conclu que ces unités ne pouvaient pas être analysées comme des constructions morphologiques car les éléments, en particulier le verbe, ne correspondent pas à un thème. La polémique portait sur la forme du verbe dans les mots composés VN et ainsi le débat s'est développé autour de trois hypothèses proposées par Diez et Darmesteter, Meunier et Boucherie. Nous avons présenté ces trois différentes approches sur la forme du verbe et à la fin de ce chapitre nous avons tenté d'identifier la forme verbale des mots composés VN.

Ensuite, dans le troisième chapitre, nous avons envisagé les différents types d'interprétation sémantique et nous avons étudié les contraintes sémantiques qui pèsent sur ce type de construction, proposées par Villoing. Nous avons aussi traité les composés qui semblent contredire les principes de restriction sémantique pour la composition VN. À la fin de ce chapitre nous nous sommes intéressée au cas de la polysémie sémantique qui est due aux différents, divers sens possibles d'un mot composé.

Après le troisième chapitre, nous sommes ensuite passée aux analyses pratiques. Tout au début de la partie théorique nous avons présenté le corpus frWac en soulignant ses avantages et désavantages principaux. Nous avons également présenté la méthodologie de notre recherche, en formulant et expliquant les formules de recherche utilisées pour trouver les mots composés VN dans frWac. Nous avons précisé que nous nous basions sur l'hypothèse qui voit dans la forme verbale la troisième personne du singulier de l'indicatif présent. Nous avons aussi précisé que nos analyses allaient porter sur les mots-composés VN à trait d'union et nous avons même admis le risque de pouvoir perdre certains résultats valides, les composés VN soudés.

Nos analyses comprennent deux étapes: les analyses quantitatives et les analyses qualitatives, plus détaillées. Dans les analyses quantitatives, c'étaient les fréquences qui nous intéressaient. Ainsi nous avons montré quels mots composés ont observé une plus grande fréquence dans le corpus frWac. Nous avons également porté l'attention sur les bases verbales afin de déterminer quelles bases verbales sont les plus productives quant à la construction des mots composés VN. Nous avons pu constater que les verbes du premier groupe sont les plus productifs, tandis que nous n'avons trouvé qu'un seul cas de mot composé dont la base verbale était formée à partir des verbes du deuxième groupe. Nous avons remarqué que la composition VN ne sélectionne pas de base verbale construite par la suffixation en *-ifier*, *-iser-* ou *-oyer*. Nous avons aussi étudié la mise au pluriel des mots composés VN dans frWac qui a été réalisée à peu près dans 1/5 des cas des mots composés VN.

Ensuite nous avons effectué la recherche qualitative dans frWac. Par le tirage au sort aléatoire il a été choisi 200 mots composés VN constituant ainsi notre échantillon représentatif. Nous avons étudié chaque composé sous plusieurs aspects: nous nous sommes intéressée à leur morphologie, sémantique et fonctions syntaxiques occupées. Nous nous sommes aussi particulièrement intéressée sur la relation qu'entretiennent le verbe et le nom au sein même d'un mot composé.

Nous avons remarqué que la plupart des composés sont des noms, mais parfois ils apparaissent en position adjectivale, dépendant du contexte syntaxique. En ce qui concerne leur genre, nous avons pu confirmer que dans leur grande majorité, c'était le genre masculin. Quant à leur nombre, même s'ils sont supposés être invariables, nous avons tout de même trouvé leurs formes plurielles dans la plupart des cas dans frWac. Notre analyse a aussi confirmé que le constituant nominal occupait généralement la fonction du complément d'objet direct et très sporadiquement celle du sujet ou complément circonstanciel.

Nous avons adhéré à la position prise par Florence Villoing selon laquelle le premier constituant est un prédicat dynamique et le second constituant est un participant sémantique, qui le plus souvent, joue le rôle de patient. Toutefois nous avons proposé des participants sémantiques additionnels pour que nous accédions mieux à la sémantique interne des composés VN. Nous voulons souligner qu'en ce qui concerne les restrictions pesant sur les prédicats entrant dans les composés VN, nous avons révélé

un cas quand le prédicat permet une lecture d'état, ce qui laisserait penser qu'il n'y a pas de restrictions sur le type de procès du verbe. Ajoutons seulement à ce propos que la langue à notre avis, n'a pas de limites et par conséquent les nouvelles unités lexicales ne sont formées que s'il y en a besoin. Nos analyses montrent clairement que l'instrument est le sens le plus rentable pour les composés VN suivi par celui de l'agent. Les composés renvoyant au procès étaient aussi assez fréquents. Selon nos résultats, les composés dénotant le patient étaient très marginaux. Nous pouvons l'expliquer par le fait que la composition VN est contrainte par le mode de répartition des participants sémantiques, ainsi un mot composé dont son constituant nominal renvoie par exemple au patient (ce qui était le cas dans 95%), le référent du mot composé ne peut jamais avoir l'interprétation patientale.

Pour terminer, nous voulons souligner que les mots composés VN trouvés dans le corpus frWac sont influencés par la nature du corpus frWac, qui est un corpus basé sur le web, par conséquent il s'agit surtout du langage informel et langage de blogs. De ce fait nous avons remarqué une grande variabilité des mots composés VN dans corpus frWac, ainsi une grande partie des composés VN étaient des constructions néologiques, par rapport aux mots composés dits «classiques» qui sont cités par les linguistes comme l'exemple de ce type de constructions.

6. Résumé en tchèque

Prvním cílem této práce bylo vymezení pojmů kompozice a kompozita, jelikož francouzská kompozita jsou tématikou velmi širokou, která je mnohými popsána, leč zůstává relativně vágní. Především jsme se zaměřili na verbonominální kompozita, která jsou hlavním předmětem této diplomové práce. Dalším cílem bylo ověřit jejich aktuální stav v současné francouzštině za pomoci korpusu frWac. Daná kompozita byla následně analyzována z několika hledisek, a to jejich frekvence a morfologických, syntaktických a sémantických vlastností.

Diplomová práce se skládá ze dvou hlavních částí: z teoretické a praktické části. Teoretická část se věnuje problematice procesu kompozice a kompozit obecně, s detailnějším popisem verbonominálních francouzských kompozit. Soustředili jsme se na odlišné koncepty pojetí kompozit a následně jsme analyzovali rozdílné pohledy na vznik verbonominálních kompozit, a to především v rámci srovnávací a historické gramatiky 19. století. Dále jsme se zaměřili na jejich sémantické vlastnosti. Praktická část se skládá z kvantitavních a kvalitativních analýz v korpusu frWac. Předmětem analýz byla právě francouzská verbonominální kompozita, která byla zkoumána z hlediska jejich produktivity, morfologických, syntaktických a sémantických vlastností.

V první kapitole jsme se seznámili s interpretacemi jednotlivých autorů na proces kompozice a kompozit samotných, zabývali jsme se jednotlivými kritérii, jež určují rozdíl mezi kompozity, souslovím a běžnými syntaktickými syntagmaty. V této práci jsme se rozhodli použít metodu doc. Jana Radimského spočívající ve 3 bodech: kritérium stupně sevřenosti, morfosyntaktická a sémantická kritéria. Na základě těchto kritérií jsme se pokusili vydefinovat kompozita.

Druhá kapitola byla věnována samotným verbonominálním kompozitům. Představili jsme jejich možné typologie a popsali jejich hlavní vlastnosti. Obzvláště jsme se zabývali jejich morfologickými charakteristikami, přičemž jsme se přiblížili k hlavnímu problému spojovanému právě s tímto typem kompozit, což je určování rodu a čísla. Tyto kompozita byla zevrubně popisována, avšak i tak nejsme schopni určit jakého původu je slovesný prvek kompozita, můžeme se pouze přiklonit k jedné či druhé teorii. Následně byly představeny názory čtyř lingvistů 19. století, kteří zkoumali právě jakého původu je slovesný komponent verbonominálního kompozita. V rámci historické a srovnávací gramatiky 19. století se většina lingvistů přikláněla

k syntaktickému původu těchto kompozit. Na konci této kapitoly jsme se pokusili o určení slovesného komponentu.

Poté jsme se zabývali jejich sémantickou stránkou a omezeními, která se na ně vztahují. Představili jsme sémantickou analýzu daných kompozit Florence Villoingové, zmínili jsme ta kompozita, která se na první pohled zdají být v rozporu se sémantickými omezeními dle Villoingové. Na konci této kapitoly jsme se věnovali polysémii těchto kompozit.

Nadále jsme postoupili k praktickým analýzám, které se skládají z kvantitativních a kvalitativních analýz. Hned na začátku praktické části jsme představili náš korpus, zmínili jeho hlavní výhody a nevýhody. Metodologie výzkumu byla uvedena, seznámili jsme se s vzorci, jejichž cílem bylo v korpusu vyhledat právě verbonominální kompozita. Upřesnili jsme, že zastáváme ten názor, kdy ve slovesném prvku vidíme tvar 3. osoby singuláru indikativu přítomnosti. Taktéž jsme oznámili objekt našeho výzkumu, kterým se stala verbonominální kompozita spojená spojovníkem, přičemž jsme připustili ztrátu validních výsledků, verbonominálních kompozit psaných bez spojovníku.

Analýzy mají dvě etapy, kvantitativní a kvalitativní, více detailní analýzu. U kvantitativní analýzy jsme se zajímali především o frekvenci. Uvedli jsme ta kompozita, která byla v korpusu frWac nejvíce produktivní. Taktéž jsme se věnovali slovesným bázím každého kompozita, zmínili jsme ty, které byly při konstrukci VN nejčastější. Mohli jsme konstatovat, že slovesa první třídy byla o mnoho více produktivní než slovesa druhé a třetí třídy. Co se sloves druhé konjugace týče, v korpusu frWac bylo nalezeno pouze jedno kompozitum, jehož slovesný prvek byl utvořen právě ze slovesa druhé třídy. Také jsme si všimli, že kompozice VN nevybírá slovesné báze, které vznikly sufixací - *ifier*, -*iser*- nebo -*oyer*. Na konci kvantitativních analýz jsme se zabývali číslem daných kompozit, přičemž jsme došli k výsledku, že zhruba 1/5 všech kompozit byla variabilní v čísle.

Co se kvalitativního výzkumu týče, nejdříve jsme zúžili výběr na 200 kompozit. Výběr byl proveden náhodným výběrem. Tato kompozita byla následně zkoumána z více aspektů: zajímali jsme se o jejich morfologii, sémantiku a syntax. Také jsme se zabývali vztahem, jež jednotlivé komponenty uvnitř kompozita spolu mají.

Bylo zjištěno, že převážná část kompozit jsou podstatná jména, i když pár z nich byla přídavná jména. Některá se mohla realizovat jako obojí, což záviselo na kontextu daného kompozita. Co se rodu týče, většina z nich byla mužského rodu, s pár případy kdy kompozitum bylo v ženském rodě. Ohledně jejich čísla můžeme říci, že ve velké části nerespektují pravidla určená slovníky, a tudíž realizace plurálu v našem korpusu invariabilního kompozita byla velmi častá. Naše analýza rovněž potvrdila hypotézu, že komponent vnitřního substantiva byl nejčastěji přímým předmětem ke slovesnému komponentu kompozita a mnohem méně se vyskytoval ve funkci podmětu nebo příslovečného určení.

V naší práci jsme přijali sémantickou analýzu Villoingové, která považuje první komponent za dynamický predikát a ten druhý jakožto jeho sémantický participant, který nejčastěji hraje roli *patience*. Villoingová jich rozlišuje pět, my jsme se je rozhodli pro naše případy rozšířit o další dva. Vzhledem k jejímu tvrzení, že predikát musí být dynamický můžeme pouze dodat to, že výsledky naší analýzy nepotvrzují tuto její hypotézu, jelikož kompozitum *souffre-douleur* může být interpretováno také jako vyjádření stavu. Z toho vyplývá, že se kompletně neztotožňujeme s její analýzou, jelikož podle nás jazykové prostředky jazyka jsou bezlimitní, a tudíž nové jednotky se tvoří až když je jich potřeba. Výsledky naší analýzy jednomyslně ukazují, že instrument je nejčastější interpretací kompozit, následovaný *agensem*. Nicméně kompozita jež odkazovala na procesivní interpretaci byla taktéž častá. Zcela marginální byla však kompozita, která odkazovala na *patience*. Toto jsme si vysvětlili za pomoci omezení, které určuje rozvržení sémantických participantů. Například, jestliže druhý konstituent kompozita je *patiens*, celé kompozitum tak nemůže odkazovat na *patience* a toto celé platí i obráceně.

Na závěr bychom rádi zdůraznili, že naše analýza byla ovlivněna charakterem korpusu frWac, což je korpus webových textů stažených z domény *.fr*. Tím pádem zde nalezneme především neformální jazyk a jazyk užívaný blogery. Proto se zde vyskytovala především kompozita, která nejsou ta typická, uváděná jako vzorový příklad těchto kompozit. Také se zde vyskytovalo mnoho neologismů.

7. Bibliographie

- Amsili, Pascal et Myriam Bras. 1998. DRT et Compositionnalité. In : *Traitement Automatique des Langues*, vol. 39, n° 1. Paris : C. Klincksieck. pp. 131-160.
- Anderson, Stephen. 1982. « Where's Morphology? ». In : *Linguistic Inquiry*, vol. 13, n° 4. Cambridge: The MIT Press. pp. 571-612.
- Barbaud, Philippe. 1994. «Conversion syntaxique». In : *Linguisticae Investigationes*, vol. 18, n° 1. Amsterdam: John Benjamins. pp. 1-26.
- Bally, Charles. 1965. *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : Franke Berne. 420 p.
- Bauer, Laurie. 1978. *The Grammar of Nominal Compounding with special reference to Danish, English and French*. Odense : Odense University Press. 250 p.
- Bauer, Laurie. 1980. « Deux problèmes au sujet des noms composés comprenant un premier élément verbal en français ». In : *Le français moderne*, n° 48. Paris : Hachette. pp. 219-224.
- Bauer, Laurie. 2009. Typology of Compounds. In : *The Oxford Handbook of Compounding*. Oxford : Oxford University Press. pp. 343-356.
- Benson, M. et al. 1986. *The BBI Combinatory Dictionary of English*. Amsterdam: John Benjamins. 460 p.
- Benveniste, Émile. 1965. « Formes nouvelles de la composition nominale ». In : *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, vol. 61. pp. 82-95.
- Benveniste, Émile. 1974. *Problèmes de linguistique générale II*. Paris: Gallimard. 288 p.
- Benveniste, Émile. 1974. « Fondements syntaxiques de la composition nominale » et « Formes nouvelles de la composition nominale ». In : *Problèmes de linguistique générale II*. Paris : Gallimard. p. 145-176.
- Benveniste, Émile. 1974. « Convergences typologiques ». In : *Problèmes de linguistique générale II*. Paris : Gallimard. pp. 103-112.
- Bisetto, Antonietta et Sergio Scalise. 2005. The classification of compounds. In : *Lingue e Linguaggio*, 4(2). Bologna : Il mulino. pp. 319-332.
- Booij, Greet. 2002. *The Morphology of Dutch*. New York : Oxford University Press. 253 p.

- Boucherie, Anatole. 1876. « Bibliographie ». In : *Revue des langues romanes*, tome II. Paris : Maisonneuve et C. pp. 264-274.
- Bréal, Michel. 1897. *Essai de sémantique*. Paris : Hachette. 349 p.
- Brousseau, Anne-Marie et Emmanuel Nikiema. 2001. *Phonologie et morphologie du français*. Montréal : Fides. 455 p.
- Constant, M. et al. 2012. *La reconnaissance des mots composés à l'épreuve de l'analyse syntaxique et vice-versa : évaluation de deux stratégies discriminantes*. In : Conférence sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN'12), France. pp. 57-70.
- Constant, M. et al. 2011. *Intégrer des connaissances linguistiques dans un CRF : application à l'apprentissage d'un segmenteur-étiqueteur du français*. In : Actes de Conférence sur le traitement automatique des langues naturelles (TALN'11), Montpellier, France. pp. 321-333.
- Corbin, Danielle. 1992. *Hypothèses sur les frontières de la composition nominale*. In : Cahiers de grammaire, n° 17. pp. 25-55.
- Corbin, Danielle. 1997. *Locutions, composés, unité polylexématiques : lexicalisation et mode de construction*. In : La locution, entre langue et usages. Lyon : E.N.S. de Fontenay-St-Cloud. pp. 55-102.
- Corbin, Danielle. 2001. *Préfixes et suffixes: du sens aux catégories*. In : *Journal of French Language Studies*, vol. 2, n° 1. Cambridge : Cambridge University Press. pp. 41-69.7
- Corbin, D., 2005. "French (Indo European: Romance) " in Booij, Lehmann & Mugdan (eds) *Morphology An International Handbook on Inflection and Word Formation*, Berlin/New York, Walter de Gruyter, vol1, art. 121
- Danlos, Laurence. 1988. *Présentation : lexique-grammaire des expressions figées*. In : *Langages*, 23^e année, n° 90. pp. 5-6.
- Darmesteter, Arsène. 1874. *Traité de la formation des mots composés dans la langue française comparée aux autres langues et au latin*. Paris : A. Franck. 331 p.
- Darmesteter, Arsène. 1877. *De la création actuelle des mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent*. Paris : F. Vieweg. 307 p.
- Darmesteter, Arsène. 1894. *Traité de la formation des mots composés dans la langue française comparée aux autres langues et au latin*. 2^{ème} éd., vue, corr., et en partie refondue. Paris : P. Bouillon. 365 p.

- Darmesteter, Arsène. 1894. *La vie des mots étudiée dans leurs significations*. Paris : E. Bouillon. 212 p.
- Desmets Marianne, Villoing Florence. 2010. *Morphologie constructionnelle et arguments sémantiques du verbe : un traitement HPSG des composés VN du français*, *Travaux de linguistique*, 1/2010 (n° 60), p. 65-89.
- Diez, Frédéric. 1836-1844. *Grammaire des langues romanes*. Paris : F. Vieweg. 478 p.
- Di Sciullo, Anne-Marie & Edwin Williams. 1987. *On the definition of Word*. Cambridge : The MIT Press. 118 p.
- Domínguez Vázquez, Maria Jose et Carlos Valcárcel Riveiro. 2006. « Nouvelles tendances dans la composition nominale : français, allemand et espagnol mis en contraste ». In : *Studies in contrastive linguistics*. In proceedings of the 4th International Contrastive Linguistics Conference : Santiago de Compostela, September, 2005. USC : Servicio de Publ. pp. 217-225.
- Dubois J. et coll. 1994. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse. 516 p.
- Fabre, Cécile et Pascale Sébillot. 1996. « *Interprétation automatique des composés nominaux anglais hors domaine : quelles solutions?* ». In : Actes du 10^{ème} Congrès Reconnaissance des Formes et Intelligence Artificielle (RFIA'96), Rennes, France.
- Fradin, Bernard. 2009. IE, Romance: French. In: *The Oxford Handbook of Compounding*. Oxford: Oxford University Press. pp. 417-435
- Frege, Gottlob. 1952. « On Sense and Reference ». *Translations from Philosophical Writings of Gottlob Frege*. Oxford : Basil Blackwell. 224 p.
- Giurescu, Anca. 1975. *Les mots composés dans les langues romanes*. Paris : Mouton. 172 p.
- González-Rey, María Isabel. 2000. Constructions endocentriques et exocentriques des unités phraséologiques. In : *La Lingüística francesa en España camino del siglo XXI*, vol. 1. Madrid : Arrecife Producciones. pp. 539-555.
- Green et al. 2011. *Multiword expression identification with tree substitution grammars: A parsing tour de force with french*. In Proceedings of the conference on Empirical Method for Natural Language Processing (EMNLP'11).
- Grevisse, Maurice. 1969. *Le Bon usage*, 9^e éd. Gembloux : Duculot. 1228 p.

- Grevisse, Maurice et André Goosse. 2008. *Le bon usage: grammaire française : Grevisse langue française*. 14^e éd. Bruxelles : De Boeck. 1600 p.
- Gross, Maurice. 1986. *Lexicon grammar: the representation of compound words*. In : 11th Col-ling, Bonn, Germany, pp. 1–6.
- Gross, Gaston. 1988. *Degré de figement des noms composés*. In : *Langages*, 23^e année, n° 90. pp. 57-72.
- Gross Gaston. 1990. Définition des mots composés dans un lexique-grammaire. In : *Langue française*, n° 87. Paris : Armand Colin. pp. 84-90.
- Gross, Gaston. 1996. *Les expressions figées en français*. Paris : Ophrys. 161 p.
- Gualberto-Scheider A. 2005. Noms composés forgés allemands : entre parole et langue, autour du « Zweiufergarten », sur les deux rives du Rhin. In : Béhar P., Grunewald, M. (éds.), *Frontières, transferts, échanges transfrontaliers et interculturels*. Berne : Peter Lang. 347-357 pp.
- Guilbert, Louis. 1971. *De la formation des unités lexicales*. In : Grand Larousse de la Langue Française, vol. 1. Paris : Larousse. 736 p.
- Jauneau, Jean-Paul. 2011. *N'écris pas comme tu chattes*, tome 1. Editeur : Lulu.com. 556 p.
- Křečková, Vlasta, 2000. *Tvorenie pomenovaní v súčasnej francúzštine*. Banská Bystrica, Univerzita Mateja Bela, Fakulta humanitných vied, UMB. 111 p.
- Littré, Émile. 1872. *Dictionnaire de la langue française*, vol 1. Paris : Hachette. 944 p.
- Lieber, Rochelle. 1992. *Deconstructing Morphology: Word Formation in Syntactic Theory*. Chicago : The University of Chicago Press. 238 p.
- Marchello-Nizia, Christiane. 1995. *L'évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*. Paris : Armand Colin. 213 p.
- Marouzeau, Jules. 1952. « Composés à thème verbal ». In : *Le français moderne*, n° 20. pp. 81-86.
- Mathieu-Colas, Michel. 2010. *Flexion des noms à trait d'union*. L'article accessible de : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00486060/document>
- Martinet, André. 1980. *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin. 224 p.
- Martinet, André. 1985. *Syntaxe générale*. Paris : Armand Colin. 266 p.

- Meunier, Louis Francis. 1872. *Etudes de grammaire comparée. Les composés syntactiques en grec, en latin, en français*. Paris : A. Durand et Pedone Lauriel. 208 p.
- Meunier, Louis Francis. 1875. *Les composés qui contiennent un verbe à un mode personnel en français, en italien et en espagnol*. Paris : Imprimerie nationale. 282 p.
- Mitterand, Henri. 1996. *Les mots français*, 10^e éd. Paris : Presses Universitaires de France. 128 p.
- Montague, Richard. 1974. *Formal Philosophy: selected papers of Richard Montague*. New Haven : Yale Univ. Press. 369 p.
- Mortureux, Marie Françoise. 1997. *La lexicologie entre langue et discours*. Paris : Sedes. 192 p.
- Mortureux, Marie Françoise. 2003. Figement lexical et lexicalisation. In : *Cahiers de lexicologie*, n° 82. Paris : Champion. pp. 11-22.
- Niklas-Salminen, Aïno. 1997. *La lexicologie*. Paris : Armand Colin. 188 p.
- Olsen, Susan. 2000. Composition. In : *Morphology. A Handbook of Inflection and Word Formation*. Berlin : Walter de Gruyter. pp. 897-916.
- Picoche, Jacqueline. 1992. *Précis de lexicologie française*. Paris : Nathan Université. 192 p.
- Allen, J. (2001). Picone, Michael D. 1996. *Anglicisms, Neologisms and Dynamic French*. (Linguisticae Investigationes: Supplementa Vol. 18.) Amsterdam: John Benjamins. 462 xii pp.
- Polguère, Alain. 2008. *Lexicologie et sémantique lexicale : Notions fondamentales*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal. 303 p.
- Radimský, Jan. 2006. *Les composés Italiens actuels*. Paris : CRL. 270 p.
- Rey-Debove, Josette. 1991. La lexicographie moderne. In : *Travaux de linguistique*, n° 23. pp. 145-159.
- Rosenberg, Maria. 2007. *Polysémie et effets de blocage des formations agentives en français*. In: Actes du XXVe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes (CILPR), vol. VII, 3-8 septembre 2007, Innsbruck. Berlin : Walter de Gruyter. pp. 499-508.
- Rosenberg, Maria. 2008. *La formation agentive en français : les composés [VN/A/Adv/P]N/A et les dérivés V-ant, V-eur et V-oir(e)*. Thèse de doctorat. Université de Stockholm.

- SAG et al. 2002. *Multiword expressions: A pain in the neck for nlp*. In Proceedings of the Third International Conference on Computational Linguistics and Intelligent Text Processing (CICLing '02). London : Springer-Verlag. pp. 1-15.
- Silberztein, Max. 1990. Le dictionnaire électronique des mots composés. In : *Langue française*, n° 87. Paris : Armand Colin. pp. 71-83.
- Silberztein, Max. 2000. *Intex: an fst toolbox*. Theoretical Computer Science, 231(1). Elsevier Science. pp. 33–46.
- Simon M. 1822. *Grammaire allemande élémentaire pour les français*. Paris : Firmin Didot. 355 p.
- SurrIDGE, Marie. 1985. Le genre grammatical des composés en français. In : *La revue canadienne de linguistique*, n° 30. pp. 247-271.
- Ulland, Harald. 1993. *Les nominalisations agentive et instrumentale en français modern*. Peter Lang GmbH, 228 p.
- Villoing, Florence. 2002. *Les mots composés [VN] N/A du français : réflexions épistémologiques et propositions d'analyse*. Thèse de doctorat. Université Paris X-Nanterre.
- Villoing, Florence. 2003. Les mots composés VN du français : arguments en faveur d'une construction morphologique. In : *Cahiers de Grammaire*, Equipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique (ERSS). pp.183-196.
- Villoing, Florence. 2008. La composition VN du français a-t-elle un correspondant en anglais?. In : *La composition dans une perspective typologique*. Paris : Artois Presse Université. pp. 211-235.
- Villoing, Florence. 2009. Les mots composés VN. In : *Aperçus de morphologie du français*. Saint-Denis : Presses universitaires de Vincennes. pp. 175-198.
- Wissner, Inka. 2012. *Les grands corpus du français moderne : des outils pour étudier le lexique diatopiquement marqué*. In: SKY Journal of Linguistics 25, 233–272 p.
- Zwanenburg, Wiecher. 1992. Compounding in French. In : *Rivista di Linguistica*, 196, 4/1. pp. 221-240.

Les dictionnaires:

- Le Petit Robert. 2009. Robert, Paul, *Le nouveau Petit Robert – dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : SEJER. 2837 p.

- Dictionnaire de la langue française, É. Littré, (1863-72). Hachette, Paris.
- Grand Larousse de la langue française, vol., (1971-1986), Larousse, Paris.
- Le Grand Robert de la langue française, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, (1951-1966 [1ère édition]), 9 vol., P. Robert, Dictionnaires LE ROBERT, Paris.
- Trésor de la langue française, Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle 1789-1960, 16 vol., (1971-94), CNRS, Gallimard, Paris.

Sources électronique :

1. *Corpus frWac*, [en ligne], disponible sur : https://kontext.korpus.cz/first_form?corpname=omezeni%2Ffrwac&usesubcorp
2. *Larousse, Dictionnaire de français* [en ligne], disponible sur : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>
3. *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales* [en ligne], disponible sur : <http://www.cnrtl.fr/>

8. Table des annexes

Tableau 1: <i>Fonction sémantique du Nom d'un composé VN</i>	65
Tableau 2: <i>Fonction sémantique du référent d'un mot composé VN</i>	67
Tableau 3: <i>La fréquence des occurrences des constructions à trait d'union dont leur premier constituant est formé à partir des verbes du premier groupe</i>	75
Tableau 4: <i>Les verbes entrant dans la composition VN</i>	78
Graphique 1: <i>Les 20 bases verbales les plus productives</i>	79
Graphique 2: <i>Les 20 bases verbales les plus productives</i>	80
Graphique 3: <i>La répartition des composés VN dans le corpus frWac relative au nombre</i>	82
Graphique 4: <i>Fonctions sémantiques du nom</i>	100
Graphique 5: <i>Fonctions sémantiques du référent</i>	101
Graphique 6: <i>Fonctions syntaxiques du nom</i>	103